LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE
10 ST-BONIFACE, VENDREDI 4 JANVIER 1957 PRIX: SEPT CENTS

On voit sur cette photo **Sa Sainteté le pape Pie XII**, photographié alors qu'il adressait son 18e message annuel de Noël au monde entier. Douze cardinaux étaient présents pendant que le St-Père parlait en italien à la radio vaticane et au réseau de la télévision européenne. Dans son message, Pie XII félicita la "nation hongroise opprimée", réclama l'observation aérienne comme moyen de contrôle du désarmement et suggéra que l'Organisation des Nations unies maintienne une force policière pour appuyer ses décisions. Tout en demandant la paix, le pape ne condamna pas la guerre juste. (NC)

Une force protectrice contre tout agresseur

VATICAN — Sa Sainteté le pape Pie XII a proclamé la légitimité de la guerre défensive. Il a approuvé le projet d'une force de police des Nations unies pour protéger la paix.

Dans son 18e message de Noël, le St-Père a clairement établi qu'aux yeux de l'Eglise catholique, les patriotes hongrois avaient le droit moral de résister à la force russe par la force.

Au cours de son message, Pie XII n'a jamais condamné aussi énergiquement le communisme et ce qu'il a appelé sa détermination "d'imposer à tous les peuples, d'une manière ou d'une autre, une forme de vie particulière et intolérable". Contre ce mouvement, a-t-il dit, "seule une attitude unanime et forte de la part de tous ceux qui aiment la vérité et le bien peut sauver la paix et la sauvera".

Le chef de l'Eglise répondait aux voeux de Noël du Sacré Collège, mais ses paroles s'adressaient aux hommes et à leurs dirigeants partout dans le monde.

Pouvoirs que devrait avoir l'ONU

Le Souverain Pontife a dit notamment des Nations unies qu'elles devraient avoir "le pouvoir de prévenir toute intervention militaire d'un Etat dans un autre . . . et d'assurer par des forces suffisantes la protection de l'ordre dans l'Etat menacé".

Il a ajouté que le droit d'adhérer aux Nations unies devrait être nié aux nations qui refusent d'admettre des observateurs de l'ONU.

(On trouvera en page 6 le texte intégral du message de Noël de Sa Sainteté le pape Pie XII.)

A ST-BONIFACE

Appel urgent en faveur des Hongrois

Dans une lettre qui sera lue dans toutes les églises du diocèse de St-Boniface, en la fête de l'Epiphanie, "Journée de l'Immigration", S. Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, demande un plus grand effort en faveur des immigrants hongrois qui sont arrivés dans la province et qui arriveront en plus grand nombre dorénavant. Mgr Baudoux souligne qu'un premier appel a été bien accueilli. Du linge a été donné, des logements trouvés, et dix familles ont été adoptées.

Cependant, tout ce qui a été fait reste nettement insuffisant. Mgr Baudoux signale le danger de la perte de la foi chez ces nouveaux arrivés qui sont en majorité catholiques, si les catholiques du Manitoba ne les reçoivent pas généreusement. Il rappelle ensuite le mot d'ordre de S. S. le pape Pie XII . . . "Le monde peut-il se désintéresser de ces frères . . . ?"

Ces considérations amènent l'archevêque à donner la directive suivante:

"En conséquence de cette nécessité et de ce mot d'ordre du pape, je donne l'autorisation et je demande instamment aux curés de toutes les paroisses du diocèse dont le budget habituel n'est pas déficitaire 'd'adopter' une ou plusieurs familles (selon l'importance des paroisses adoptantes), de puiser dans les fonds paroissiaux ce qu'il faudra et d'organiser des soirées pour recueillir ce qui sera nécessaire à cet effet. Quant aux paroisses dont les ressources sont plus limitées, j'accorde de même l'autorisation et demande à leurs curés d'unir leurs efforts mutuellement pour rendre possible des 'adoptions' interparoissiales, avec les mêmes effets. Enfin, dans les paroisses dénuées, et les chapellenies, je donne l'autorisation et je prie les curés de recueillir tout ce qu'ils peuvent en argent et en linge en parfait état — et expédier au Service diocésain d'Immigration."

Mgr Baudoux rappelle ensuite des phrases encore plus frappantes du discours de Noël du St-Père et exprime sa confiance que l'appel sera entendu pleinement.

Le Club des 200

Mgr Clovis St-Amant, P.D., St-Boniface (versé en 1954)	$500.00
S. Exc. Mgr M. Baudoux, archevêque de St-Boniface	25.00
S. Exc. Mgr Philip F. Pocock, archevêque de Winnipeg	25.00
M. Camille Dussault, comptable de l'étude Monnin, Grafton, Deniset et Dowhan, 202, rue Despins, St-Boniface	25.00
M. Georges Hébert, 456, rue Jeanne d'Arc, St-Boniface	25.00
M. Alph. Grégoire, Lorette	25.00
Me Maurice Arpin, 457, rue Main, Winnipeg	25.00
M. Roland Couture, gérant de CKSB, 596, rue Aulneau, St-Boniface	25.00
Dr Henri Guyot, 580, rue Aulneau, St-Boniface	25.00
M. Guy Morier, Medo-Land Dairy Products, 376, rue Marion, St-Boniface	25.00
M. Jean Boux, vice-président, Supercrete Ltd., St-Boniface	50.00
M. l'abbé Henri Perron, visiteur des écoles, archevêché, St-Boniface	25.00
Les Soeurs Grises de la Maison Provinciale, St-Boniface	25.00
RR. PP. Jésuites, Collège de St-Boniface	25.00
M. Emile Couture, de Couture Motors, St-Boniface	25.00
Me Alfred Monnin, 593, rue Langevin, St-Boniface	25.00
RR. PP. Oblats, Maison Provinciale, 89, rue Eastgate, Wpg	25.00
Toupin Lumber & Fuel Ltd., 388, rue Bertrand, St-Bon.	25.00
Dr Paul L'Heureux, 422, rue Valade, St-Boniface	25.00
M. J.-A. Dansereau, secrétaire-trésorier de la municipalité de Taché, Lorette	25.00
M. l'abbé Maurice Sabourin, Rivers, Manitoba	25.00
M. Georges Jessop, gérant, Banque Canadienne Nationale, Winnipeg	25.00
M. Edmond Brodeur, M.A.L., St-Adolphe	25.00
Mgr J.-C. Paillé, P.D., Sanatorium, St-Vital	25.00
Dr R.-A. Jacques, Clinique St-Boniface, 343, rue Taché	25.00
M. J.-A. Couture, 600, rue Aulneau, St-Boniface	25.00
M. l'abbé O. Moquin, Somerset	25.00
M. et Mme Alexandre Perreault, Somerset	25.00
M. l'abbé Lucien Senez, La Broquerie	25.00
M. Pierre Raimbault, Cusson Lumber, Provencher et des Meurons, St-Boniface	25.00
RR. PP. Oblats, Noviciat, St-Norbert	25.00
M. Duff Roblin, 202 Devon Court, Winnipeg	25.00
M. Alfred Landry, 423, Place Cabana, St-Boniface	25.00
M. Laurent Desjardins, 138, boulevard Dollard, St-Bon.	25.00
M. Henri d'Eschambault, D'Eschambault Ltée, rue Provencher, St-Boniface	25.00
M. Arthur d'Eschambault, D'Eschambault Ltée, St-Bon.	25.00
Dr A.-D. Dandenault, 126, édifice Medical Arts, Winnipeg	25.00
M. René Jutras, M.P., Letellier	25.00
M. J.-Ernest Dumas, Supercrete Ltd., 790, rue St-Joseph, St-Boniface	25.00
Dr Gérard Létienne, édifice Medical Arts, Winnipeg	25.00
RR. PP. Franciscains, St-Charles	25.00
Soeurs Grises, Hospice Taché, St-Boniface	25.00
Mlle Gisèle Mackenzie, New-York	25.00
Lafrenière et Fils, rue Knudson, St-Boniface	25.00
M. Max Seipp, St. Boniface Hardware, St-Boniface	25.00
Dr R.-L. Gendreau, Ste-Rose-du-Lac	25.00
M. Aimé Vrignon, marchand général, Woodridge	25.00
Maison St-Joseph, Otterburne	25.00
M. Edouard Gagnon, P.S.S., Grand Séminaire, St-Boniface	25.00
M. C.-M. Duvenaud, Sandford (La Salle)	25.00
M. Eugène Tellier, St-Norbert	25.00
Dames de Ste-Anne, St-Norbert	25.00
Filles de la Croix, Maison Provinciale, St-Boniface	25.00
Dr Léonard Marcoux, Morris	25.00
M. J.-A.-M. de la Giclais, rue Grosvenor, Winnipeg	25.00
Dr P.-E. LaFlèche, rue Sherbrook, Winnipeg	25.00
L'honorable juge J.-T. Beaubien, Winnipeg	25.00
M. Gildas Molgat, M.A.L., Ste-Rose-du-Lac	25.00
M. Wilfrid Decosse, Somerset	25.00
M. l'abbé G. Montminy, Haywood	25.00
Me Louis Deniset, St-Boniface	25.00
Mgr Boniface Diederichs, Swan Lake	25.00
M. l'abbé Antoine d'Eschambault, St-Emile	25.00
M. Jos.-E. De Gagné, St-Boniface	25.00
R. P. Léo Lafrenière, O.M.I., CARC, Lachine, P.Q.	25.00
Dr J.-H. Boucher, St-Jean-Baptiste	25.00
Club Richelieu, St-Boniface	25.00
RR. PP. Rédemptoristes, Ste-Anne-des-Chênes	25.00
M. l'abbé Maurice Deniset-Bernier, Rome, Italie	25.00
Chez Huot, 200, avenue Provencher, St-Boniface	25.00
Hon. Edmond Préfontaine, secrétaire provincial et ministre des Affaires municipales, St-Pierre-Jolys	40.00
Dames de Ste-Anne, St-Boniface	25.00
M. Philippe Bibaud, Norris Grain Co. Ltd., Winnipeg	25.00
M. Léo Remillard, 277, avenue Provencher, St-Boniface	25.00
Union Nationale Métisse, St-Vital	25.00
Club Social Lydia, paroisse du Sacré-Coeur, Winnipeg	25.00
Labossière et Fils, 353, ave Provencher, St-Boniface	25.00
M. l'abbé Léon Roy, St-Malo	25.00
M. l'abbé J.-A. Brunet, St-Adolphe	25.00
M. A.-O. Beaudry, South Junction	25.00
Dr Clément Lavoie, 400, rue Taché, St-Boniface	25.00
Maison Provinciale, Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, Winnipeg	25.00
M. A.-E. Paquin, Pharmacie Paquin, 157, ave Provencher, St-Boniface	25.00
MM. Jean et Louis Préfontaine, Pharmacie Préfontaine, 243, rue Marion, Norwood	25.00
M. l'abbé Rodolphe Bélanger, Lorette	25.00
M. Louis Marcoux, Lorette	25.00
M. Joseph Pelletier, 441, rue des Meurons, St-Boniface	25.00
Cercle Ouvrier St-Joseph, St-Boniface	25.00
M. Josaphat Doyon, Bruxelles	25.00
M. O. Desaulniers, St-Jean-Baptiste	25.00
Eagle Bus Lines, 166, ave Provencher, St-Boniface	25.00
Salons Funéraires P. Coutu, 156, rue Marion, St-Boniface	25.00
M. l'abbé Sylvio Caron, Fannystelle	25.00
M. Robert Bockstael, Bockstael Construction, St-Boniface	25.00
M. Jean Sorin, Aubigny	25.00
M. A.-H. Côté, Western Paint, Winnipeg	25.00
M. Jean Schimnowski, Western Paint, St-Boniface	25.00
RR. PP. Oblats, Ste-Rose-du-Lac	25.00
Soeurs de la Charité, Hôpital Ste-Rose-du-Lac	25.00
M. J. Maillard, St. Rose Creamery, Ste-Rose-du-Lac	25.00
Dr Armand Laurin, St-Boniface	25.00
M. Rodrigue Duquette, Winnipeg	25.00
M. Louis Molgat, marchand, Strathclair	25.00
MM. Jos. et Frank Van Belleghem, Hôtel Tourist, St-Bon.	25.00
M. l'abbé Adélard Couture, Ste-Agathe	25.00
Chevaliers de Colomb, Ste-Agathe	25.00
MM. Emmanuel et Isidore Lemoine, Ste-Agathe	25.00
DIXIEME LISTE	
Mme J.-C. Davis, St-Boniface	25.00
RR. PP. Franciscains, paroisse Ste-Marie, St-Vital, Man.	25.00
Emilien Rochette et Fils, Québec	25.00
M. J.-E. Mireault, 431, rue Main, Winnipeg	25.00
R. P. Ludger Guy, S.J., St-Boniface	25.00
M. le juge Alexandre Bernier, Winnipeg	25.00
M. Jean Lavallée, St-Boniface	25.00
M. Roger Teillet, M.A.L., St-Boniface	25.00

MEMBRES INSCRITS A DATE: 114.

Composition des comités de St-Boniface

A la première réunion du Conseil de Ville, en 1957, on a annoncé la répartition suivante des membres des comités permanents et spéciaux de la ville:

A — Comités permanents:

a) des Finances: MM. les échevins H. Boisselle, J. Pynoo, J. Guay, J. W. McGurran et W. R. Appleby.

b) des Travaux publics: MM. J. Pynoo, H. Boisselle, J. Guay, J. W. McGurran et W. R. Appleby.

c) de l'Eau et de l'Eclairage: MM. G. Guilbault, J. de Caigny, J. A. Schimnowski, C. A. Ursel et C. S. Warman.

d) d'Incendie: MM. W. R. Appleby, J. Pynoo, H. Boisselle, J. Guay, et J. W. McGurran.

e) de la Santé et des Permis: MM. J. A. Schimnowski, J. de Caigny, G. Guilbault, C. A. Ursel et C. S. Warman.

f) de Législation: MM. J. W. McGurran, J. Pynoo, H. Boisselle, J. Guay et W. R. Appleby.

B — Comités spéciaux:

a) du Bien-être public: M. J. Guay et tous les autres échevins.

b) des Propriétés municipales: MM. C. S. Warman, J. de Caigny, J. A. Schimnowski, G. Guilbault et C. A. Ursel.

c) de la Circulation: MM. C. A. Ursel, J. de Caigny, J. A. Schimnowski, G. Guilbault et C. S. Warman.

d) du Transport: MM. J. de Caigny, J. A. Schimnowski, G. Guilbault, C. A. Ursel et C. S. Warman.

e) de l'Unité sanitaire: S. H. le maire J. G. Van Belleghem, MM. J. A. Schimnowski, H. Boisselle et C. S. Warman.

f) du Fonds d'amortissement: M. l'échevin H. Boiselle, MM. H. d'Eschambault et G. P. Shearer.

g) de Sûreté: S. H. le maire J. G. Van Belleghem, M. le juge A. Bernier, MM. les échevins J. Pynoo et C. S. Warman et M. H. De Leeuw.

h) des Parcs publics: S. H. le maire J. G. Van Belleghem, MM. les échevins J. de Caigny, H. Boisselle, J. Guay, J. W. McGurran et R. Appleby, MM. J.-A. St-Hilaire, L. C. Waugh, F. McDonald, A. Pichette et C. Turner.

i) de la Bibliothèque publique: MM. les échevins G. Guilbault et C. A. Ursel, M. l'abbé A. d'Eschambault, Mme N. T. Ediger, Mlle S. Tremblay, MM. H. L. Softley, H. L. Thompson et L. Paquin.

Les Canadiens espèrent ne pas être plus d'un an au Moyen-Orient

OTTAWA — Le quartier général de l'armée tente présentement de déterminer la durée du séjour des soldats canadiens en Egypte, dans le cadre d'un système de rotation.

En principe, cette question relève des Nations unies, puisque les militaires canadiens font partie du Corps expéditionnaire de l'organisme mondial. Mais un officier supérieur a exprimé l'espoir que le séjour de chacun n'excèdera pas un an. Il se peut que les Canadiens ne séjournent pas plus de six mois au Moyen-Orient.

On a bon espoir que les Canadiens en Egypte seront éventuellement ravitaillés par mer et que le CARC pourra rapatrier la majorité des membres de l'escadrille 435. Présentement, les appareils de l'escadrille assurent l'acheminement du matériel et des hommes, depuis Naples jusqu'à Abu Suweir, en Egypte, un trajet de 1,200 milles.

Toutefois, certains Canadiens seront affectés aux envolées de reconnaissances, ainsi qu'aux communications aériennes, suivant les instructions du major-général E. L. M. Burns, commandant du Corps expéditionnaire.

Enquête du Sénat sur les terres de l'Est du Canada

OTTAWA — Dès l'ouverture de la prochaine session parlementaire, le 8 janvier, le gouvernement se propose de confier au Sénat une vaste enquête publique sur l'utilisation et la mise en valeur des terres dans l'Est du Canada.

M. St-Laurent, qui a déjà exprimé son inquiétude au sujet de l'utilisation des sols des cultivateurs qui abandonnent des terres peu exploitables, a déclaré que le gouvernement proposera que la Chambre haute entreprenne une enquête.

Au cours d'une interview, le premier ministre s'est dit d'avis que le Sénat a déjà démontré par d'autres enquêtes qu'il pouvait accomplir cette tâche. Il a manifesté l'espoir que les sénateurs mèneront cette tâche à bien, même s'ils doivent y consacrer deux ou trois sessions.

C'est dans l'Est du pays, a précisé le chef du gouvernement, que "le problème de l'utilisation et de la mise en valeur des sols est le plus impérieux". Plusieurs Canadiens, a-t-il ajouté, ont la compétence requise pour déposer à ce sujet devant un comité sénatorial et le Sénat pourrait accomplir un travail du plus haut intérêt public s'il assumait cette responsabilité.

Projet de loi prévu

Ces remarques du premier ministre font suite aux récentes informations suivant lesquelles on rédige déjà un projet de loi en vue de l'application d'un programme de rétablissement agricole. On croit savoir que la mesure étendrait à toutes les régions du pays les avantages de la Loi du rétablissement agricole des Prairies.

En outre, la loi comporterait un plan fédéral-provincial de conservation et d'irrigation, de récupération des terres à des fins agricoles et de rétablissement des cultivateurs exploitant des terres peu cultivables.

Les spécialistes sont d'avis que des 400,000 fermes de l'Est du Canada, un quart environ ont un rendement insuffisant, produisant pour moins de $1,200 par année à des fins commerciales.

Un million de captifs tenus en esclavage en Sibérie

MAIZURU, Japon — Trois Japonais rapatriés après 10 ans d'internement en Sibérie ont révélé qu'il y a plus d'un million de prisonniers-esclaves travaillant aux mines de la région de Kolyma, dans le nord-est de la Sibérie.

Les trois rapatriés, Tochitane Ando, Takahito Hase et Séiichi Sato, s'estiment heureux d'en être sortis vivants et de pouvoir parler de leur internement.

La plupart des prisonniers, ont-ils dit, sont condamnés à ne jamais revoir leur pays. Il y a parmi eux des Ukrainiens, des Polonais, des Allemands, des Hongrois et quelques Japonais.

Chaque été, des navires transportent toutes les semaines de nouveaux prisonniers au camp de Kolyma. La vie, à bord de ces navires, est une véritable lutte de survivance. Les prisonniers sont entassés dans les cales aérées seulement par quatre hublots. Au centre des navires, de grandes cuves contiennent de l'eau et de la soupe, d'autres servant de latrines.

Aux mines d'uranium, d'or, de chrome et de manganèse, les prisonniers doivent travailler plus de 10 heures par jour. Chaque matin, on trouve parmi eux une dizaine de malades ou de morts.

★ ★ ★

Hongrois déportés dans les camps de Sibérie

MAIZURU, Japon — Les déportés hongrois remplaceront les prisonniers de guerre japonais dans les camps de Sibérie, rapporte un rapatrié japonais citant un officier russe.

Yoshimichi Nakawaga a dit qu'un officier russe au camp de Khabarovsk lui a déclaré que "de nombreux Hongrois viendront aux camps de Sibérie après votre départ".

L'Union soviétique a nié avoir expédié des rebelles hongrois hors de leur pays. L'Occident affirme que des milliers de Hongrois ont été déportés en Russie.

Nakagawa est l'un des 1,025 Japonais qui sont revenus dans leur pays après avoir passé 11 ans dans des prisons soviétiques.

Majoration du prix des journaux autrichiens

VIENNE — Les prix des journaux autrichiens ont été majorés d'environ 30 pour cent à partir du 1er janvier 1957.

Cette mesure a été décidée à la suite d'une augmentation du coût de leur production, due, notamment, à un récent rajustement des salaires.



Le **Free Press** de Winnipeg a publié, le jour de l'An, cette belle photographie familiale, qui dépeint une cérémonie chère aux **Canadiens français**, la bénédiction paternelle. M. Gene Gauthier, photographe de **La Liberté et le Patriote**, a capté cette scène chez **M. le docteur G.-M. LaFlèche**, que l'on voit bénir ses enfants, **Georges**, de Montréal, **Gisèle**, de New-York, **Janine** (Mme Hector Moreau), de London, Ont., **Huguette** (Mme Paul Lord), de St-Norbert, et **Jacques**, étudiant. Il a fallu devancer la cérémonie actuelle pour permettre à Gisèle, vedette de la radio et de la télévision, de regagner la métropole américaine.

Une victoire électorale qui aidera la cause scolaire à Maillardville

MAILLARDVILLE — Depuis le 30 septembre dernier, quand les trois écoles de Maillardville devenaient propriétés de la municipalité de Coquitlam parce que les responsables avaient refusé avec ténacité de payer environ $11,000 de taxes sur ces propriétés, ce fut grand silence parmi les catholiques: c'était le mot d'ordre.

Les membres du Conseil municipal songèrent à faire payer un loyer. Au maire qui faisait cette proposition, un des conseillers répondit: "Très bien, mais c'est vous qui irez 'collecter' le loyer!" Ils n'osèrent fermer les écoles, et les classes se poursuivirent, comme si rien n'était . . . en attendant les élections municipales du 15 décembre.

Les candidats favorisés par les catholiques comme conseillers municipaux furent MM. Mike Butler, de Lourdes, René Gamache, de Fatima, et J. Vallance, un protestant tout à fait bien disposé. Tous trois se présentaient pour un nouveau terme de deux ans. Sur la commission scolaire publique, les candidats préférés étaient Mme Hickey, une protestante, pour un nouveau terme, et M. Norman Wills, de Lourdes, nouveau candidat.

D'un autre côté, les adversaires des écoles paroissiales s'organisaient ouvertement. Les contribuables de l'arrondissement "Mountain View", sous l'instigation de leur président, M. W. Parker, présentaient deux candidats pour le Conseil municipal: MM. W. F. Edmonds et F. D. Hardy, et pour la commission scolaire, M. W. Parker, pour un nouveau terme. Dans un pamphlet exposant leur plan d'action, ils disaient: "Aucun octroi pour les écoles séparées ou paroissiales!" Les contribuables de l'arrondissement "Austin Road" présentaient un autre candidat pour le Conseil municipal, M. Proctor.

Les élections eurent lieu le samedi 15 décembre. Trente autos circulèrent sur la route toute la journée, et des observateurs se tenaient à tous les postes de scrutin au service de la cause scolaire. Tous les candidats pro-catholiques étaient élus! Conseillers: R. Gamache, 1,458 votes; M. Butler, 1,402; J. Vallance, 1,320; contre Hardy, 754 votes; Edmonds, 657, et Proctor, 350. Sur la Commission scolaire publique: Mme Hickey, 1,625 votes; N. Wills, 1,146; contre W. Parker, 900.

Cette élection donne aux catholiques une majorité de quatre sur cinq au Conseil municipal, y compris M. Stuart Alsbury, un membre de plus à la Commission scolaire publique et la défaite de l'instigateur de tous les troubles sur cette commission, M. W. Parker.

Distribution, en Hongrie, des secours par la Croix-Rouge

Un message télégraphié arrivé au quartier général de la Croix-Rouge à Montréal a annoncé l'arrivée intacte en Hongrie des vastes quantités de nourriture, vêtements et autres articles de secours. Ce message précise aussi que la distribution se fait en strict accord avec le comité international de la Croix-Rouge.

Le Dr Roger Gallopin, directeur du comité international de la Croix-Rouge, a affirmé, après avoir vérifié à Budapest que, contrairement à tous les rapports, les milliers de tonnes de secours envoyés dans la capitale hongroise depuis le 11 novembre n'ont été distribués qu'aux personnes désignées par le comité international, en collaboration avec la Croix-Rouge hongroise.

"Pas un article de secours n'a été perdu, volé ou saisi par les autorités hongroises ou russes, tant militaires que civiles", a dit le Dr Gallopin.

Il a ajouté que le comité international de la Croix-Rouge n'hésiterait pas d'arrêter toute distribution de secours en Hongrie, si l'entente entre le comité, le gouvernement hongrois et la Croix-Rouge hongroise n'était pas strictement respectée.

Le Dr Gallopin a déclaré qu'environ un quart de la population de Budapest recevra pendant l'hiver sa nourriture quotidienne par le comité international de la Croix-Rouge. Les stocks de denrées alimentaires à Budapest ne suffisent que pour une période de cinq semaines encore, et sans l'aide de la Croix-Rouge, la population de la capitale hongroise serait en danger de famine. La population de Budapest et de la banlieue est de 1,750,000 habitants.

L'Eglise n'est pas divisée: elle juge un film selon la réaction du public du pays

LONDRES — Les autorités catholiques dans le domaine du cinéma nient aujourd'hui qu'il y ait une division entre l'Eglise catholique de Grande-Bretagne et l'Eglise catholique des Etats-Unis en marge du film "Baby Doll", de Tennessee Williams.

Les autorités catholiques ont classé le film comme inacceptable à New-York. Certains conseillers catholiques ont dit que le film appelait "certaines réserves" pour les adultes, mais qu'il était "dégradant".

Les autorités catholiques officielles de la Grande-Bretagne en la matière soutiennent qu'il n'y a pas de raison pour l'Eglise de juger le film avec le même point de vue pour des auditoires britanniques et américains. Les principes de l'appréciation catholique d'un film se fondent sur les différences de "réaction nationale" devant un film.

S. E. le cardinal Francis Spellman, de New-York, et la Légion catholique américaine de la décence, ont condamné "Baby Doll" pour tous les catholiques américains aux Etats-Unis, mais les producteurs de Hollywood ont décidé d'affronter la censure!

Le comité britannique de la censure des films a donné à la production "Baby Doll" une cote "X" — pas pour les enfants de 16 ans et moins. L'Institut catholique du film (CFI) a approuvé le film pour les adultes seulement — non pour les adolescents — sous la classification "A-L" des films qui contiennent "certains éléments appelant certaines réserves".

"Le film évidemment correspond bien à des circonstances décadentes", déclare le R. P. John A. Burke, du CFI, "mais nous ne voyons pas de raison pour empêcher les catholiques romains de notre pays d'aller le voir".

Le Père Burke insiste bien sur les mots "de notre pays", en parlant de la Grande-Bretagne.

"Nous sommes affiliés avec la Légion américaine de la décence dans l'organisme international du film, et nous sommes en très bons termes avec cette Légion", ajoute-t-il, "et nous n'avons aucun droit de juger leurs attitudes: cependant, nous pouvons juger un film de la façon que nous le voyons".

Points de vue nationaux

Le Père Burke et Anthony Evans, secrétaire général du CFI, font remarquer que les instructions du pape sur les directives des autorités ecclésiastiques aux catholiques en marge de la classification spécifique des films sont de ne pas dresser de liste internationale d'appréciation des films, justement à cause des différents points de vue nationaux.

L'encyclique sur le cinéma, "Vigilanti Cura", lancée par le pape Pie XI en 1936, conseille de garder "un oeil vigilant" sur les films, et croit qu'une liste de classification mondiale des films serait désirable, mais "depuis qu'il existe maintenant une industrie cinématographique qui intéresse toutes les classes de la société, les grands et les petits, les savants et les ignorants, le jugement émis sur un film ne peut être le même dans chaque cas et sous tous les rapports".

Aucun commentaire de M. Oliva Dionne

CALLANDER — M. Oliva Dionne, père des célèbres jumelles, a dit qu'il n'avait aucun commentaire à faire sur la fermeture du salon de fleuriste que sa fille, Marie, avait ouvert à Montréal.

"Je ne crois pas que je doive faire de commentaires", a dit M. Dionne, ajoutant que toute déclaration devrait être faite par Marie. Il n'a pas voulu dire s'il savait que l'entreprise était déficitaire, comme certains le prétendent.

AU POSTE CBWT

"Music-Hall"

La prochaine émission de "Music-Hall" reflètera toute la joie et l'entrain du temps des Fêtes. L'hôtesse Michelle Tisseyre, toujours souriante, nous présentera les comiques Paul Berval et Jean-Claude Deret, les chanteurs bien connus: Robert Savoie, Lucile Dansereau, Colette Devlin et Yolande Dulude, les danseurs de "Music-Hall" et l'orchestre de 25 musiciens dirigé par Henry Matthews.

En vedette à cette prochaine émission de "Music-Hall", un ensemble vocal qui obtient beaucoup de succès auprès du grand public, à cause de sa fraîcheur, de sa jeunesse et de son dynamisme, les Petits Chanteurs de Granby.

On entendra au cours de ce programme de ravissantes mélodies telles que "Sleigh Ride", "Why Do I Love You", "Make Believe", "Le temps de te dire adieu", "D'où viens-tu, bergère?" "Il peut neiger", etc. etc.

La réalisation de ce "Music-Hall" sera assurée par Denys Gagnon.

"Le Théâtre Populaire"

Nos critiques de théâtre déplorent souvent la pénurie d'oeuvres originales sur les scènes canadiennes; surtout en ce qui concerne la comédie.

"Le Théâtre Populaire" n'encourra pas ce reproche, dimanche prochain. Il met à l'affiche une délicieuse comédie de Louis Pelland intitulée "Faux Départ".

La première originalité de Louis Pelland c'est de vivre de sa plume. Il est journaliste; il écrit beaucoup et il a travaillé pendant plus de cinq ans avec un de nos plus grands comiques, l'inimitable Gratien Gélinas.

Celui-ci peut croire, à bon droit, que ses leçons ont profité à Louis Pelland qui a déjà à son actif trois trophées, deux de Radio-Canada et le trophée Frigon.

Louis Pelland a un talent d'écrivain comique vraiment remarquable. Il a déjà présenté à la télévision une comédie très fine, au sujet extrêmement original et traité de main de maître: "le Véridique Procès de Barbe-Bleue".

L'oeuvre qu'on verra dimanche a été jouée à la radio sous le titre de "La Porte du Ciel". L'accueil qu'elle a reçu du public et de la critique a été si chaleureux que le Service International de Radio-Canada a demandé que la pièce soit traduite en espagnol.

"Faux Départ" est une fantaisie enlevante, faite de finesse, d'humour, de nuances, de bons mots et de situations d'un comique irrésistible.

Une imagination débordante, un sens aigu du ridicule, une manière d'envisager l'invraisemblable . . . c'est tout cela qu'on retrouve dans la pièce de Louis Pelland.

Les téléspectateurs penseront-ils à André Roussin, à Marcel Aymé en regardant "Faux Départ"? Sans doute retrouveront-ils chez Pelland la poésie de celui-ci et le mordant de celui-là. Mais ils reconnaîtront surtout, et c'est le plus bel hommage qu'on puisse lui rendre, un auteur qui est d'abord lui-même, et qui l'est magnifiquement.

"Faux Départ" comprend une brillante distribution. Le grand comédien français, Claude Dauphin, interprétera le rôle de Victor, l'homme dont les "faux départs" font le sujet de la pièce. Aux côtés de Claude Dauphin, on verra Georges Groulx (Innocentus); Hubert Loiselle (l'âme); Gisèle Schmidt (Irène); Marcel Cabay (le docteur); Sacha Tarride (Silverman); Andrée Lachapelle (Solange); Roger Joubert (Fernandez) et Liliane Dorsenn (la pleureuse).

"Faux Départ" sera présenté dans des décors de Pierre Delanoë, avec des costumes de Mario Mérola. L'auteur ayant accordé beaucoup d'importance aux effets sonores, les arrangements musicaux ont été confiés à François Morel.

C'est une réalisation Florent Forget.

M. Henri Bergeron

L'excellent annonceur Henri Bergeron fêtait récemment avec toute l'équipe de "L'Heure du Concert" la centième émission de cette remarquable série à laquelle il participe depuis le début.

La préparation du congrès marial mondial de Lourdes

WASHINGTON — Le recteur de l'Université catholique d'Amérique a annoncé que l'on a confié à cette université l'organisation de la participation américaine au congrès marial international de Lourdes, en septembre 1958. Mgr Bryan J. McEntegart, recteur de l'université, a précisé que la Société mariologique d'Amérique et l'Académie mariale franciscaine collaboreront, sous la direction générale de l'université, pour arrêter les détails de la participation américaine à ce congrès. L'Académie mariale internationale de Rome dirige l'organisation mondiale du congrès.

Notes agricoles

Rations pour veaux d'engrais

Selon M. F. Whiting, de la ferme expérimentale de Lethbridge, la proportion la plus économique de grains par rapport au foin pour l'engraissement des veaux de boucherie se trouve dans une ration composée en poids d'un peu plus de grains que de foin lorsque le prix de la livre de grains ne dépasse pas deux fois celui du foin. Effectivement, la proportion arrêtée de grains par rapport au foin dans la ration doit dépendre des prix relatifs et de la qualité et de la quantité du foin et des grains disponibles.



Au cours d'une expérience effectuée à la ferme expérimentale de Lethbridge, des veaux d'engrais de bonne qualité ont reçu à partir du poids vif de 500 livres jusqu'à 900 livres, 3 rations qui différaient quant à la proportion de grains et de foin. Le rapport grain-foin au poids des trois rations était de 1 à 2, de 1 à 1 et de 2 à 1, et ces proportions ont été respectées pendant toute la durée de l'expérience précédée d'une période préparatoire d'environ deux semaines. Le foin distribué comprenait un mélange de deux tiers de luzerne et d'un tiers d'agropyre à crête; le mélange de grains se composait de 35 pour cent d'orge, 35 pour cent d'avoine, 15 pour cent de pulpe séchée de betterave additionnée de mélasse de betteraves, 10 pour cent de tourteau de lin et 5 pour cent de mélasse de betterave.

Les veaux recevant la ration composée d'une partie, au poids, de grains et de deux parties de foin ont fait un gain moyen de 1.6 livre par jour et ont consommé 990 livres d'aliments par 100 livres d'augmentation de poids. A l'abattage, ce groupe a rendu 55 pour cent en viande, et en moyenne les carcasses se sont classées B.

Le deuxième groupe, recevant grains et foin en proportions égales, ont fait des augmentations de 1.8 livre par jour tout en consommant 880 livres d'aliments par 100 livres d'augmentation; ils ont rendu 57 pour cent à l'abattage et en moyenne les carcasses se sont classées A.

Le troisième groupe recevant deux parties de grains pour une partie de foin ont réalisé des augmentations de 2 livres par jour en consommant 798 livres d'aliments par 100 livres d'accroissement de poids; leur rendement à l'abattage a été de 58 pour cent et les carcasses en moyenne se sont classées A.

Le groupe recevant la ration la plus forte en grains a fait les augmentations les plus rapides, a consommé le moins d'aliments et a rendu le mieux à l'abattage.

Au point de vue du coût des aliments, si le prix de la livre de grain était deux fois celui du foin, le coût réel de l'engraissement des 3 groupes serait à peu près le même. Toutefois, pour compenser la perte qu'entraine la période d'engraissement prolongée, le rendement inférieur à l'abattage et le classement inférieur des carcasses du groupe recevant la plus faible proportion de grains (1 à 2), il faudrait que le prix des grains soit au moins 3 fois celui du foin.

• • •

Un troupeau laitier de Whitehorse a subi avec succès l'épreuve

Des résultats négatifs à la suite d'une épreuve récente à la tuberculine et d'une épreuve de sang pratiquées sur le troupeau Shorthorn de la ferme expérimentale de Whitehorse, Territoire du Yukon, font que ce troupeau est peut-être le troupeau accrédité et certifié exempt de brucellose le plus au nord au Canada.

• • •

Les porcs à l'essai dans l'I.P.-E. se classent bien

Le bureau de Charlottetown de la division fédérale de la production des volailles et des bestiaux signale que les carcasses des porcs de l'Ile du Prince-Edouard admis à la station d'essais alimentaires (Régime de l'Enregistrement supérieur) et abattus durant les 12 mois terminés le premier juillet 1956, étaient classées dans la catégorie "A" dans la proportion de 86.5 pour cent à comparer avec la moyenne canadienne de 71.13 pour cent.

Vient de paraître

Oeuvres Poétiques

par Robert Choquette

Il ne s'agit pas d'une simple réédition. M. Robert Choquette — il en avertit le lecteur dans son avant-propos — a retouché certaines de ses oeuvres de jeunesse. Mais il a réussi à éviter l'écueil que présente ordinairement un tel procédé et ces oeuvres, même retouchées, gardent toute leur fraîcheur et leur spontanéité. Il fallait le talent et la sensibilité de M. Robert Choquette pour ne pas trahir. L'auteur, par ailleurs, a tenu, par souci d'honnêteté, à ce que les oeuvres les plus retouchées figurent également dans cette édition, sous leur forme originale.

De plus, cette nouvelle édition s'est enrichie de 19 poèmes déjà parus dans des journaux ou revues, ou présentés à la radio, mais qui, jusqu'à ce jour, n'avaient pas encore été offerts au public sous forme de recueil. Voilà qui réjouira les nombreux admirateurs de Robert Choquette.

Imprimés sur papier Louvain antique, les "Oeuvres Poétiques" de Robert Choquette se présentent sous forme de deux magnifiques volumes. Le premier renferme "A travers les vents", "Metropolitan Museum", des "Vers inédits" ainsi que la version originale de certains poèmes de jeunesse de Robert Choquette. Quant au second, il est consacré à "Suite Marine".

"Oeuvres Poétiques" de Robert Choquette. Fides 1956. (Coll. "Le Nénuphar") 2 vols sur papier Louvain antique. Tome I — "A travers les vents", "Metropolitan Museum", "Poésies Nouvelles" et "Vers inédits". 340 pages. $3.50 (par la poste $3.65). — Tome II — "Suite Marine". 282 pages. $3.00 (par la poste $3.15). En vente dans toutes les librairies et chez Fides, 135, avenue Provencher, St-Boniface.



L'étoile **Jean Béliveau**, des Canadiens de Montréal, a été nommé "Athlète de l'année" et "Gentilhomme de l'année" par les experts sportifs. Il se maintient bien en avant de tous ses adversaires et, s'il continue au même rythme, il réussira à abattre 3 records au cours de la présente saison. Lors des 30 parties jouées à date, Béliveau a compté 16 buts et 29 assists. Il a aussi passé 69 minutes au banc de punition, ce qui lui vaut le titre de joueur le plus puni de la ligue. (CW)



Exclusif à "La Liberté et le Patriote"
par Jacques LEMOYNE

Chers lecteurs, le temps est venu de vous souhaiter à tous une bonne et heureuse Année. Il serait beaucoup trop long de formuler ici tous les voeux de santé et de bonheur qui nous viennent à l'esprit à la veille du Nouvel An. Contentons-nous donc de la formule ancienne qui résume bien toutes les aspirations légitimes de l'homme: et le paradis à la fin de vos jours.

L'année qui vient de se terminer a été fertile en émotions de tous genres. Sur la scène internationale, les jeux olympiques ont encore donné lieu à des explosions de propagande politique que la tragique situation hongroise a rendu encore plus attristantes. Au Canada, c'est notre compatriote, Jean Béliveau, qui a été choisi l'athlète de l'année, un titre qui convient parfaitement à un gentilhomme de cette stature. Le succès n'a pas changé Béliveau; il l'a tout au plus amélioré. Quant à Marlene Stewart, qui oserait lui disputer un titre si âprement gagné?

L'équipe de l'année, à notre humble avis, a été celle des Eskimos d'Edmonton, tandis que les Canadiens de Montréal venaient ensuite. Cliff Lumsden, le fameux nageur de Toronto, a été l'athlète le plus courageux de l'année au Canada, et le boxeur Earl Walls, le plus sage, en accrochant ses gants. La tenue des Warriors de Winnipeg, qui ont remporté le championnat de hockey de leur ligue et la coupe Alexandre à leur première saison dans le sport organisé, mérite d'être signalée, même si ces victoires ont été sans lendemain.

Pour ce qui est de l'événement le plus dramatique de l'année, nous croyons que les efforts de Marilyn Bell dans sa première tentative pour traverser le détroit Juan de Fuca méritent la palme. Nous pourrions ajouter que nous avons été heureux de la victoire des Canadiens dans la ligue Nationale de hockey et déçu de la défaite des Dodgers et des Red Sox de Boston au baseball.

Chose certaine, nous ne croyons pas que les relations entre les hommes aient progressé beaucoup grâce aux sports, cette année. Par contre, on semble se défaire un peu plus du complexe de spectateur, ce qui est de nature à aider toute la nation canadienne.

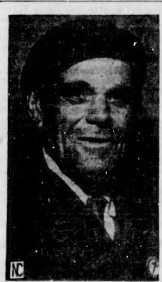
Mauvais goût

Les dirigeants du patin de fantaisie en notre pays viennent de se montrer sous leur jour le plus mesquin en suspendant Mlle Dafoe, de Toronto, pour les remarques faites au sujet de la manière de juger les concours internationaux de patinage de fantaisie. Ses accusations ont du reste été supportées par les déclarations de Mlle de Bieff, une ancienne championne mondiale, qui n'y est pas allée de main morte pour dénoncer l'irresponsabilité des juges, leur manque de compétence et de justice. Ceci nous prouve, une fois de plus, que les hauts standards de l'amateurisme que nous défendons si chèrement servent d'escalier aux autres pays pour nous dépasser dans les compétitions internationales.

Nous espérons que la suspension imposée à Mlle Dafoe sera immédiatement levée, tant elle est ridicule et tant elle nous prouve le bien fondé des accusations portées par notre compatriote. Mlle Dafoe a annoncé qu'elle continuerait à s'intéresser au patinage de fantaisie en notre pays, et nous l'en félicitons. Il est difficile, en effet, après une injustice semblable, de garder la tête haute et de continuer à faire son devoir. Espérons que les clubs de patin du Canada vont se libérer de la classe autocratique qui veut faire de ce sport "sa chose".

Nous terminerons cette chronique de la veille du Nouvel An en disant quelques mots du combat Fullmer-Robinson. On est à employer tous les trucs imaginables pour présenter cette bataille au public. Les experts affirment que Robinson est fini, qu'il en est à son dernier combat important. Cela est peut-être possible, mais il ne faut pas se laisser tromper par un homme du calibre de Robinson qui sait reconnaître un million de dollars quand il les voit! Perdre le titre équivaut pour Sugar à la perte d'une mine d'or. Il sera dangereux et il faudra le surveiller de très près. Fullmer gagne peut-être contre les machines électroniques, mais Robinson possède quelque chose que la machine n'a pas: la science et une belle intelligence pour s'en servir.

— Les changements subits de fortune ont un grand inconvénient: les enrichis n'ont pas appris à être riches et les ruinés à être pauvres. — J. JOUBERT.



M. Marko Shala, âgé de 58 ans, réfugié albanais, que l'on voit ici, est enfin arrivé aux Etats-Unis, terminant ainsi un exil de 12 ans. En 1944, condamné à mort, il s'enfuit de son pays vers l'Italie. Son entrée en Amérique s'est faite sous les auspices du "Catholic Relief Services" du "National Catholic Welfare Conference". Il travaillera comme manoeuvre sur les fermes des environs de Buffalo, N.-Y. En autant qu'il puisse savoir, toute sa famille fut décimée durant la guerre. (NC)

A Hollywood

Au cours d'une répétition, un célèbre chef d'orchestre reprend assez vertement une chanteuse. Vexée, celle-ci se rebiffe.

— N'oubliez pas, maître, que je suis une étoile!

— Oui? Eh bien: scintillez en mesure!


La Liberté et Le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619, de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: RAYMOND DUROCHER, O.M.I.

ABONNEMENTS — **Canada:** 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00

Toute correspondance doit être adressée à La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe. Ministère des Postes, Ottawa

Souhaits pour l'année nouvelle

Afin de promouvoir plus efficacement la paix, la prospérité et le bonheur que l'on se souhaite mutuellement au début de l'année avec tant de prodigalité, il semble opportun de suggérer quelques éléments d'un programme destiné à atteindre ces buts. En voici pour tous les goûts:

1. Que tous les hommes de bonne volonté lisent le discours de Noël du pape afin de se faire une idée claire de la situation mondiale et des quelques gestes à poser pour améliorer les relations internationales.

2. Que le parti libéral laisse aux provinces, aux municipalités et aux particuliers les revenus et les pouvoirs nécessaires pour favoriser l'activité locale et personnelle et ralentir la tendance nationale vers une bureaucratie paternelle et toute-puissante.

3. Que les dirigeants de ce parti cessent de crier à la "désunion nationale" chaque fois que les catholiques du pays demandent la nomination d'un ambassadeur au Vatican, la sauvegarde de la religion dans les activités scolaires et hospitalières du gouvernement, l'élimination d'une poignée de bureaucrates dépourvus de sens moral qui exercent une influence visible à Radio-Canada.

4. Que le parti conservateur fasse preuve de convictions pratiques sur l'authenticité du bilinguisme fédéral.

5. Que les catholiques du pays, de toutes les langues et de tous les rites, mettent l'accent sur la foi et la discipline qui les unissent, qu'ils partagent leur surabondance d'hommes et de dollars au bénéfice des moins fortunés et surtout des missions indigènes, qu'ils ne se gênent pas pour exercer une influence chrétienne dans leur milieu et pour chercher ouvertement et vigoureusement la conversion des concitoyens protestants.

6. Que les ouvriers et les fermiers, les capitalistes et les politiciens fassent des efforts pour voir leurs propres aspirations dans le cadre du bien commun.

7. Que nos compatriotes de la province de Québec repensent leurs traditions à la lumière des conditions changeantes de la vie économique et culturelle, afin d'assurer leur propre fidélité, l'exercice d'une influence dynamique sur la vie du pays tout entier et surtout un appui puissant aux minorités du continent.

8. Que les journaux de la province de Québec fassent pression auprès de leurs services de nouvelles afin de pouvoir publier plus de rapports sur les activités des groupes minoritaires ailleurs dans le pays et afin de mieux renseigner les journaux de langue anglaise en dehors de la vieille province sur le sens réel des événements qui s'y déroulent.

9. Que nos associations cultivent davantage l'appui populaire en favorisant la renaissance des cercles paroissiaux, l'expansion du mouvement Foyer-Ecole et Jeunes Canadiens français, la tenue de réunions publiques plus fréquentes, la prise de responsabilités plus grandes par des laïques.

10. Que le gouvernement manitobain donne suite à la recommandation du comité sur le curriculum de la province, aux données de la pédagogie moderne, aux exigences d'un canadianisme intégral, en permettant l'enseignement du français dès les premières années scolaires.

11. Que la recherche de l'efficacité par la réorganisation du système scolaire et municipal ne donne pas la priorité aux considérations économiques au détriment des valeurs démocratiques, culturelles et religieuses.

12. Que les jeunes, malgré le mauvais exemple de leurs aînés, se choisissent des carrières dont les principales satisfactions se reflètent dans le coeur plutôt que dans le portefeuille.

13. Que l'on écoute de préférence les postes de langue française, que l'on achète de préférence les produits des commanditaires de ces postes, que l'on demande plus de programmes canadiens-français aux postes de télévision, que nos artistes se préparent à prendre part dignement à ces programmes.

14. Que nos lecteurs soient des abonnés, et que les abonnés soient des abonnés payant promptement. Que nos annonceurs fassent expérience de la puissance d'achat de notre peuple. Que nos correspondants soient réguliers, rapides et soucieux des détails, surtout des noms. Que nos typographes soient patients et ennemis des coquilles. Que nos rédacteurs soient avides d'exactitude, amis des dictionnaires et des grammaires, assez souples pour passer d'un texte papal à un texte de recette, indulgents de la petitesse humaine, profondément convaincus que le journal est l'instrument le plus puissant pour conserver l'âme de notre peuple, en assurer l'unité, et en faire sentir l'influence.

15. Que les soucis de la paix et de la prospérité mondiales, nationales, fédérales, raciales, paroissiales et familiales ne fassent pas oublier qu'une seule chose est vraiment nécessaire: sauver son âme.

Le Dr W. Penfield est d'avis qu'on enseigne trop tard la langue seconde

MONTREAL — L'éminent neurologiste, Dr W. Penfield, spécialiste dans les recherches sur le cerveau humain, suggère des méthodes révolutionnaires pour l'enseignement des langues. Le Comité de publicité de la division bilingue des Infirmières d'Industrie a obtenu la permission de publier un compte rendu en anglais et en français de la causerie du Dr Penfield dans l'espérance que la lecture de ce compte rendu encouragera l'étude des langues étrangères.

Quand les médecins s'ingèrent dans le domaine de l'enseignement profane, c'est du nouveau non seulement pour les médecins eux-mêmes mais aussi pour le monde en général. Le Dr Wilder Penfield, directeur de l'Institut Neurologique, s'élève contre la manière dont les langues étrangères sont enseignées dans les écoles canadiennes. Ses suggestions ont pour but de contribuer à améliorer l'enseignement des langues et offrent un moyen de faire du Canada une nation vraiment bilingue.

Etudiants trop âgés

Dans un discours prononcé à Ottawa devant un nombreux groupe de savants réunis au Conseil National des Recherches, le célèbre neurologiste s'élevait contre les méthodes des éducateurs qui ignorent l'évolution irréversible des fonctions de spécialisation du cerveau humain et commencent à enseigner les langues étrangères à un moment où les étudiants sont trop âgés pour pouvoir les apprendre facilement et d'une façon adéquate.

D'après le Dr Penfield, le système actuel d'enseignement rend presque impossible à la moyenne des gens de devenir bilingues pour les besoins de la vie courante.

"L'ignorance des langues étrangères est le plus grand obstacle qui s'oppose à l'unité et à la bonne entente entre les peuples", dit le Dr Penfield. C'est un mur beaucoup plus difficile à franchir que n'importe quel rideau de fer; c'est un problème aussi bien mondial que canadien.

C'est la parole qui fut le premier miracle accompli par le cerveau humain, et c'est la parole qui a fait de l'homme ce qu'il est, qui le différencie de l'animal. Le cerveau humain est l'organe de la destinée. Il renferme dans son mécanisme une constante activité, des secrets qui détermineront l'avenir de la race humaine.

Quand le cerveau est apte

Les animaux, expliquait le Dr Penfield, abeilles et oiseaux, chiens et singes se servent d'un langage inné, et dont ils ont hérité. Le cerveau d'un nouveau-né, par contre, possède un centre de la parole qui est comme une feuille blanche prête à être remplie. Pendant la première enfance, de 1 à 10 ans ou 14 ans, ce centre du cerveau est souple et réceptif. Durant toute cette période, le cerveau est particulièrement apte à apprendre les langues, mais après l'âge de 10 à 14 ans, il semble devenir peu à peu et inévitablement plus rigide, plus lent et moins réceptif. Il est alors prêt à faire face à d'autres exigences de la vie, prêt au raisonnement, à la compréhension et même à la sagesse.

Ce sont des transformations irréversibles de l'évolution physiologique du cerveau, dit le Dr Penfield, et que les éducateurs ne devraient pas perdre de vue.

Quand il est encore temps

"Pourquoi commencer à initier les jeunes gens avec les langes étrangères longtemps après qu'ils ont perdu la pleine capacité pour les apprendre? Pourquoi remplacer les méthodes efficaces et éprouvées sur le genou maternel par des techniques de grammaire et de syntaxe, à un moment où le mécanisme du cerveau par lequel on apprend les langues est déjà relativement rigide et stable?"

Plusieurs langues peuvent être apprises avec peu d'effort si elles sont enseignées d'une manière appropriée et à un âge propice. Il est temps d'établir de nouvelles méthodes pour apprendre les langues secondaires

"L'ignorance de langues étrangères nous sépare du reste du monde et de la culture des autres pays; c'est un point plus important que jamais à considérer", dit le Dr Penfield. Puis, il trace l'histoire de la civilisation occidentale des derniers 5,000 ans pour démontrer que les gens instruits dans le passé avaient toujours parlé plus d'une langue.

Système inefficace

Le Dr Penfield propose, dans l'intérêt du bilinguisme au Canada, de substituer son propre système à la méthode actuelle qui, il faut l'avouer, ne s'est pas avérée efficace.

Suivant sa théorie, les enfants de parents anglais devraient fréquenter les écoles maternelles, les jardins de l'enfance pendant les premières années de classe, jusqu'à l'âge de 8 ou 10 ans, sous la direction d'éducateurs et d'instituteurs dont le français est la langue maternelle. Ils apprendraient ainsi la langue secondaire non pas comme une langue étrangère, mais de la manière naturelle qui caractérise l'enseignement d'une mère ou d'une bonne d'enfant. Quand on leur lira des histoires et des vers d'enfants, quand ils joueront, s'exerceront à colorier ou lorsqu'ils chanteront, la seule langue parlée sera le français.

A l'âge où c'est facile

Après les deux premières années, les éducateurs français peuvent être remplacés par des instituteurs espagnols ou allemands si l'on désire apprendre aux enfants une troisième langue.

L'inverse pourrait se faire en ce qui concerne les enfants de langue française. A cet âge et pendant cette période de l'évolution physiologique du cerveau, les enfants n'y trouveraient rien d'étrange ou de difficile. Ils accepteraient comme tout naturel un état de choses où ils apprendraient à la maison les contes de "Ma Mère l'Oie" en anglais et à l'école ils les apprendraient en français ou vice versa. L'enfant n'aurait pas plus de difficulté à apprendre trois langues qu'à en apprendre une seule, nous assure le Dr Penfield.

Le bilinguisme canadien représente pour tous ceux qui réfléchissent un but désirable. Le chemin qui y mène est encombré de beaucoup de difficultés, en particulier de la part des citoyens de langue anglaise. Les conclusions du Dr Penfield sont cependant nouvelles, ses suggestions révolutionnaires.

Composition actuelle du Sacré Collège

ROME — Le Sacré Collège compte 60 cardinaux en ce moment; 21 cardinaux italiens, dont deux sont âgés de 90 ans; six ont dépassé les 80 ans et 9 ont plus de 70 ans. Les cardinaux Ruffini, Lercaro et Ottaviani ont respectivement 68, 65 et 66 ans, tandis que le cardinal Siri compte à peine 50 ans.

La situation des 39 autres cardinaux non italiens est sensiblement différente. Seuls six ont de 80 ans; 13 plus de 70; 14 plus de 60 et 6 plus de 50.

Vingt-quatre nationalités différentes se trouvent représentées dans le Sacré Collège. Comme on le sait, le doyen du Sacré Collège est un Français, S. E. le cardinal Eugène Tisserant, né le 24 mars 1884 et élevé à la Pourpre Romaine le 15 juin 1936.

A la veille du dernier Consistoire — janvier 1953, c'est-à-dire voici près de quatre ans — le nombre des membres du Sacré Collège était descendu au total de 46 cardinaux.

On voit sur cette photo le Chevalier suprême **Luke E. Hart**, à droite, et **M. William Porter**, gérant de l'usine, faisant la dernière inspection du don magnifique de 100 tonnes d'équipement d'imprimerie, que les Chevaliers de Colomb ont offert récemment à la hiérarchie catholique de Bolivie. S. Exc. Mgr Humberto Mozzoni, nonce apostolique de Bolivie, a dit que l'arrivée de cette presse sera une aide providentielle pour combattre la propagande communiste anti-catholique dans ce pays. Cet équipement servait auparavant à imprimer "Columbia", la revue de l'Ordre. (NCWC)

Billet du vendredi

ÉMILE GAUVREAU, journaliste américain

Emile Gauvreau, qui vient de mourir aux Etats-Unis, fut longtemps l'un des journalistes les mieux connus, les plus épris de sensation, les plus discutés de la ville de New-York.

Canadien français par ses parents, mais né en Nouvelle-Angleterre, il était devenu Américain dans le sens le plus complet du terme, peut-être le plus mauvais. Il ne s'identifia jamais beaucoup avec les Franco-Américains de l'est du continent, s'éloigna plutôt d'eux.

Pendant des années, il fut l'âme dirigeante du journal de Bernarr Macfadden, célèbre par son "culturisme" et sa "psycultopathie": **The Daily Graphic**, que ses adversaires appelaient "Daily Pornographic". Il poussa à son point culminant le jaunisme dans la presse américaine, dépassant de loin ce que l'on avait vu et connu dans le passé, y compris la grosse caisse de James Gordon Bennett et le tam-tam de William Randolph Hearst. Il ne se contenta point d'exploiter à fond les meurtres, assassinats et scandales en marge de la vie quotidienne, mais il n'hésitait pas à en remettre, comme on dit.

C'est lui qui inventa le "composographe", c'est-à-dire le montage photographique qui reconstituait par truquage les événements tels qu'on se les représentait, avant, pendant ou après les récits publiés par le journal. On ne saurait dire que la stricte vérité se trouvait ainsi servie, selon le respect qui lui est dû.

★ ★ ★

Mais Macfadden et Gauvreau s'en moquaient ensemble. Le premier était un as de la publicité, qui fit par elle une rapide fortune. Il commença par donner des leçons de culture physique, annonçant son établissement par des photographies de sa propre personne, où il exhibait son développement musculaire. Il ouvrit ensuite des restaurants, se lança dans la publication de revues, dont la première, **Physical Culture**, ne tarda pas à faire des petits. Vint un jour où il possédait des hôtels jusqu'en Floride, des sanatoria, des écoles où la culture physique était le leitmotiv, non sans accompagnement de dollars.

Quand il se mit en tête d'avoir à lui un quotidien pour épauler ses oeuvres, répandre ses idées et ajouter à la recette, il trouva en Gauvreau un rédacteur selon son coeur, qui dirigeait alors le **Hartford Courant**. Les deux firent la paire parfaite, dans leur genre. Ils furent les premiers à populariser les témoignages directs en marge de la nouvelle, obtenant des déclarations, commentaires ou confessions de personnes reliées, de près ou de loin, aux événements relatés. Témoignages, il va sans dire, que rédigeaient les nouvellistes attachés à leur journal, mais le public n'y vit que du feu. Ils exploitaient la sottise humaine, qui est sans limites.

★ ★ ★

Sauf erreur, Gauvreau ne songeait qu'à gagner de l'argent, le plus vite possible, et il ne se montrait pas difficile sur les moyens. Intelligent et inventif, frondeur, capable de jouer des coudes, il ne se faisait pas d'illusions sur son éthique, et l'on a raison de croire qu'il n'était pas enchanté de lui-même.

C'est ce que laissent entendre quelques passages de son ouvrage autobiographique, **My Last Million Readers**, entre autres celui-ci: "J'étais de cet étrange groupe de gens qui consacrent leur vie à des occupations qui leur répugnent, pour gagner de l'argent dont ils ne veulent pas, lequel achète des choses dont ils n'ont pas besoin, dans l'intention d'impressionner des personnes qu'ils n'aiment pas".

Macfadden et Gauvreau se donnèrent du mal pour perfectionner le journal à sensation, dans le sens de la sensation, et ils y gagnèrent peu. En fait, le **Graphic** n'apporta jamais de bénéfices, et il dut fermer ses portes en 1932. Macfadden mourut il y a quelques années et Gauvreau vient de le suivre dans la tombe. Il était âgé de 62 ans et 8 mois.

Né à Centerville, Conn., fils d'Alphonse Gauvreau et de Malvina Perron, il avait fait ses études à l'Académie Provencher de Montréal et à l'Ecole publique de New Haven, Conn. Il avait épousé Sarah Joyner en 1916.

Il laisse plusieurs ouvrages en anglais: **Hot News**, **What so Proudly We Hailed**, **The Wild Blue Yonder**, **My Last Million Readers**. Gauvreau n'a pas que des mauvais coups à son crédit. C'est lui qui, en 1923, dénonça la fabrication frauduleuse de diplômes médicaux aux Etats-Unis, et tua en 1925 le concours national de beauté d'Atlantic City, en prenant à partie les juges et leurs méthodes.

L'ILLETTRE.

Les opinions de nos contemporains

Régiment d'artillerie pour Valcartier

La promptitude avec laquelle le Canada a été en mesure de fournir un contingent aux forces des Nations unies en Egypte a fait taire bien des critiques sur l'état de notre organisation militaire. Le ministre de la Défense a saisi l'occasion de répéter que le volontariat demeure le meilleur système de recrutement pour faire face aux conditions actuelles.

Néanmoins, avec les tâches croissantes qui sont assignées aux soldats canadiens pour le maintien de la paix, on peut prendre pour acquis qu'il sera nécessaire avant longtemps d'appeler d'autres régiments en service actif. Par exemple, le Canada fournit des observateurs militaires pour le maintien de la trêve en Indochine; il accomplit depuis plusieurs années une tâche analogue au Cachemire et le général Burns avait des Canadiens au sein de l'ancienne commission d'armistice en Egypte et Israël. Ces effectifs sont loin d'avoir l'importance numérique de la brigade que le Canada maintient en Allemagne comme contribution à l'Otan, mais ils n'en puisent pas moins dans les cadres des forces canadiennes. Aussi, quand la force de l'O.N.U. a été constituée pour l'Egypte, le Canada a dépêché une unité de remplacement à un régiment qui va terminer son terme de service en Allemagne.

Dans ces conditions, il faut prévoir une augmentation des unités qui passent de la réserve à l'active et tout indique que les quartiers généraux font déjà leurs plans en conséquence.

L'occasion est donc propice pour réclamer la formation d'un régiment d'artillerie canadien-français dans l'armée permanente du Canada. Durant la dernière guerre, le 4e Medium de l'Artillerie royale du Canada avait été formé d'une unité de Montréal et du 58e de Lévis et Québec. Mobilisé en 1942, le régiment a servi avec honneur dans toute la campagne du Nord-Ouest de l'Europe. La presque totalité de ses officiers étaient de Québec et il fut commandé par des hommes comme le colonel Réal Gagnon et le colonel Maurice Archer, tous deux de Québec. Rares sont les régiments d'artillerie qui se sont mérité une aussi haute réputation, avec toutes les formations alliées que nos artilleurs ont été appelés à soutenir au combat.

Plusieurs raisons justifieraient le retour en service de cette belle unité. En premier lieu, il est nécessaire de fournir des "ouvertures" aux Canadiens français qui ne peuvent tous être attirés par l'infanterie La tradition vilaine qui écartait les nôtres des armes techniques fut rompue lors de la dernière guerre et il faut éviter d'y revenir.

En second lieu, un nombre croissant de jeunes Canadiens français, soit dans nos collèges, soit au Collège Militaire de St-Jean, se destinent à la carrière militaire. Si des régiments ne passent pas à l'active, ils ne peuvent guère espérer un avancement normal ou des postes permanents.

En troisième lieu, la présence d'une unité militaire dans une région signifie un accroissement de population d'au moins 600 personnes, dont les revenus sont élevés et stables. Le commerce et l'activité économique de la ville de Québec et sa région y trouveraient un avantage.

Les hauts officiers de l'Armée, à Ottawa, sont loin d'être opposés à l'établissement d'un régiment d'artillerie à Valcartier. Non seulement ils connaissent la valeur des artilleurs québécois de la dernière guerre, mais plusieurs — en particulier, le général Simonds — ont toujours envisagé une vaste expansion du camp de Valcartier. Même s'il est impossible d'agrandir Valcartier au point que son territoire puisse servir aux exercices de l'artillerie, un régiment d'artillerie pourrait y être stationné, quitte à suivre son entraînement du tir à Gagetown. Car l'un des obstacles au recrutement des Canadiens français dans les armes spécialisées fut toujours l'éloignement des camps dans des milieux étrangers et le manque de facilités pour acueillir leurs familles.

Prévoir et réclamer le retour à l'active de notre régiment d'artillerie n'est pas du militarisme. C'est de la simple prévoyance.

Lorenzo PARE.
(L'Action Catholique)

★ ★ ★

Assurance-santé

Le projet approuvé par les compagnies de chemin de fer du Canada pour assurer à un grand nombre de leurs employés la protection d'assurance-vie, d'assurance-accident et d'indemnités pour soins médicaux et hospitaliers, est un nouvel exemple du rôle que peut et doit tenir l'entreprise privée dans la sécurité sociale.

Beaucoup de partisans du projet fédéral d'assurance-santé estiment qu'un tel service doit être assumé par l'Etat, et que les diverses formes de sécurité sociale doivent être étatisées. Or, depuis une quinzaine d'année, l'assurance-santé a connu au Canada un développement prodigieux. Au point que dans notre province une partie notable de la population est assurée pour les frais d'hospitalisation.

La nouvelle entente, qui se rattache à une convention collective de travail, intéresse 140,000 employés ferroviaires et leurs familles, soit en tout environ 500,000 personnes. Ce programme coûtera $13,500,000 par année, payés en parts égales par les chemins de fer et par les employés. De plus, les compagnies offriront une protection analogue à leurs autres employés.

Il est normal que de telles assurances soient organisées dans le cadre des conventions collectives, et avec la participation des employeurs. Et aussi que ces services soient administrés par les entreprises ou sociétés privées. L'Etat devrait limiter son intervention à deux aspects. D'abord pour que les citoyens non encore assurés aient accès aux mêmes services, à des conditions compatibles avec leurs revenus. Et aussi pour assumer la surveillance de ces organismes, comme cela existe déjà du reste pour toutes les entreprises d'assurance. Vouloir supprimer ce qui existe déjà, pour instaurer des services étatisés, serait une erreur.

(Le Devoir) P. S.

L'avenir de M. Duff Roblin

Parmi les orateurs qui se sont produits au cours du congrès conservateur, il faut accorder une mention spéciale à M. Duff Roblin, le chef de l'opposition à l'Assemblée législative du Manitoba. La plupart des journalistes s'accordent à dire que le discours qu'il a prononcé dans la journée du jeudi était fort supérieur à ceux des trois candidats le soir.

Il y a plus. M. Roblin parle le français avec aisance. C'est avec facilité qu'il est plus d'une fois passé d'une langue à l'autre au cours de son discours. Il ne s'est pas contenté de dire des banalités en français; il a eu, dans les deux langues, des déclarations très heureuses sur les rapports entre les deux groupes ethniques et sur le rôle des Français dans l'histoire manitobaine. Si l'on songe que le vote français au Manitoba n'est pas particulièrement considérable, ses déclarations paraissent d'autant plus désintéressées et sincères.

M. Duff Roblin n'est encore âgé que de 40 ans. Il appartient à une vieille famille conservatrice qui a fourni au Manitoba l'un de ses premiers ministres. Pour peu qu'il remporte des succès sur la scène provinciale, il est probable que l'on songera un jour à lui comme chef du parti conservateur fédéral. Il est peut-être le chef, le messie, que les conservateurs attendent pour redevenir un grand parti canadien.

(Le Devoir) P. V.

★ ★ ★

Légitime revendication du groupe français en Alberta

Les groupes français des autres provinces canadiennes ne manquent jamais une occasion de réclamer leurs droits. C'est ainsi que, graduellement, ils ont obtenu la reconnaissance qu'ils méritent pour le rôle qu'ils jouent sur le plan national. Si optimiste soit-on, il faut admettre que la bataille n'est pas encore gagnée et ne le sera pas avant longtemps. Elle est sans cesse à reprendre et c'est cette fidélité, cette ténacité, qui permettent de conserver le terrain gagné. Qu'on cesse pour un instant et tout sera compromis en un rien de temps. Nos groupes français de l'extérieur le savent mieux que quiconque et c'est pourquoi ils sont si alertes dans la défense de leurs positions et dans leurs efforts pour en gagner de nouvelles.

Actuellement, c'est en Alberta en particulier qu'on essaie de faire nommer un représentant du groupe canadien-français à la Cour Suprême de cette province. Jusqu'ici, il a été de tradition que les Canadiens français comptent un représentant parmi les juges de la Cour de District, tout comme il a été de tradition que les catholiques comptent deux représentants au nombre des juges de la Cour Suprême, mais on n'a jamais eu de juge canadien-français sur ce tribunal, le plus important de la province. On profite de la retraite prochaine du juge W. A. MacDonald, l'un des représentants de l'élément catholique pour réclamer qu'il soit remplacé par un Canadien français. Ce serait le premier juge de notre nationalité appelé à siéger sur ce tribunal.

Les organisations mènent la bataille depuis quelque temps déjà pour arracher cette reconnaissance des droits de l'élément français aux autorités fédérales. **La Survivance**, journal d'Edmonton, a pris, comme c'était normal, la tête de la campagne au nom des 56,185 personnes d'origine française de cette province. Elle réclame que l'élément français jouisse du même traitement que ceux des provinces de Saskatchewan et du Manitoba qui ont leur représentant à la Cour Suprême.

Le groupe albertain peut compter sur l'appui du Canada français dans ces revendications bien légitimes auprès des autorités fédérales, qui, espérons-le, lui donneront le même traitement que les minorités françaises des provinces voisines. Ce ne sont pas les bons candidats qui manquent. Il n'y a donc plus de raison de retarder cette autre reconnaissance du fait français dans la province de l'Alberta.

(Le Soleil)

Sur la scène nationale

Un jubilé qui a été ignoré

Les récents événements internationaux ont laissé dans l'ombre un jubilé d'argent significatif pour le développement du Commonwealth et du Canada en particulier: c'est le 11 décembre 1931 que le Statut de Westminster était sanctionné par la Couronne. Il y a donc vingt-cinq ans que les membres du Commonwealth sont légalement indépendants du Parlement britannique, et qu'ils peuvent librement légiférer chez eux sur leur population, leur domaine et leur relations mondiales.

Cette véritable charte de l'autonomie complète du Canada et des autres membres du Commonwealth était l'aboutissement du voeu adopté à la Conférence Impériale de 1926 déclarant que les Dominions sont des "groupements autonomes dans les limites du Commonwealth britannique, égaux en statut, aucunement subordonnés les uns aux autres en matières intérieures ou étrangères, mais unis par une commune allégeance à la Couronne et librement associés comme membres de la Communauté britannique des nations". Mais plus encore, cette charte était le confirmation d'un état de fait sanctionné par la coutume.

En effet, jusqu'à ce Statut, le Parlement britannique avait théoriquement le droit légal de lever des taxes et de conscrire des soldats au Canada. En pratique, ce droit ne pouvait pas être imposé; car le développement politique du Canada l'avait rendu caduc. Comme c'est le cas dans le développement constitutionnel de l'Angleterre, la coutume s'est montrée plus forte que le droit strict. On sait qu'il se trouve des statuts en Angleterre qui n'ont plus de force d'application, et que les circonstances seules amènent éventuellement leur révocation. Ce qui montre qu'un Statut constitutionnel ne saurait, dans l'esprit des législateurs et de la pratique, être un obstacle au développement d'une nation.

Si le Statut de Westminster confirmait ainsi un état de fait, il ne pouvait nullement prévoir les progrès extraordinaires du Canada pendant le quart de siècle qui vient de s'écouler, ni prophétiser sur son développement futur. Sans avoir à énumérer les mesures successives par lesquelles le Canada s'est montré indépendant, nous rappellerons seulement que la cessation des appels au Conseil Privé ont mis le point final à la réalisation de l'autonomie canadienne.

C'est en vertu du Statut de Westminster que le Canada prit part librement à la seconde guerre mondiale, qu'il a signé de droit les armistices et traités de paix, qu'il fait partie de son seul propre chef des Nations unies et du Pacte de l'Atlantique, et qu'il mène enfin ses relations externes selon ses intérêts dans le cadre de la paix mondiale. En vérité, les interventions multiples du Canada tant dans la préparation de la Charte des Nations unies que dans ses conseils et ses décisions pratiques, ont augmenté considérablement sa stature internationale.

Nous avons assisté même à des divergences importantes entre Londres et Ottawa dans les affaires internationales. L'une est la décision de son Parlement de ne pas adhérer au bloc de la livre sterling; l'autre est d'éviter de se lier par un accord à une politique impériale et même de se lier par le pacte d'Ogdensburg (1940) pour la défense permanente de l'hémisphère nord-américain; une autre est le refus d'Ottawa de reconnaître la Chine communiste, comme Londres l'a fait; et la dernière est la réprobation du Canada pour l'intervention anglo-française en Egypte.

La force profonde du Statut de Westminster se voit justement dans le maintien des liens constitutionnels et sentimentaux du Canada avec la mère-patrie, en dépit des divergences qu'il permet. Les initiatives du Canada aux Nations unies ont ainsi aidé Londres à se tirer d'embarras, comme ce fut le cas de la résolution canadienne d'envoyer en Egypte une force de police internationale, et des facilités financières qu'Ottawa consent à Londres pour surmonter les difficultés financières actuelles.

Tout en jouant délibérément le rôle de médiateur discret entre Londres et Washington, le Canada peut ainsi fonder sa politique extérieure sur ces trois principes exclusivement: 1) défense hémisphérique en relation avec les Etats-Unis; 2) obligations librement contractées dans le cadre des Nations unies; 3) obligations plus précises librement contractées dans le cadre de l'Otan. Pour le reste, l'avenir seul nous révélera la valeur subséquente du Statut de Westminster pour le libre développement des nations du Commonwealth et la réalisation de son idéal pacifique.

T. GREENWOOD.

Le gouvernement de l'Australie favorise l'aide aux écoles catholiques

CANBERRA — Le gouvernement australien a décidé d'intervenir dans les dépenses de l'enseignement confessionnel, principalement catholique. Il envisage notamment de procurer des capitaux pour la construction de locaux à un taux d'intérêt ne dépassant pas 5 pour cent. Mgr O'Brien, archevêque de Canberra, a déjà fait savoir qu'il acceptait l'offre.

Par contre, les dirigeants des églises non-conformistes, qui n'ont pas d'écoles, s'y sont opposés! Etant donné l'accroissement considérable de la population de Canberra, le nombre d'écoles n'est plus suffisant: les écoles de deux paroisses de la ville groupent à elles seules le tiers de la population scolaire de la ville. L'église catholique intervient pour 26, 5 pour cent dans les frais de fonctionnement.

ROME — M. Vittorino Veronese, délégué du gouvernement italien à l'UNESCO, bien connu dans les milieux de l'Action catholique italienne et mondiale — il est notamment secrétaire général du comité permanent des congrès internationaux pour l'apostolat des laïcs — a été élu président du Comité exécutif de l'UNESCO.

Me Alfred M. Monnin, originaire de Winnipeg, est né le 6 mars 1920 et fréquenta l'école Provencher et ensuite le collège de St-Boniface. Il y obtint son baccalauréat en 1939 et, l'année suivante, étudia le droit. En 1942, il partait avec le régiment royal du Canada pour l'Europe, n'ayant pas terminé ses études. C'est en 1946 qu'il acheva ses études et était appelé au barreau la même année. Il est membre principal de l'étude légale Monnin, Grafton, Deniset, Dowhan, Bétournay et Muldoon. M. Monnin est président de la commission scolaire de St-Boniface, membre du comité du curriculum du département d'éducation de la province et membre du conseil consultatif de ce même département. M. Monnin était aussi vice-président de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, ainsi qu'un ancien président de l'association des Anciens du Collège de St-Boniface. Faisant actuellement partie de l'exécutif de l'association du Barreau du Manitoba, il vient aussi d'être nommé conseiller de la Reine.

Mariage

PELLETIER—DESAUTELS

Le lundi 24 décembre, à 10 h., en la chapelle de l'église du Sacré-Coeur d'Ottawa, le R. P. Maurice Beauchamp, O.M.I., bénissait le mariage de Mlle Jeanne Desautels, fille de M. et Mme Ovide Desautels, de St-Boniface, avec M. Roger Pelletier, fils de feu M. Origène Pelletier et de Mme Pelletier, de Shawinigan-Sud, P.Q.

La mariée, accompagnée de son père, était revêtue d'une robe d'après-midi en velours rose à manches trois-quarts, drapée au corsage, à encolure bateau, mettant en évidence une parure en filigrane d'argent, cadeau du marié, et formant un léger décolletage dans le dos. La taille était accentuée par une petite boucle à l'arrière. La mariée était coiffée d'un petit chapeau dentelé de même tissu. Elle portait un livre d'heures orné d'une orchidée blanche.

M. Paul Pelletier était le témoin de son frère, et le R. F. René Lapointe, O.M.I., touchait l'orgue.

Après la cérémonie, il y eut une réception à l'hôtel LaSalle. Les nouveaux mariés partirent ensuite pour un voyage de noces dans les Laurentides. Pour voyager, Mme Pelletier portait un fourreau de lainage gris avec boléro de même ton, rehaussé de jaune et d'accessoires noirs.

Mme Pelletier est diplômée de l'Institut Collégial St-Joseph, des Universités du Manitoba et McGill. M. Pelletier, étudiant à l'Ecole de Médecine de l'Université d'Ottawa, est diplômé de l'Institut de Philosophie de la même institution.

Les nouveaux époux demeuront à 275, avenue Laurier est, Ottawa, Ont.

Service militaire des Belges nés en 1939

OTTAWA — Les citoyens belges nés en 1939 seront appelés au service militaire avec la levée de 1958. Toutefois, ceux qui résident au Canada peuvent demander un sursis au bourgmestre de la commune où ils sont inscrits pour la milice, qui est généralement celle de leur dernier domicile en Belgique.

Leurs demandes de sursis doivent parvenir à destination entre les 1er et 31 janvier 1957 et peuvent être renouvelées de la même façon, pendant cinq ans. Après le cinquième sursis, une exemption du service militaire en temps de paix peut être accordée aux citoyens belges qui ont résidé au Canada depuis l'âge de 18 ans.

Ceux qui ont sollicité ou déjà obtenu la citoyenneté canadienne, tout en étant encore soumis à des obligations militaires en Belgique, doivent demander, par l'entremise du Consulat général de Belgique à Montréal, l'autorisation du roi d'être dégagés de leurs liens d'allégeance envers leur pays d'origine.

Films français pour les postes canadiens de TV

PARIS — Des films d'aventures policières et de variétés sont actuellement tournés en France pour le compte des postes de télévision de langue française du Canada. Ces films sont destinés à aider ces postes canadiens de langue française à faire une concurrence plus ardue aux postes de langue anglaise.

Le poste de radio et de télévision commerciale du Luxembourg a déjà commencé à produire des films de variétés commandés par les postes canadiens. On a également commencé à tourner la première d'une série de 13 aventures policières d'une demi-heure chacune, dans un studio de Paris.

Chien du capitaine

— Le capitaine danois Sven Stockel du navire à moteur "Anna Maersk" a maintenant un compagnon lorsqu'il prend le quart sur la passerelle; c'est un chien offert par des passagers.

Chronique de l'Hospice Taché

Une crèche en plein air

Durant les jours qui ont précédé Noël, les corridors de l'Hospice fourmillaient d'une activité inaccoutumée, telle une ruche au travail. Et de quoi s'agissait-il? C'était la mobilisation à peu près complète de tous les moments de loisir des 160 employés de l'Hospice, en plus d'une trentaine de religieuses, en vue de poser les belles décorations préparatoires à la fête de Noël, le tout sous la direction vigilante de la Rév. Sr Supérieure.

Les amis de l'institution en profitèrent pour venir faire un brin de causette avec un vieil ami retiré ou pour visiter un parent, et en même temps voir les décorations.

Chacune des salles avait ses décorations particulières et originales. Mais les deux corridors les mieux décorés nous semblent être celui de l'entrée et celui de l'auditorium, au cinquième étage.

De plus, une jolie crèche rustique, oeuvre du personnel de l'Hospice, orne la gauche de la porte d'entrée. Et cette crèche, surtout lorsqu'elle est illuminée, ne manque pas de retenir l'attention de tous les passants. Les personnages peints sur contre-plaqué sont presque entièrement l'oeuvre d'une artiste-peintre locale: la Rév. Sr Desmarais, de la salle du Christ-Roi.

Tous ces travaux disent bien haut l'esprit de foi du personnel, et son attention touchante à l'endroit de Jésus qui, il y a 19 siècles, s'est oublié lui aussi pour penser à nous.

Nos bienfaiteurs

Le jeudi 13 décembre, des dames de Norwood sont venues distribuer des cadeaux aux patients de leur paroisse, pendant qu'un choeur de chant de la rue Home, de Winnipeg, vint égayer les patients de gais refrains de Noël.

Le vendredi 14 décembre, il y eut chants et distribution de bonbons aux 450 patients de l'Hospice, par l'Armée du Salut.

Les 14, 15 et 16 décembre, des jeunes filles de l'Académie St-Joseph vinrent visiter les patients et offrir leurs services bénévoles pour écrire leurs cartes de Noël.

Le samedi, 60 employés de la compagnie d'aviation trans-Canada organisèrent un thé, dont les recettes furent employées à l'achat de jouets éducationnels pour les enfants retardés de la salle St-Amant.

Le dimanche après-midi, quelque 70 gardes-malades de l'Hôpital de la Miséricorde, sous la direction de la Rév. Sr St-Odilon, vinrent chanter des chants de Noël sur tous les étages de la maison, et ainsi jeter une note de gaieté dans les âmes des patients de l'Hospice, dont la plupart ne peuvent sans une certaine douleur songer qu'ils devront passer les fêtes loin des leurs.

Merci à tous ces généreux donateurs qui ont reproduit, chacun à leur façon, le geste du bon Samaritain à l'endroit du blessé de Jéricho. Merci tout particulièrement au choeur des gardes-malades de l'Hôpital de la Miséricorde, qui est venu de loin, par un jour de température plutôt maussade, jeter une note de franche gaieté au coeur de nos malades.

Ste-Marie

Retraite paroissiale

Notre retraite paroissiale, commencée le 16 décembre, a été prêchée par le R. P. Adrien Hamel, des Pères Blancs d'Afrique. Dans un langage simple et paternel, il su mettre à la portée des auditeurs les enseignements d'une spiritualité lumineuse et réconfortante.

Arbre de Noël

Après de longs jours d'une attente fébrile, nos élèves dépouillaient enfin, le 22 décembre, l'arbre de Noël, garni pour eux par les membres du Cercle Social. M. Marcel Labossière, président du Cercle, et MM. Alfred Joyal, A. Morier et René Laporte se chargèrent de la distribution des cadeaux tout en les faisant passer par les mains de M. Armand Bertrand, le Père Noël du jour.

Un concert rehaussé de tableaux vivants, de gymnastique et de saynètes mit le comble à la joie des auditeurs. Mieux que des paroles, leurs applaudissements témoignèrent du plein succès remporté par les élèves et les religieuses qui les avaient si bien exercés.

Le chant harmonisé de la messe de minuit a été exécuté avec ensemble et piété, à la grande édification de l'assistance. Nos choristes et leur directeur, M. Gérard Dumouchel, en furent chaleureusement félicités par le curé, du haut de la chaire.

Gabrielle Roy nous parle de son "Fémina"

MONTREAL — La romancière Gabrielle Roy, à qui on remettait le mercredi soir 12 décembre le Prix Duvernay pour l'année 1956, a fait une irrésistible satire des femmes de lettres qui dispensent en France certains prix littéraires très recherchés.

Conférencière invitée à un dîner-causerie organisé par la Société St-Jean-Baptiste et tenu à l'hôtel Windsor, Gabrielle Roy (Mme Marcel Carbotte) a raconté un épisode de sa vie qui compte certainement parmi ses plus mémorables: son triomphe au Prix Fémina en 1946, à Paris. "Il y a plus de bonheur à être compris des siens que de l'étranger", a d'abord assuré Gabrielle Roy à son auditoire.

La comédie des prix

Elle fit ensuite un récit vivant, plein de malice et de douceur mêlées, de ses premières semaines de séjour en France en 1946 avec son époux. Ce fut le dépaysement initial, un quasi désarroi devant la figure rébarbative de la France d'après-guerre. Puis le lever de rideau d'une tragi-comédie qui devait se prolonger pendant plusieurs semaines: un appel téléphonique du représentant d'une grande maison d'édition, qui lui donne à entendre qu'elle a des chances de remporter le Prix Fémina... L'auteur de "Bonheur d'occasion" n'en croit pas ses oreilles. Le personnage se dérange pour venir l'étourdir de mille gentillesses, flatteries et espoirs rutilants...

Il s'agit de la convaincre de l'opportunité de faire certaines visites à des femmes de lettres pour s'assurer la conquête du Prix. "Les dames du Fémina sont bien disposées en votre faveur, chère amie, mais on se demande qui vous êtes... Est-ce un mythe que cette Canadienne?... On peut vous voir... Vous êtes parmi nous le Canada..."

"Mon pays ne fait pas de visites de porte en porte, réplique Gabrielle Roy. Votre fameux Prix est-il pour un livre ou pour la gentillesse?" Quelques jours plus tard, on la fait déjeuner avec deux membres du jury littéraire du Fémina et un représentant de la maison Flammarion. La comédie se corse. On avertit la romancière canadienne qu'elle a en France de redoutables rivaux parmi les candidats au Prix. L'un est un brave et beau marin qui fait beaucoup rêver ces dames du jury... "Mais alors, donnez-lui le prix!" s'exclame Gabrielle Roy, qu'excèdent ces minauderies.

Le marché du blé

La comédie gagne de l'ampleur d'un acte à l'autre. Les coups de téléphone se font fréquents. Madame Une telle est douteuse... Par ailleurs, la duchesse de X... marche! Ce sont bientôt les manchettes des journaux: "Emmanuel Roblez gagne du terrain... Mme Roy devance les autres poulains", etc., etc. Finalement, Paris est divisé en deux camps: les partisans de Gabrielle Roy et ceux des "poulains" français. Les considérations politico-économiques font soudain entendre un son de cor: "La France a besoin de blé, le Canada est un pays de blé, Gabrielle Roy est canadienne..." Gabrielle Roy, du coup, songe à s'enfuir vers les solitudes de l'Arctique...

On connait la suite. Gabrielle Roy a eu le Fémina et elle est devenue l'une des romancières les plus populaires du monde (pas nécessairement à cause du Fémina!).

Philosophie sous l'humour

L'humour véritable est la fleur de la philosophie. "Les prix littéraires, conclut la conférencière, sont comme les cadeaux: les plus beaux sont ceux qu'on n'attend pas et qui ne vous attachent pas de fil à la patte". Elle remercie ensuite en termes émus les donateurs du Prix Duvernay, "prix de chez nous".

Elle fut remerciée de sa spirituelle causerie par M. Roger Duhamel, président de la Société des écrivains canadiens. "Cruelle et pleine de douceur, vous êtes, lui a-t-il déclaré, demeurée journaliste".

Plus tôt, une remise de livres pour la Bibliothèque des enfants d'Hochelaga avait été faite par M. Eugène Therrien, au nom de la Société St-Jean-Baptiste, dont il est président. Il a également fait cadeau, au nom de la Société d'un chèque de $100 à l'Université de St-Joseph de Memramcook, représentée par son supérieur.

PETITE NOTE

M. et Mme Ovide Desautels, de St-Boniface, sont revenus de leur voyage. Ils étaient allés à Ottawa assister au mariage de leur fille, Jeanne.

M. et Mme Edmond Desautels, d'Anchorage, Alaska, sont venus passer quelques semaines à St-Boniface, accompagnés de leurs deux fillettes. Ils sont en visite chez MM. et Mmes Damien Belcourt et O. Desautels.

Aux amis de la France

Le consul de France recevra en l'honneur de la Nouvelle Année, le dimanche 6 janvier, entre 3 h. et 5 h. de l'après-midi, les Français et les amis de la France. Cette réunion aura lieu dans la salle académique du Collège de St-Boniface, rue Cathédrale.



Me Charland Prud'homme, citoyen bien connu de St-Boniface, vient d'être nommé, ainsi que neuf autres avocats du Manitoba, conseiller de la Reine. Né à Winnipeg en 1904, il fréquenta d'abord l'école Provencher et ensuite le collège de St-Boniface où il obtint son baccalauréat en 1926. Il alla alors achever ses études à l'Université du Manitoba. Il y obtint son bachelier ès arts et, en 1930, son baccalauréat en droit. Ses études finies, il fut employé pendant quelques mois chez Morkin et Annis, avocats. C'est à cette date qu'il alla au gouvernement provincial en tant qu'administrateur de l'Acte de l'impôt sur les corporations, poste qu'il remplit durant neuf ans. Puis, en 1939, il devint directeur de l'enregistrement des sociétés. Ayant rempli cette fonction pendant dix ans, il fut nommé officier en chef des élections, ainsi que greffier à la législature. Il devint greffier de l'Assemblée en 1953, inspecteur des bureaux légaux et député greffier du conseil exécutif en 1954, et membre de la commission indépendante pour la redistribution au Manitoba. M. Prud'homme réside à 622, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface.

Concours de composition musicale de la reine Elisabeth de Belgique

OTTAWA — Un concours de composition musicale aura lieu à Bruxelles, en 1957, à l'initiative de Sa Majesté la reine Elisabeth de Belgique.

Ce concours sera ouvert aux compositeurs de tout âge et de toute nationalité. Des diplômes, médailles et prix allant de 40,000 à 150,000 francs belges seront remis aux lauréats. Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus au Consulat général de Belgique, 709 Edifice Sun Life, Montréal.

Les demandes d'admission doivent parvenir au directeur général du Concours Musical International Reine Elisabeth de Belgique, 11, rue Baron Horta, à Bruxelles, avant le 1er mars 1957.

— Le tact est la science des limites. — A. BARRATIN.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Le coût de publication de cette prière a été payé par un abonné en reconnaissance pour faveur obtenue par l'intercession de ce saint

Prière à saint Jude

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traitre Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi, si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

40-855-40P.

Une année record à la Banque Royale

Le rapport annuel de la Banque Royale du Canada, qui vient de paraitre, révèle de nouveaux records dans le domaine bancaire au Canada. Le bilan établi au 30 novembre fait voir que les dépôts dépassent $3 milliards ¼, tandis que l'actif, avec son total impressionnant de $3,571,298,320, accuse une augmentation de $287 millions sur l'exercice précédent. On constate aussi un accroissement sensible du chiffre des prêts.

Les bénéfices de l'année ont augmenté de 14.8 pour cent par rapport à l'an dernier. Provisions faites pour les impôts et l'amortissement, le bénéfice net s'établit à $12,467,268, ce qui équivaut à $2.70 par action, sur le nombre moyen d'actions en cours, à rapprocher de $2.58 en 1955.

Les obligations du Gouvernement du Canada que détient la Banque Royale ont diminué de $865,199,422 à $633,886,295, sous l'effet des mesures que la banque a prises pour répondre aux besoins de crédit toujours croissants du pays. Conformément à la recommandation que faisait il y a quelques mois la banque centrale de garder des réserves secondaires égales au moins à 7 pour cent des dépôts canadiens, les réserves de la banque en prêts au jour le jour et en bons du Trésor canadiens ont été portées de $58 millions à $244 millions. Les prêts commerciaux — un total de $1,295,093,026 — accusent $126 millions d'augmentation. Les prêts à vue et à court terme aux courtiers et aux négociants en placements se sont accrus de $89,888,180 à $123,189,376. Les prêts hypothécaires sur maisons d'habitation ont augmenté aussi d'une forte proportion et atteignent maintenant un total de $186 millions, au regard d'un peu moins de $101 millions en 1955. Au point de vue liquidité, la solide situation traditionnelle de la Banque Royale se retrouve dans le chiffre de $1,958,263,058 des disponibilités, soit 57.8 pour cent du passif de la banque envers le public.

La hausse constante des dépôts constatée durant les dernières années s'est poursuivie au cours de 1956. A la fin de l'exercice de la banque, le total des dépôts avait atteint $3,278,375,435, soit une augmentation de $216 millions pour l'année et un nouveau sommet dans l'histoire de la banque. Ce chiffre comprend l'épargne personnelle au Canada, laquelle atteint $1,303,230,479, ou $91 millions d'augmentation pour l'année.

Le rapport de la banque indique qu'il a été versé aux actionnaires $8,299,783 en dividendes réguliers, plus une distribution supplémentaire de 25c par action, soit $1,260,000. La provision pour les impôts sur le revenu, cette année, est de $13,410,000, au lieu de $11,215,000 l'an dernier, ce qui laisse $2,907,485 de bénéfices non répartis. Ceux-ci, ajoutés aux $918,133 reportés de l'exercice précédent et à un virement de $3,000,000 des réserves latentes, ont formé une somme globale de $6,825,618. La banque en a porté $6,160,000 à la Réserve, laissant un solde de bénéfices non répartis de $665,618. C'est la septième année consécutive que la Banque Royale transporte ainsi à sa Réserve une partie des bénéfices de l'année courante. Les comptes de Capital et de Réserve ressortent maintenant à $50,298,893 et $135,737,122 respectivement. Ces deux chiffres, si on les joint aux bénéfices non répartis, portent la mise de fonds des actionnaires de la banque à $16,701,633.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la banque aura lieu au siège social, le jeudi 10 janvier, à 11 h. du matin.

8.2 décès par 1,000 personnes au Canada

OTTAWA — Le taux de la mortalité au Canada, cette année, s'est maintenu au même bas niveau de 1955, soit 8.2 par 1,000 personnes, révèle la Metropolitan Life Insurance.

Départ du R. P. P. Châtelain, O.M.I., curé de St-Laurent depuis neuf ans

ST-LAURENT — Le 8 décembre, les paroissiens de St-Laurent apprenaient avec consternation le prochain départ de leur dévoué curé, le R. P. P. Châtelain, O.M.I., pour une nouvelle mission en Saskatchewan. Réunis spontanément à la salle paroissiale pour une soirée d'adieu, tous s'efforcèrent d'exprimer par une adresse, quelques chants de circonstance, et l'offrande d'une bourse, leur profonde gratitude pour le dévouement sacerdotal inlassable dont fit preuve le R. P. Châtelain pendant ses neuf années de ministère à St-Laurent. L'oeuvre spirituelle et matérielle qu'il a accomplie est considérable. Le Révérend Père laisse derrière lui une paroisse florissante et l'édification d'une vie religieuse et sacerdotale exemplaire. Tous lui gardent un souvenir reconnaissant et lui souhaitent plein succès dans le nouveau champ d'apostolat confié à son zèle.

Les paroissiens se sont réjouis d'apprendre la nomination du R. P. L. Brossard, O.M.I., à la cure de la paroisse. Bien connu de tous, le R. P. Brossard continuera à exercer sur une plus grande échelle le bien qu'il a accompli déjà dans la paroisse depuis cinq ans. Il aura pour l'aider dans son travail apostolique le R. P. Paul Lebel, O.M.I., auquel nous sommes heureux de souhaiter la plus cordiale bienvenue parmi nous.

Convertie de 20 ans

Le 8 décembre, fête de l'Immaculée-Conception, avaient lieu, en l'église paroissiale de St-Laurent, le baptême solennel et la première communion de Mlle Vera Mason, âgée de 20 ans, fille de M. et Mme N. Mason, d'Oak Point, Man.

Après avoir professé à haute voix son adhésion entière aux dogmes de foi catholique, la jeune néophyte reçut les onctions sacrées prescrites au cérémonial. Le R. P. P. Châtelain, O.M.I., curé, versa ensuite sur son front découvert les eaux régénératrices du baptême.

M. et Mme François Gratton, de St-Laurent, furent parrain et marraine de la jeune baptisée. Le R. P. A. Parent, O.M.I., dans le sermon de circonstance, félicita les parents de la nouvelle catholique, présents à la cérémonie, de n'avoir mis aucun obstacle aux désirs de leur enfant. Poussée par la grâce, celle-ci est venue librement et fermement chercher la vérité auprès des prêtres et des religieuses qu'elle avait appris à estimer pendant ses deux années d'internat à l'école St-Laurent.

Mlle Mason reçut ensuite pour la première fois le corps du Christ sous les espèces eucharistiques. Après avoir rendu grâces à Dieu du grand bienfait accordé à cette âme privilégiée, le R. P. Parent la consacra à la sainte Vierge, appelant sur elle et sur tous les siens les bénédictions divines.

Remerciements

La soirée paroissiale organisée le 10 décembre au profit de l'arbre de Noël des enfants a été des mieux réussie. Les membres du personnel enseignant en charge de la soirée désirent remercier sincèrement les paroissiens pour leur libéralité. Merci spécial à ceux qui ont généreusement fourni des prix et à tous ceux qui se sont dévoués à faire de cette entreprise un plein succès.

Va-et-vient

Le dimanche 2 décembre, MM. et Mmes Joseph et Henri Boucher se sont rendus à St-Jean-Baptiste, chez leurs parents, M. le Dr et Mme Joseph Boucher.

M. et Mme Joseph Boucher, grands-parents, ont été parrain et marraine d'un petit garçon né le 18 novembre, fils de M. le Dr et Mme Boucher.

Mme J.-E. Verrier est allée visiter M. et Mme W.-A. Boivin, de St-Jean-Baptiste.

Somerset

Filles d'Isabelle

Notre fête de Noël n'est plus qu'un souvenir, mais quel bon souvenir! Bien que plusieurs de nos soeurs étaient retenues à la maison par la maladie, 32 membres étaient présents.

Après avoir chaleureusement remercié les différents comités pour leur entière collaboration et fait les souhaits d'usage à cette saison, notre digne régente ouvrit l'assemblée. On vota la somme de $25.00 pour venir en aide à une famille hongroise qui viendrait demeurer dans notre paroisse. Il fut aussi décidé d'offrir une corbeille de vivres, dès l'arrivée de cette famille. A cet effet, chaque membre est prié d'apporter son offrande aux endroits indiqués par la régente.

Il y eut un bon programme musical, du chant et des jeux appréciés par toutes. Par exemple, Sr Martha V., qui gagna une paire de bas de nylon pour avoir posé le bouton au bon endroit sur la tunique du Père Noël (en effigie seulement), car le bon Père Noël, ayant mal à un genou, n'avait pu se rendre en personne. Il y eut échange de cadeaux et le tout se passa dans la plus franche gaieté.

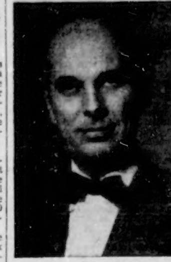
Sr Thérèse R. fut l'heureuse gagnante de la boîte-surprise: un joli service à salade. Le prix de présence échoua à notre digne régente, Sr Estelle Boyer, comme il se devait d'ailleurs, car beau temps, mauvais temps, elle est toujours présente. Merci à Sr Blanche Moreau pour ce judicieux tirage. Vint ensuite le point de mire: un superbe souper-buffet pour terminer cette agréable soirée. Il nous fait plaisir de saluer le retour de l'hôpital de nos soeurs Thérèse R., Fabiana M. et Marie-Louise L. Nous leur souhaitons, ainsi qu'à toutes nos soeurs, bonne santé pour 1957.

Bons souhaits

A chacune de nos soeurs du Cercle de la Nativité, ainsi qu'à nos soeurs des autres cercles du Manitoba, nous souhaitons une bonne, heureuse et sainte année et le paradis à la fin de vos jours.

Un député délogé pour ivrognerie

MOSCOU — Pour "abus des boissons fortes", un député au Soviet suprême d'Esthonie, G. K. Podkali, vient d'être privé de son mandat à la demande de ses électeurs, annonce la "Pravda", en ajoutant que les dits électeurs reprochent à leur élu "d'avoir oublié son haut devoir vis-à-vis du peuple et d'avoir abusé de leur confiance".



M. Gordon R. Ball, président de la Banque de Montréal, vient d'annoncer la nomination de **M. G. Arnold Hart** comme gérant général de la banque.

M. Hart sera l'un des plus jeunes gérant généraux dans l'histoire de l'aînée des institutions financières du Canada. Depuis la deuxième guerre mondiale, il a occupé une grande variété de postes importants. Après cinq ans de service dans l'Armée canadienne, il devint secrétaire du président, le regretté George Spinney.

Otterburne

Soirée

La soirée organisée par les Chevaliers de Colomb, au profit de l'église, a eu lieu le dimanche 16 décembre. On a constaté avec peine que l'invitation faite aux frères Chevaliers n'a été entendue que par un seul, et celui-là était de St-Boniface. N'empêche que la soirée fut un succès.

Les gagnants furent: prix d'entrée et des cartes: MM. François Laroche et Armand Courcelles, Mlles Gratia Robidoux et Doris Proulx; prix de bingo: Mme Gaëtan Poirier, Mlle Gratia Robidoux, MM. Aimé Carrière, Etienne Laroche, Guy Lacasse, Hubert Gobeil et Hilaire Robidoux et le R. P. A. Denis, C.S.V., curé; prix du grand tirage: M. Guy Lacasse (une dinde, don de M. Eudore Lacasse), M. Fernand Carrière (un gâteau de 12 livres, don de M. Eugène Genest, marchand), M. Lionel Brisson (bouteille de parfum de 26 onces, don de M. Aurèle Lacasse). Mmes François Proulx et J.-H. Desrosiers furent les heureuses gagnantes à deux autres tirages.

Merci à nos vaillants Chevaliers et à toutes les personnes qui s'intéressent encore aux oeuvres paroissiales et qui savent, à l'occasion, ouvrir leur bourse et payer de leur personne.

Deux soirées à Haywood au profit de bonnes causes

HAYWOOD — La soirée de cartes du 16 décembre, organisée au profit de la mission du R. P. J. de Rocquigny, a bien réussi. Les gagnants des prix étaient: Mlle Angèle Dequier, Mme Roland Poirier, M. Joseph Legarff, de St-Claude, et M. Edmond Ducharme, Mlles Lucille Dheilly et Thérèse Dacquay.

La partie de cartes des élèves au profit de l'Action catholique paroissiale et diocésaine eut lieu le vendredi 21 décembre. A cette occasion, les élèves de l'école Dandurand présentèrent un petit programme, dont un tableau vivant de la crèche de Noël. La chorale de l'école fit entendre quelques morceaux de son répertoire dont "Nuit sombre" "Chante dans la nue" et "D'où viens-tu, bergère?". Les solos furent chantés par la petite Denise Bazin.

Un groupe des grades cinq et six interpréta avec succès "Le petit Jésus travaille". Marie Viallet jouait le rôle de Marie, et Gisèle Marchand personnifiait un ravissant petit Jésus.

Il y eut morceaux de musique au piano par les petites musiciennes Yvonne Viallet, Louise Tellier, Francine Bernard, Juliette Dheilly et Yvonne Rey. Suivait la petite scène intitulée "Le meilleur don", qui mettait en relief le petit Jésus (Georges Dheilly), faisant sa tournée de Noël avec le bon vieux Père Noël et secourant d'une façon inattendue deux petites pauvresses. Odile Dagesse sut bien interpréter le rôle de "Jeannette" et Blanche Bourget celui de "Louisette". M. Guy Labossière personnifiait avantageusement le bon Père Noël.

Les religieuses désirent remercier tous ceux qui ont contribué à faire de cette soirée un succès. Un merci spécial à l'organisatrice toujours dévouée, Mme Alexine Rouire, ainsi qu'à M. Jean Dheilly, qui assura le bon ordre de la soirée.

Les prix de la soirée furent remis aux suivants: Mme A. Lecocq, Mlle Viviane Beaulieu, M. Raoul Gauthier, M. Léon Debusschere, M. Gustave Philippe, de St-Claude, M. Roy McMillan et M. Léon Bazin, de St-Claude.

Baptême

Le 26 décembre: François-Noël-Joseph, fils de M. et Mme Charles Dubé. Parrain et Marraine, M. et Mme Georges Boisjoli, oncle et tante de l'enfant.

Va-et-vient

Georges Picton, du Collège de St-Boniface, Ovide Poirier, André et Joseph de Rocquigny, du Juniorat, vinrent passer les fêtes dans leurs familles.

Le R. P. Florian Robillard, S.J., du Collège de St-Boniface, était à Haywood pour la messe de minuit.

M. et Mme P. de Rocquigny eurent la visite de leurs fils, le R. P. J. de Rocquigny, O.M.I., de Winnipeg, et Arthur et sa famille, d'Edmonton.

M. et Mme Pierre Dedieu ont eu le bonheur d'avoir tous leurs leurs parents pour Noël.

M. et Mme Roland Bergeron et leur famille, de la Colombie-Britannique, sont venus visiter leurs parents pour Noël.

MM. Albert Beaudry et Roy McMillan sont aussi venus dans leurs famille pour les fêtes.

M. et Mme Jos. Robidoux, de St-Boniface, sont venus visiter leurs parents.

Mme B. Gautron eut la visite de ses frères: Léo, de Lynn Lake, Elzéar, Gabriel et sa famille, de Lorette.

ÉCHO NORMALIEN

Le campus est désert

Plus de cris joyeux! Plus de passants affairés! Le campus était désert. Toute la bande d'étudiants agités était allée grossir le nombre des voyageurs sur les voies de fer ou de terre.

Ils étaient partis légers, les normaliens. Pourtant, ils étaient si lourds! Le matin, ils étaient encore si harassés, si inquiets. Cinq jours de composition avaient mis leur esprit en ébullition.

Quel épanouissement, maintenant! Je les regardais défiler, ils avaient bien meilleure mine. Et les souhaits railleurs ou sincères passaient de l'un à l'autre, comme un courant électrique, illuminant tous les fronts.

Resté derrière pour lambiner à mon aise, je faisais le bilan de la semaine, en entassant chemises et chaussons.

Lundi matin — Le gymnase était pris d'assaut. Cinq cents élèves cherchaient des idées devant les tables nues. Pourquoi donc, bondance, plaçait-on ces mots tombés des nues sur notre questionnaire?

L'examen de musique devenait examen d'économie domestique. Plusieurs firent de la bouillie, de la bagatelle ou de la giblotte. D'autres ont tricoté et brodé des réponses sur un rythme équivoque. Ils se piquent malgré tout d'avoir bien musiqué. Et Elvis Presley passe pour un pionnier de notre folklore . . .

Mercredi — Nos nerfs sont tendus, les chaises nous refusent le confort de la session. Il fait chaud dans le gymnase. Les grosses mouches luisantes s'entraînent à monter comme les gros oiseaux de notre voisin, Stevenson.

En altitude et longitude, fallait mettre nos idées en couleurs. (Correlation teaching). C'est de l'art, nous assure-t-on. Que diraient nos découvreurs fondateurs? Colorez . . . il restera toujojurs quelque chose.

Jeudi — Nos doigts sont rouges. Les murs font des ondulations . . . j'aimerais donc dormir!

Nous écrivons des sons à la façon des avions à réaction . . . La tête en bas, Oh là! là! J'ai l'impression d'un monde à l'envers, mais oui, c'est international.

Comment allons-nous faire pour finir la semaine? Ce n'est pas de santé tout de même!

Mais il faut discuter de "méthode". Bourvil et sa chanson nous tirent d'embarras. C'est le "Méthode qui prime".

Vendredi — Finissons-en! Quel est le but? la manière? les étapes et la somme? Viens voir au gymnase. Il nous fallut chiffrer et expliquer notre ambiguité toute la matinée.

"Ce que l'on (qu'on soit bien)
s'annonce clairement,
Et les (maux) pour vous dire
nous manquent par moment."

La science A et B couronna nos efforts. Nous venions de compléter notre B.A. pour le semestre.

Vient de paraître

Le Bonheur, cet inconnu

par le R. P. M.-M. Desmarais, o.p.

Il n'existe pas de formule magique pour atteindre le bonheur, mais il existe mille moyens pratiques qui permettent, non seulement de trouver cette chose qu'on dit si rare, mais encore de la conserver.

Ces moyens pratiques, le Père Marcel-Marie Desmarais nous les présente tout au long de ces pages écrites dans un style alerte et savoureux. Ce recueil toutefois n'est pas un simple livre de recettes; il renferme la théorie traditionnelle sur le bonheur, adaptée à notre époque.

Chacun des six chapitres dont se compose cet ouvrage est riche d'une doctrine nuancée et souriante qui sait mettre à contribution les petits secrets de la psychologie expérimentale et l'efficacité de l'autosuggestion. Par ailleurs, le Père Desmarais — il nous l'a montré dans ses autres ouvrages et dans ses causeries à la radio — sait qu'une théorie ne s'assimile bien qu'en autant qu'elle est émaillée d'anecdotes, d'exemples concrets, vivants et pittoresques. "Le Bonheur, cet inconnu" n'en manque pas

"Le Bonheur, cet inconnu", par le R. P. Marcel-M. Desmarais, o.p., chez Fides, 135, avenue Provencher, St-Boniface. 152 pages, édition 1956: $1.75, par la poste: $1.85.

Unité Sanitaire de la rivière Rouge

Les cliniques pour enfants conduites par le personnel de l'Unité Sanitaire de la rivière Rouge auront lieu aux endroits suivants, dans les locaux mentionnés, aux dates et heures indiquées.

DATE	ENDROIT	LIEU	HEURE
Mar. 8 janv.	Ile-de-Chênes	Demeure de Mme Lacroix	10.00-11.30 a.m.
Mar. 8 janv.	St-Adolphe	Salle municipale	1.30- 3.30 p.m.
Mer. 9 janv.	Steinbach	Unité Sanitaire	1.30- 4.00 p.m.
Jeu. 10 janv.	Niverville	Ecole	1.30- 3.30 p.m.
Ven. 11 janv.	Ste-Geneviève	Demeure de Mme Ganier	10.00-11.30 a.m.
Ven. 11 janv.	Lorette	Unité Sanitaire	1.30- 3.30 p.m.

Mlle Lorraine Gagné épouse M. J. Guetré à St-Georges

ST-GEORGES — Le samedi 1er décembre, à 11 h. a.m., en l'église paroissiale, Mlle Lorraine Gagné, fille de M. et Mme Joseph Gagné, de cette paroisse, unissait sa destinée à celle de M. Joseph Guetré, fils de M. et Mme A. Guetré, de Val Côté, Ont. M. l'abbé Jean-Marie Gagné, curé de Haywood, célébra la messe, assisté de M. l'abbé Pierre Gagné, curé de Craig Siding, comme diacre, et de M. l'abbé Paul Gagné, du séminaire de St-Boniface, comme sous-diacre. Le R. P. Hilaire Gagné, O.M.I., supérieur du scolasticat du Sacré-Coeur de Lebret, Sask., et M. l'abbé L. Morin, curé de St-Georges, étaient au choeur. MM. les abbés J.-M. et P. Gagné et le R. P. H. Gagné sont les oncles de la mariée et M. l'abbé Paul Gagné, son frère.

Les témoins étaient les pères respectifs des nouveaux époux.

Durant la cérémonie, Mlle Eva Dupont, du Sacré-Coeur de Winnipeg, chanta l'"Ave Maria" et le "Panis Angelicus". Mme Raymond Desautels touchait l'orgue.

La mariée était ravissante dans sa longue robe blanche de dentelle et de voile avec boléro, dont les manches se terminaient en pointes de lis. Un joli petit chapeau genre Juliette, orné de perles et de paillettes, retenait le voile illusion. Son bouquet était composé de roses "Sweetheart".

Les filles d'honneur étaient Miles Pat Patterson, de Winnipeg, et Dianne Souka, de Powerview. Elles portaient respectivement des toilettes jaune et bleue.

Les garçons d'honneur étaient MM. Don Turner, de Gimli, et Antoine Gagné, frère de la mariée. MM. Sévère Vincent et Roger Gagné étaient huissiers.

La réception eut lieu à la salle de la Légion canadienne, à Pine Falls, et fut suivie d'une soirée pendant laquelle les nouveaux époux partirent en voyage de noces aux Etats-Unis.

Parmi les invités de l'extérieur, outre ceux déjà mentionnés, l'on remarquait M. et Mme Auguste Guetré, de Val Côté, Ont.; M. et Mme Patrick McDougall, de Winnipeg; MM. et Mmes Louis et Olivier Gagné, de St-Pierre; MM. et Mmes Lurie-Josèphe Fisette, Mlles Marie-Josèphe Fisette, Mlles Marie, Eugénie et Monique Fisette, tous de St-Boniface; M. et Mme Roger Sabourin et Mme Gilles Dorge, de St-Norbert; M. et Mme Hildège Sabourin, de Fort Garry; M. et Mme Emile Roy, d'Otterburne; Mme Maurice Lemoine et Mlle Marie-Louise Gagné, de Ste-Agathe.

Powerview

Baptêmes

Le 15 décembre: Elizabeth-Alice, née le 25 novembre, fille d'Eugène Coss et de Mary Folster. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Chèvrefils.

Le 16 décembre: Marie-Denise-Jeanne, née le 8 décembre, fille d'Orius Alarie et de Cécile Picard. Parrain et marraine, Georges et Jeanne Bergeron.

Partie de cartes

La deuxième partie de cartes de la série qui eut lieu le dimanche 16 décembre remporta la somme de $240.00. Les prix furent décernés à Mme Joseph Vincent, à M. Léo Tardiff, à Mme Camille Ste-Croix, au jeune Henri Pelland et à Mme David Dufour.

La rafle du $15.00 favorisa M. Monkman, de Winnipeg, et deux autres rafles de moindre valeur gratifièrent Mmes Marge Dankowski et Paul Sherstone.

Concert de Noël

Le mardi 11 décembre, les élèves de l'école Léonard donnèrent leur concert de Noël annuel. Malgré le froid intense et la tempête, l'assistance était nombreuse et, comme toujours, nous avons apprécié le travail des maîtres et maîtresses dans la préparation et le jeu des élèves.

N.-D.-de-Lourdes

Baptêmes

Le 26 novembre: René-Norbert-Joseph, fils de M. et Mme Jean Bérard, né le 20 novembre. Parrain et marraine, Norbert et Arlette Bérard, frère et soeur de l'enfant.

Le 2 décembre: Rita-Marie-Denise, fille de M. et Mme Damien Rondeau, née le 27 novembre. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Droux.

Le 16 décembre: Patricia-Marie-Jeannette, fille de M. et Mme Marcel Deroche, née le 6 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Fernand Aminot, oncle et tante de l'enfant.

Fannystelle

Correction

Le bazar de l'église, qui a eu lieu les 8 et 9 décembre, rapporta la jolie somme de $807.83.

Transcona

Remerciements

Les familles Trudel désirent exprimer leurs sincères remerciements à M. l'abbé J. Jolicoeur, curé de Mariapolis, à Mgr B. Diederichs, P.D., curé de Swan Lake, à M. l'abbé A. Hunfeld et à tous ceux qui, par offrandes de messes ou de fleurs, par des visites ou assistance aux funérailles, leur ont témoigné de la sympathie lors de leur récent et douloureux deuil.

Vol. 8, No 14 — 4/1/57

La Maison Saint-Joseph

OTTERBURNE, MAN.

Pensionnat — Ecole supérieure
dirigés par les Clercs de St-Viateur

Cours général (High School)
Grades 9 à 12 inclusivement

L'Université nous visite

Le 14 décembre dernier, le collège avait le privilège et le plaisir d'accueillir M. W. J. Waines, doyen de la faculté des Arts et Science de l'Université du Manitoba. M. Waines avait aimablement répondu à notre invitation de venir faire connaître l'Université aux élèves.

M. Waines est né en Saskatchewan il y a 55 ans. Après des études régulières à l'école publique de sa ville natale, il obtint ses degrés de bachelier et de maître ès arts à l'Université du Manitoba. Il poursuivit ensuite des études spéciales à l'Université Northwestern et à l'Université de Chicago. Son grand talent doublé de ses aptitudes professionnelles lui valut plusieurs bourses et médailles d'or et le conduisit à l'Université du Manitoba avec laquelle il est associé depuis 1928.

Notre conférencier rencontra d'abord le corps enseignant et le corps enseigné à la salle d'étude. Au cours de sa conférence, il souligna surtout la grande nécessité pour chacun de pousser son éducation pour affronter le monde complexe d'aujourd'hui et de demain.

A 4 h., les finissants le reçurent à un goûter et à un petit récital musical. Jusqu'à 6 h., M. Waines répondit à toutes les questions personnelles des élèves du grade 12. On voulait en savoir plus long sur cette magique que beaucoup de jeunes ignorent mais que tous respectent.

A 6 h. 30, M. Waines fut reçu à souper avec le principal et le conseil de classe des finissants.

• • •

Congé des fêtes

Le congé des fêtes se termine le dimanche 6 janvier. Les élèves sont priés de revenir au bercail au plus tard à 9 h. du soir.

• • •

Gouret

M.S.J. 6 — Morris 3
M.S.J. 6 — Anciens 3

• • •

Chronique des anciens

Le projet des bourses des anciens est lancé depuis plus d'un mois. Nous avons reçu plusieurs réponses, mais tous les anciens n'ont pas donné l'impression d'être tout à fait soulevés. Tout de même, la première bourse de $100 sera bientôt complétée et nous aimons à espérer que le temps des fêtes passé, les anciens penseront à envoyer leur part d'économies.

"C'est avec grand plaisir que je verse ma contribution au projet qui a pour but de favoriser les élèves de la Maison St-Joseph, actuels et futurs. J'espère que tous se feront un devoir de contribuer avec coeur." (J.D., St-Georges)

"J'ai reçu votre lettre", me dit l'autre jour un ancien à l'occasion d'une visite. "J'attends ta réponse, maintenant". "Ma réponse est dans ma poche, dit-il, prêtez-moi votre plume". Et le jeune "ancien" de Whitemouth, qui vient à peine de quitter le collège, me signa son chèque de $10.

Selon une tradition établie depuis plusieurs années, les anciens, qui travaillent en ville ou qui étudient à l'Université, se groupent quelquefois par hiver et viennent rencontrer les élèves actuels dans une joute de gouret. La première eut lieu le dimanche 17 décembre, par un froid atroce. Nos aimables visiteurs durent baisser pavillon devant la jeunesse au compte de 6 à 3.

Voici la liste des anciens venus au collège pour cette première visite: Gérald Bourrier, Denis Lussier, Maurice Noël, Georges Béliveau, Marcel Pelletier, Roland Boulet, Norman Rochon, Jean-Paul Parent, Philippe Perrin, Bernard Perrin, Normand Picard, Georges Harbottle, René Syrenne et Donald Comeau.

LE SECRETAIRE.

Extrait de l'"Echo Normalien": "Je voudrais conclure ma petite note en adressant de sincères remerciements aux dévoués religieux de la Maison St-Joseph d'Otterburne. Leur patience à mon endroit et les solides principes qu'ils m'ont inculqués m'ont acheminé graduellement sur le sentier de l'enseignement".

Un ancien,
Marcel HALCROW.

Laurier

Baptême

Le 2 décembre: Jacqueline-Rose, née le 28 novembre, enfant de Jacques Péloquin et d'Adèle Brémaud. Parrain et marraine, Claude et Gabrielle Brémaud, frère et soeur de l'enfant.





Message de Noël du Pape Pie XII

"L'inépuisable mystère de Noël, une fois encore, va être annoncé aux hommes de cette terre, assoiffés, aujourd'hui plus que jamais peut-être, de vérité et de sécurité. La mystérieuse lumière qui rayonna, pendant la nuit sainte, de l'humble berceau du Fils de Marie et les choeurs angéliques annonciateurs de la paix vont revivre dans les coeurs grâce aux splendeurs des rites sacrés et à leurs mélodies, renouvelant à l'humanité d'aujourd'hui, tant de fois déçue par la ruine de ses espérances, l'invitation divine à chercher dans le mystère de Dieu la lumière, et dans l'amour de Dieu la vie. Puissent tous les hommes accueillir l'invitation d'En-haut, et, avec la simplicité confiante des bergers qui furent les premiers à recevoir la révélation du mystère de Noël, se dire les uns aux autres: 'Allons jusqu'à Bethléem voir cet événement que le Seigneur nous a fait connaître'. Cette génération, comme celles qui l'ont précédée et à qui n'ont manqué ni le tourment de l'ignorance ni les angoisses de terribles événements, s'en reviendrait de la crèche du Rédempteur en glorifiant et en louant Dieu, car pour elle aussi le Christ est l'unique sauveur.

"Tel sera donc, chers fils et chères filles, le voeu de Noël que notre coeur de père, plein de tristesse mais non point de découragement, désire vous exprimer cette année, tandis que de menaçantes tempêtes recommencent à bouleverser les horizons de la paix. Aux hommes à nouveau effrayés qui cherchent dans la nuit un peu de ciel lumineux et serein qui puisse apaiser les angoisses de leur intelligence devant les profondes contradictions de l'heure présente, nous montrons du doigt le divin berceau de Bethléem, où résonne l'écho de la prophétie annonciatrice d'espoir et de certitude: 'Erunt prava in directa, et aspera in vias planas', 'Les chemins tortueux deviendront droits, et les chemins raboteux deviendront unis'.

La contradiction qui pèse sur l'humanité

"Sans aucun doute possible, le poids d'une contradiction flagrante pèse sur l'humanité du XXe siècle, comme une sorte de blessure pour son orgueil: d'une part, il y a cette confiance de l'homme moderne, auteur et témoin de la 'seconde révolution technique', qui s'attend à pouvoir créer un monde regorgeant de richesses, affranchi de la pauvreté et de l'insécurité, de l'autre, il y a l'amère réalité des longues années de guerres et de ruines, avec la peur qui en découle, une peur aggravée ces derniers mois, de ne pas même réussir à fonder ne serait-ce qu'un modeste début de concorde durable et de paix. Il y a donc quelque chose qui ne marche pas bien dans l'organisation de la vie moderne, une erreur capitale doit en vicier les fondements. Mais où se cache cette erreur? Comment et par qui peut-elle être corrigée? En un mot, l'homme moderne réussira-t-il à surmonter, et tout d'abord au fond de lui-même, l'angoissante contradiction dont il est à la fois l'auteur et la victime?

Attitude des chrétiens

"Les chrétiens sont sûrs de pouvoir remporter cette victoire, en se maintenant fermement sur le terrain de la nature et de la foi, grâce à une courageuse mais prudente réévaluation des valeurs en cause, et premièrement des valeurs qui sont intérieures à l'homme. Leur réalisme, qui embrasse l'univers entier sans perdre de vue les expériences du passé, leur montre que la situation où ils se trouvent n'est pas pire que celle de leurs aînés lesquels, eux aussi, grâce à la foi, ont réussi à surmonter les contradictions de leur temps. Ils sont sûrs que la contradiction même dont ils souffrent aujourd'hui constitue la preuve d'une grave rupture entre la vie et la foi chrétienne et que c'est ce mal qu'il faut avant tout guérir.

Des hommes sans religion

"Bien différente, par contre, est l'opinion d'un bon nombre qui, exaspérés par cette contradiction mais refusant de renoncer au rêve de la toute-puissance de l'homme, voudraient soumettre à revision même les valeurs qui ne sont pas en leur pouvoir, qui échappent à la compétence de l'humaine liberté, celles de la religion et des droits naturels. En somme, ils estiment et ils enseignent que la contradiction fondamentale de notre temps peut être résolue par l'homme lui-même sans le secours de Dieu et de la religion. Cette contradiction — disent-ils — ne pourra être éliminée tant que l'homme moderne, à la fois créateur et produit de l'ère technique, n'aura pas été jusqu'au bout sur sa nouvelle voie. Et — ajoutent-ils — il devra persévérer dans son entreprise d'étendre son pouvoir sur l'être sans se fixer de limites et sans égard à la religion et à l'idée qu'elle donne de l'homme et du monde. S'arrêter en quelque manière à mi-route ou chercher un compromis quelconque entre religion et mentalité technique, voilà, disent-ils, l'erreur de base et la racine de l'actuelle contradiction. En d'autres termes, ils déclinent l'invitation qui leur vient du Ciel de se rendre à Bethléem alors que c'est là, et seulement là, que l'homme peut apprendre cet événement qui est arrivé et ce que le Seigneur nous a fait connaître, autrement dit, notre réalité totale et objective.

"Mais l'homme de la seconde révolution technique ne peut repousser l'appel de Dieu sans aggraver la contradiction dont il souffre et ses conséquences. L'invitation à la vérité et la promesse de la paix sur terre est valable pour lui aussi. Prosterné en adoration devant le berceau de l'homme-Dieu, il verra la vérité totale et, à partir de là, l'harmonie de son univers. Dans le fils de Dieu fait homme il reconnaîtra certes la dignité de la nature humaine, mais aussi ses limites, il reconnaîtra que le sens profond de la vie humaine ne repose pas sur des formules bien calculées et sur des lois, mais sur le libre fait du Créateur, il se persuadera que lumière et vie ne seront vraiment en sa possession que le jour où il s'attachera à la vérité comme à quelque chose d'absolu dont le rayonnement s'est produit dans sa plénitude pour la première fois à Bethléem. C'est de cette triple constatation que nous avons l'intention de vous entretenir.

Dignité et limites de la nature humaine

"Le premier pas à accomplir pour surmonter intérieurement l'actuelle contradiction consiste à connaître et accepter la réalité humaine dans toute sa dimension. Sur la route qui mène à la conquête de la vérité, et où la pensée antique s'est risquée non sans mal, le croyant s'avance d'un pas plus dégagé parce que la foi lui aplanit le terrain, écartant les préjugés et les obstacles qui constituent la méfiance du sceptique ou l'essoufflement du rationaliste et qui empêchent d'avancer vers la lumière. L'esprit libre et ouvert à toutes les grandeurs possibles, le chrétien n'a qu'à se prosterner devant le berceau de Bethléem pour apprendre la vérité sur la nature humaine, résumée, comme en une synthèse devenue visible, dans le fils de Dieu nouveau-né. L'origine, la nature, la destinée et l'histoire de l'homme sont liées à cet enfant, au fait même de Sa naissance au milieu de nous. A travers ses vagissements nous entendons comme le récit de notre histoire, et si nous ne connaissons pas cette histoire, la nature de l'homme demeure pour nous une énigme indéchiffrable.

Force et faiblesse de la nature humaine

"En effet, face au berceau du Rédempteur, le croyant apprend à connaître la bonté originelle et la force qui avaient été données à l'homme par grâce et non point comme un dû, au paradis terrestre, mais il médite aussi sur sa faiblesse, manifestée tout d'abord par la chute de nos premiers parents et devenue depuis lors cette douloureuse hérédité qui ne le quitte plus, ce fleuve intarissable de nouvelles fautes tout au long du chemin qu'il doit parcourir désormais sur une terre devenue quasi hostile.

La faute originelle

"S'il s'arrête à réfléchir à son pouvoir, le chrétien sait que l'empire de l'homme sur les choses de la nature aurait dû s'exercer par un nouvel effet de la grâce divine au bénéfice, et non pas aux dépens de la société humaine, et que l'histoire, toujours par l'effet de la grâce, au lieu de s'ouvrir dans l'angoisse et la misère, aurait connu le libre épanouissement des forces dans des conditions favorables aux progrès les plus étendus et les plus élevés. Et cependant, l'adorateur du Fils de Dieu nouveau-né sait aussi que la faute originelle et ses conséquences ont privé l'homme non pas de son empire sur la terre, mais bien de la sécurité dans l'exercice de cet empire; il sait aussi que malgré la déchéance consécutive à la première faute, l'homme demeure capable, selon sa destinée, de créer l'histoire mais qu'il lui faudra avancer péniblement à travers un enchevêtrement d'espérances et de doutes, de richesses et de misères, de hauts et de bas, de vie et de mort, de sécurité et d'incertitude, jusqu'à l'ultime décision aux portes de l'Eternité.

L'oeuvre de la rédemption

"Près du berceau du Fils de Dieu nouveau-né, le croyant ne déchiffre pas seulement son passé et les conditions actuelles de sa nature, il apprend aussi à connaître son nouveau destin, oeuvre d'un amour infini, et le moyen pour lui de regagner les sommets d'où il est tombé. Il sait, en effet, que dans ce berceau repose le Sauveur homme et Dieu, son Rédempteur venu parmi les hommes pour guérir les blessures mortelles portées par le péché à leurs âmes, pour restaurer leur dignité d'enfants de Dieu et donner les forces de la grâce, afin de leur permettre de triompher, sinon toujours extérieurement, du moins intérieurement, du désordre général causé par le péché originel et aggravé par les fautes personnelles.

Dignité de la nature humaine et ses limites

"Ce triomphe intérieur lui-même, qui n'est pas possible sans la grâce divine, le chrétien y parvient grâce à la connaissance de la véritable nature humaine rachetée par le Christ, de sa dignité et de ses limites.

"Voyez-le à l'oeuvre, et voyez comment il sait utiliser cette connaissance, y trouver la vérité qui fait libres les hommes et le soutien de sa vie, alors même que des situations difficiles ou même des périls de mort empêchent un triomphe extérieur. Un chrétien placé en de telle circonstances, où d'autres trouvent souvent l'occasion de se révolter contre la vie elle-même, ne présentera à Dieu nulle requête, nul désir qu'il ne subordonne à l'absolue sagesse et bonté du vouloir divin. Et, tandis qu'il trouve raisonnable et juste que Dieu ne soit pas obligé de créer le meilleur de tous les mondes possibles, il tire son réconfort de cette pensée que Dieu, comme un père aimant, ne se laisse dicter la mesure de la grâce et des autres secours qu'il envoie aux hommes que par l'infinie sainteté et justice de Sa volonté toujours bienveillante, laquelle vise à ce que tous les hommes puissent librement atteindre leur fin éternelle.

"Comment donc devra se comporter le croyant en face de la douloureuse contradiction qui pèse sur le monde moderne et dont nous parlions tout à l'heure? Bien qu'il soit heureux possesseur de toutes les données qui lui permettent d'en triompher au fond de son âme, il ne peut pas et ne doit pas se dispenser de concourir également à la recherche d'une solution sur le plan de la vie publique. Par conséquent, le premier devoir du chrétien sera d'amener l'homme moderne à n'envisager la nature humaine ni avec un pessimisme systématique ni avec un optimisme gratuit, mais bien à reconnaître les dimensions réelles de son pouvoir. Il s'ingéniera en outre à faire comprendre aux hommes de la 'seconde révolution technique' qu'ils n'ont pas besoin de se libérer du poids de la religion pour dépasser cette contradiction et ne plus l'éprouver aucunement. Au contraire, c'est précisément la religion chrétienne qui place la contradiction sous la seule lumière qui soit capable, en séparant le vrai du faux, d'offrir, à ceux qui en ressentent le tourment, l'unique passage qui permette d'en sortir sans bouleversements et sans ruines.

Fausse conception du péché et ses conséquences

"Pour accomplir ce devoir avec une charité éclairée, le chrétien doit connaître d'une manière très concrète l'idée, si peu réaliste, que l'homme moderne se fait du péché. En effet, ceux qui n'admettent pas, dans la vision qu'ils se donnent du monde, la notion de la faute originelle et celle des péchés personnels qui en sont la conséquence, et qui ne peuvent pas cependant méconnaître ce fait d'expérience que l'homme est exposé à tomber dans ses fautes morales, ceux-là mettent les inclinations perverses de l'homme sur le compte de la seule morbidité, d'une débilité fonctionnelle qui sont susceptibles d'être soignées et guéries. Et ils affirment que, sitôt que seront entièrement dégagées les lois auxquelles l'homme est soumis dans ses rapports avec le monde qui l'entoure et jusque dans la profondeur de son âme, on arrivera à guérir parfaitement ses déficiences. Il faut donc, ajoutent-ils, attendre le jour où la pleine connaissance du mécanisme intérieur de l'homme donnera naissance à une thérapeutique qui saura guérir ses dispositions morales malsaines. De même que le pouvoir que l'homme moderne a acquis sur la nature extérieure, fruit d'une connaissance approfondie des lois qui la commandent, rend possibles toutes sortes de réalisations techniques, ainsi il n'y a pas de raison de douter qu'un succès comparable ne doive être obtenu dans la mise en ordre du complexe moral de l'homme. Pourquoi donc, se demandent-ils, l'homme devrait-il rester la seule machine irrémédiablement faussée et incorrigible dans la notion du délit et de la peine?

"Cette manière de fausser les données de la réalité, nous en recueillons dès à présent les funestes conséquences. La mollesse partout déplorée en matière d'éducation, l'indulgence excessive devant la faute, le silence sur l'idée de culpabilité et la répugnance à l'idée d'un châtiment même juste sont les conséquences immédiates d'une conception de l'homme suivant laquelle tout est foncièrement bon en lui alors que toutes les défaillances proviennent — assure-t-on — de ce qu'on ne sait pas encore faire entrer correctement l'homme dans cet engrenage de fonctions auquel il est soumis ainsi que le monde qui l'entoure.

Questions de la vie sociale et de l'Etat

"Un schéma identique est appliqué par les mêmes amateurs aux autres aspects de la vie sociale. Dans les problèmes angoissants que pose la démocratie moderne il ne faut pas — à leur avis — incriminer la conscience et le sens moral des hommes, mais bien leur impuissance temporaire à construire, cette impuissance est à son tour, disent-ils, le résultat de l'ignorance et de ce qu'on refuse de faire suffisamment confiance à la bonté humaine qui se retrouve en fin de compte chez tous. C'est pourquoi, ajoutent-ils, en approfondissant toujours plus la connaissance des normes naturelles qui régissent l'homme et le monde, on parviendra à mettre réellement en valeur les qualités de tous, et à répartir autorité et responsabilité sur un grand nombre, et même finalement sur tous les hommes. En attendant, comment se comporter en face des déficiences de la vie sociale et civique, telles que l'irresponsabilité du pouvoir, l'absorption de l'individu dans la masse, l'équilibre instable des forces qui sont en jeu dans la société? Les partisans du prétendu réalisme affirment que, pour éliminer ces inconvénients, il suffira d'intégrer le principe de la responsabilité personnelle et celui de l'équilibre des énergies dans cet ensemble en quelque sorte mécanique et purement fonctionnel que constitue la vie en société. Et ils le répètent: De même qu'une connaissance plus étendue des lois et des fonctions naturelles a permis les réalisations techniques les plus audacieuses, ainsi dans le domaine des structures sociales, il suffira d'une connaissance plus complète des lois qui commandent leur mécanisme, pour mettre debout une société parfaite.

Le vrai réalisme chrétien

"Mais que valent, en toute vérité, ces espérances fondées sur une théorie qui, bien qu'elle se vante de son réalisme, ignore manifestement la véritable nature de l'homme? Est-il vrai que la prédisposition de l'homme au mal ne soit que la déviation parfaitement guérissable d'une tendance normale, qu'il n'y ait là que de simples ratés mécaniques auxquels on peut remédier par une connaissance technique supérieure? Même en admettant, car c'est vrai, que l'homme ressent en soi l'impulsion de développements naturels et de complexes fonctionnels nombreux, il n'en demeure pas moins, tout autrement que la matière inanimée, la plante ou l'animal, au-dessus de ces impulsions, et, tout en se rendant compte de leur force et de leur direction, il restera toujours leur maître et saura, d'une façon ou de l'autre, suivant une causalité libre les intégrer dans le cours des événements.

"L'homme domine ces développements et ces complexes parce qu'il est avant tout une substance spirituelle, une personne libre d'agir, ou de ne pas agir, et pas seulement la résultante d'un déroulement des processus naturels. C'est en cela que consiste sa dignité, mais c'est aussi cela qui fixe ses limites. C'est pour cela qu'il est capable de faire le bien, mais aussi le mal, capable de réaliser toutes les possibilités et les virtualités de son être, mais aussi de les mettre en danger. Et, c'est précisément ce risque-là qui, ayant pris au vingtième siècle, à cause des grandes valeurs en jeu, des proportions considérables, fait naître et explique l'angoissante contradiction ressentie par nos contemporains. Il ny a pas d'autre remede pour en triompher que le retour au vrai réalisme, au réalisme chrétien, qui détermine avec la même certitude la dignité de l'homme mais aussi ses limites, sa capacité de dépassement mais aussi la réalité du péché.

Le faux réalisme et ses applications

"Il n'en va pas de même de ce faux réalisme dont nous voudrions dénoncer quelques-unes des malheureuses applications. Il est clair que ce faux réalisme mine les fondements de la moralité privée et de la moralité publique, en vidant de tout ce qu'ils ont de valeur positive les concepts de conscience et de responsabilité, et en affaiblissant celui de libre arbitre. Ses conséquences en matière d'éducation sont pareillement nuisibles, comme on peut déjà s'en rendre compte là où s'est exercée, plus ou moins ouvertement, l'influence du faux réalisme: écoles qui ne se proposent plus du tout, ou ne se proposent qu'accessoirement, un but éducatif. Parents devenus moralement incapables de donner à leurs enfants une éducation correcte par leurs exemples et leur direction. C'est là qu'il faut voir avant tout la cause de la faillite, aujourd'hui universellement admise et déplorée de l'éducation, plus encore que dans les fautes et les erreurs, également condamnables, des enfants eux-mêmes. Les éducateurs, dans leur tâche de préparation à la vie devraient revenir à la double réalité du péché et de la grâce et refuser d'écouter tous ceux qui parlent de simples penchants guérissables par la médecine et la psychologie.

Le faux réalisme dans la structure démocratique

"Le faux réalisme est appliqué aussi, d'une façon plus large, à l'actuelle structure démocratique: ses insuffisances seraient dues à de simples défauts des institutions, et ceux-ci, à leur tour, à une connaissance encore défectueuse des processus naturels du fonctionnement complexe de la machine sociale.

"En fait, l'Etat lui aussi et sa forme dépendent de la valeur morale des citoyens, et cela plus que jamais à une époque où l'Etat moderne, pleinement conscient de toutes les possibilités de la technique et de l'organisation, n'a que trop tendance à retirer, à l'individu, pour les transférer à des institutions publiques, le souci et la responsabilité de sa propre vie. Une démocratie moderne ainsi constituée devra échouer dans la mesure où elle ne s'adresse plus, ou elle ne peut plus s'adresser à la responsabilité morale individuelle des citoyens. Mais, même si elle voulait le faire, elle ne pourrait plus y réussir parce qu'elle ne trouverait plus chez eux d'écho, dans la mesure du moins où le sens de la véritable réalité de l'homme, la conscience de la dignité de la nature humaine et de ses limites ont cessé d'être sentis dans le peuple. On cherche à remédier à cet état de choses en mettant sur le chantier de grandes réformes institutionnelles, démesurées parfois ou basées sur des fondements erronés. Mais la réforme des institutions n'est pas aussi urgente que celle des moeurs.

"Et celle-ci, à son tour, ne peut être accomplie que sur la base de la véritable réalité de l'homme, celle qu'on vient apprendre avec une religieuse humilité devant le berceau de Bethléem. Dans la vie des Etats eux-mêmes, la force et la faiblesse des hommes, le péché et la grâce, jouent un rôle capital. La politique du vingtième siècle ne peut l'ignorer, ni admettre qu'on persiste dans l'erreur de vouloir séparer l'Etat de la religion au nom d'un laïcisme que les faits n'ont pas pu justifier.

L'acte libre et la réalité humaine

"La seconde erreur de la pensée dite réaliste, qui se trouve à la base de la contradiction actuelle, consiste dans la prétention de créer une société entièrement nouvelle, sans se préoccuper de la réalité historique de l'homme, ni de son acte libre qui la détermine, ni de la religion que cette liberté alimente et sanctionne. Il est impossible de prévoir toutes les conséquences de cette erreur, mais la plus immédiate sera la destruction de la sûreté, déjà si fragile, que le monde désire ardemment.

Trois valeurs essentielles

"Le rejet des trois valeurs — réalité historique, acte libre et religion, — tel un poids qui ralentit ou entrave dans sa course la nef du progrès moderne, est une conséquence de l'attitude d'esprit dont nous avons parlé et qui n'admet pas de limite au pouvoir de l'homme, traite toute chose selon une méthode technique, nourrit une entière confiance dans le savoir technologique.

"La prérogative de l'humanité de l'époque technique actuelle — affirme-t-on — consiste à pouvoir construire une société nouvelle selon les progrès du savoir technologique et sans avoir besoin de prendre de leçons du passé. Celui-ci, en effet, par ses préjugés de toute sorte, mais spécialement religieux, affaiblirait la confiance et refroidirait son élan constructeur. L'homme moderne, conscient et fier de vivre en ce moment comme dans une maison que lui, et lui seul construit, s'adjuge la fonction de créateur. Ce qui exista autrefois ne l'intéresse ni ne l'arrête. Le monde entier devient pour lui un laboratoire où il lie progressivement selon des rapports rigoureusement mathématiques les forces de la nature, les distribue, les dose, forme et préordonne les événements. Sans doute, il y a encore des réactions, il y a encore des faits dans lesquels la nature semble résister à la volonté et aux plans de l'homme et manifeste un caractère de totalité qui ne peut être réduit en ses derniers éléments qu'au prix de sérieuses conséquences, sinon de vrais cataclysmes.

Domination de l'histoire sur les réalités sociales

"Il n'y a donc pas à s'étonner que l'homme moderne, quand il aborde la vie sociale, le fasse avec le geste du technicien qui, après avoir démonté une machine jusqu'à ses pièces les plus essentielles, se met à la reconstruire selon un modèle à lui. Mais, quand il s'agit de réalités sociales, son désir de créer des choses entièrement nouvelles se heurte à un obstacle insurmontable, à savoir la société humaine avec ses ordonnances consacrées par l'histoire. La vie sociale, en effet, est une réalité qui est venue à l'existence de façon lente et à travers de nombreux efforts, et par l'accumulation, en quelque sorte, des contributions positives fournies par les générations précédentes. C'est seulement en appuyant les nouvelles fondations sur ces couches solides qu'il est possible de construire encore quelque chose de nouveau. La domination de l'histoire sur les réalités sociales du présent et de l'avenir est donc incontestable, et ne peut être négligée de quiconque veut y mettre la main pour les améliorer ou les adapter aux temps nouveaux. Mais les prétendus réalistes, dans le but de triompher à tout prix de la résistance de la religion historique, tournent leur zèle destructeur contre la religion, coupable, selon eux, d'avoir créé et de vouloir maintenir en vie tout le passé, particulièrement ses formes les plus périmées, coupable surtout d'ancrer les idées sociales de l'homme dans des schèmes absolus et donc immuables. Elle constitue par conséquent un encombrement sur le chemin de l'avenir et doit pour cela être écartée.

La religion chrétienne devant la société humaine

"Sans aucun doute, la religion chrétienne reconnaît et respecte la domination de l'histoire sur le présent et l'avenir de la société humaine, parce que tout ce qui est réalité véritable, le croyant ne peut l'ignorer ni le repousser. Il sait que la réalité et la société humaine ne sont pas fondées sur le déroulement de nécessités mécaniques, mais sur l'action libre et toujours bienveillante de Dieu et sur l'action libre des hommes, une action faite d'amour et de fidélité partout où ils observent l'ordre établi par Dieu. Ainsi, dans la crèche de Bethléem, le sens profond de l'histoire de l'homme, passé et futur, devient réellement incarné et embrassé, malgré sa tristesse, que le chrétien affronte, avec la consolante conviction de la sécurité.

La sécurité et ses fondements

"La sécurité! L'aspiration la plus vive des gens d'aujourd'hui! Ils la demandent à la société et à ses ordonnances. Mais les prétendus réalistes de ce siècle ont montré qu'ils n'étaient pas à même de la donner, précisément parce qu'ils veulent se substituer au Créateur et se faire les arbitres de l'ordre de la création.

"La religion et la réalité du passé enseignent, au contraire, que les structures sociales, comme le mariage et la famille, la communauté et les corporations professionnelles, l'union sociale dans la propriété personnelle, sont des cellules essentielles qui assurent la liberté de l'homme, et par là son rôle dans l'histoire. Elles sont donc intangibles, et leur subsistance ne peut être sujette à revision arbitraire.

La société humaine et son Ordonnateur

"Qui cherche vraiment la liberté et la sécurité doit rendre la société à son Ordonnateur véritable et suprême, en se persuadant que seule la notion de société dérivant de Dieu le protège dans ses entreprises les plus importantes. L'athéisme théorique ou même pratique de ceux qui idolâtrent la technologie et le déroulement mécanique des événements finissent nécessairement par devenir ennemis de la vraie liberté humaine, car ils traitent l'homme comme les choses inanimées d'un laboratoire.

"Ces considérations sont moins étrangères à la réalité qu'il ne peut sembler. C'est pourquoi nous souhaitons quelles soient accueillies là où l'on pense à élever le niveau de vie des territoires peu évolués, des régions qu'on appelle sous-développées. Le souci d'améliorer les structures sociales existantes et susceptibles de progrès est assurément louable, mais ce serait une erreur d'arracher l'homme à toutes ses traditions sous prétexte de technique et d'organisation moderne. Comme des plantes tirées hors de leur milieu et transportées dans un climat défavorable, ces hommes se trouveraient cruellement isolés pour tomber peut-être ensuite victimes d'idées et de tendances que personne en somme ne peut vouloir.

L'acte libre et la sécurité commune

"De la sorte, le respect envers ce que l'histoire a produit est le signe d'une authentique volonté de réforme et la garantie de son heureux succès. Cela vaut pour l'histoire, en tant que royaume de réalité humaine dans lequel l'homme social doit travailler non seulement avec les forces de la nature mais aussi avec lui-même. Responsable en face des hommes du passé et de l'avenir, il a reçu la charge de modeler incessamment la vie commune. Là s'exerce toujours une évolution dynamique grâce à l'action personnelle et libre, mais elle ne supprime pas la sécurité dont on jouit dans la société et avec la société, là, d'autre part, existe toujours un certain fond de tradition et de stabilité pour sauvegarder la sûreté sans que la société toutefois supprime l'action libre et personnelle de l'individu.

"C'est ainsi que l'homme tisse son histoire, autrement dit coopère avec Dieu dans la réalisation d'une situation digne de son objet, et en même temps du dessein du Créateur. C'est un rôle aussi élevé que difficile, que seul pourra remplir heureusement celui qui comprend ce que signifient histoire et liberté, en harmonisant le dynamisme des réformes avec la stabilité des traditions, l'acte libre avec la sécurité commune. Le chrétien qui se prosterne devant la crèche de Bethléem en comprend pleinement la nécessité et la gravité, mais il puise à la même crèche lumière et force pour remplir dignement sa haute charge.

La vérité absolue lumière et vie de l'homme

"La liberté et la responsabilité personnelles, la sociabilité et l'ordre social, le progrès bien compris sont donc des valeurs humaines, parce que l'homme les réalise et en tire avantage, mais aussi des valeurs religieuses et divines si on considère leur source. Or, dans les temps modernes on a voulu briser le fondement intime de ces valeurs et les faire oublier de la société, même en Occident, au nom du laïcisme, de la vaine autosuffisance de l'homme. On en est ainsi arrivé à cette singulière situation que nombre d'hommes remplissant des charges publiques, bien qu'ils manquent eux-mêmes de sens religieux, veulent et doivent pour le bien commun défendre des valeurs fondamentales qui ne trouvent leur consistance que dans la religion et en Dieu.

"Les soi-disant réalistes n'aiment pas reconnaître la vérité d'une telle affirmation et en prennent au contraire prétexte pour accuser d'autant plus la religion de transformer en lutte religieuse ce qui ne serait qu'une difficulté du domaine politique et économique. Ils dépeignent en couleurs vives la terreur et la cruauté des anciennes guerres de religion pour faire croire que les conflits actuels entre Occident et Orient sont au contraire inoffensifs et qu'il suffirait d'un peu plus de sens pratique de part et d'autre pour obtenir la satisfaction d'intérêts économiques et de rapports concrets de puissance politique. Faire appel à des valeurs absolues fausse, disent-ils, de façon malheureuse, l'état réel des choses, attise les passions et rend plus difficile l'acheminement vers une union pratique et raisonnable.

"Quant à nous, en tant que chef de l'Eglise, nous avons évité dans le cas présent comme dans les précédents, d'appeler la chrétienté à une croisade. Nous pouvons cependant demander que l'on comprenne bien le fait que, là où la religion est un héritage vivant des ancêtres, les hommes conçoivent comme une croisade la lutte qui leur est injustement imposée par l'ennemi. Mais ce que nous affirmons pour tous, en face de la tentative de faire apparaître comme inoffensives certaines tendances nocives, c'est qu'il s'agit de questions qui concernent les valeurs absolues de l'homme et de la société. A cause de notre grave responsabilité, nous ne pouvons laisser dissimuler ceci dans la brume des équivoques.

Attitude déplorable

"C'est avec un profond regret que nous devons déplorer à ce sujet l'appui prêté par certains catholiques, ecclésiastiques et laïques, à cette tactique d'obscurcissement qui vise un effet qu'eux-mêmes ne veulent pas. Comment peut-on encore ne pas voir que tel est le but de toute l'agitation trompeuse qui se cache sous le nom de colloques et de rencontres? A quelle fin, du reste, raisonner quand on n'a pas de langage commun, ou comment est-il possible de se rencontrer si les voies divergent, si d'un côté on repousse et on nie obstinément les valeurs communes absolues, rendant ainsi irréalisable toute coexistence dans la vérité? Par simple respect pour le nom de chrétien, on doit cesser de se prêter à ces manoeuvres, car, selon l'avertissement de l'Apôtre, il est contradictoire de vouloir s'asseoir à la table de Dieu et à celle de ses ennemis. Et s'il y avait encore des hésitants, malgré le témoignage douloureux de dix ans de cruauté, le sang qui vient d'être versé et l'immolation de nombreuses vies offertes par un peuple martyrisé, devrait finalement les persuader.

"Il faut cependant — fait-on observer — ne pas couper les ponts, mais conserver des relations mutuelles. Mais pour cela les mesures que les hommes responsables de l'Etat et de la politique croient devoir prendre en fait de contacts et de rapports pour la paix de l'humanité, et non en vue d'intérêts particuliers, sont entièrement suffisantes. Il suffit de ce que l'autorité ecclésiastique compétente estime devoir accomplir pour obtenir la reconnaissance des droits et de la liberté de l'Eglise.

La cause de la paix

"Si la triste réalité nous oblige à définir en langage clair les termes de la lutte, personne ne peut honnêtement nous reprocher de favoriser le raidissement des fronts opposés, et encore moins de nous être, en quelque façon éloigné de la mission de paix qui dérive de notre charge apostolique. Si nous nous taisions, nous aurions bien plus à craindre le jugement de Dieu. Nous demeurons fermement attaché à la cause de la paix, et Dieu sait combien nous voudrions pouvoir l'annoncer pleinement et joyeusement comme les anges de Noël. Mais c'est précisément pour la sauver des menaces présentes que nous devons indiquer où se cache le danger, quelles sont les manoeuvres de ses ennemis et ce qui les désigne comme tels. C'est de la même manière que le Fils de Dieu nouveau-né, bonté infinie Lui-même, n'hésita pas à tracer clairement des lignes de séparation et à affronter la mort pour la vérité.

"Nous sommes persuadé qu'aujourd'hui encore, en face d'un ennemi résolu à imposer à tous les peuples, d'une manière ou de l'autre, une forme de vie particulière et intolérable, seule une attitude unanime et forte de la part de tous ceux qui aiment la vérité et le bien peut sauver la paix et la sauvera. Ce serait une erreur fatale de renouveler ce qui, en des circonstances semblables, arriva dans les années qui précédèrent le second conflit mondial, quand chacune des nations menacées, et non seulement les plus petites, chercha à se sauver aux dépens des autres, à s'en servir comme de bouclier, et même à tirer des difficultés d'autrui des avantages économiques et politiques fort discutables. L'épilogue fut que toutes ensemble se virent bouleversées dans la conflagration.

La solidarité de l'Europe

"Voilà pourquoi c'est une exigence concrète de l'heure présente, un des moyens d'assurer au monde entier la paix et un fructueux héritage de bien, une force qui embrasse également les peuples de l'Asie et de l'Afrique, le Moyen-Orient et la Palestine avec les Lieux saints, que de raffermir la solidarité de l'Europe. Celle-ci cependant ne se fortifie pas tant que certaines des nations associées ne comprennent pas que les échecs politiques et économiques des unes ne peuvent à la longue constituer en aucune partie du monde de véritables gains pour les autres.

"Elle ne se fortifie pas, en ce qui concerne l'opinion politique, si, à l'heure du péril commun, la critique de l'action des uns, même quand elle est justifiée en soi, est exprimée par les autres avec des vues tellement unilatérales qu'on en vient à douter qu'il existe encore quelque lien de solidarité. Jamais on ne peut faire de bonne politique avec le seul sentiment, encore moins la vraie politique d'aujourd'hui avec les sentiments d'hier et d'avant-hier. Sous une telle influence il serait impossible de juger correctement de certaines questions considérables comme le service militaire, les armes, la guerre.

"La situation actuelle, qui n'a pas d'équivalents dans le passé, devrait cependant être claire pour tout le monde. Il n'y a plus lieu désormais de douter des buts et des méthodes qui existent derrière les tanks, quand ceux-ci font irruption avec fracas pour semer la mort au-delà des frontières, pour contraindre des peuples civilisés à une forme de vie qu'ils abhorrent nettement. Quand, brûlant pour ainsi dire les étapes de tractations et de médiations possibles, on menace d'utiliser les armes atomiques pour l'obtention d'exigences concrètes, que celles-ci soient justifiées ou non, il est manifeste que dans les circonstances présentes peut se vérifier dans une nation le cas où, une fois devenu vain tout effort pour la conjurer, la guerre pour se défendre efficacement et avec espoir de succès contre d'injustes attaques, ne pourrait être considérée comme illicite.

"Si donc une représentation populaire et un gouvernement élus au suffrage libre, dans une nécessité extrême, avec les moyens légitimes de politique extérieure et intérieure, établissent des mesures de défense et exécutent les dispositions qu'ils jugent nécessaires, ils se comportent également d'une manière qui n'est pas immorale, en sorte qu'un citoyen catholique ne peut faire appel à sa propre conscience pour refuser de prêter les services et de remplir les devoirs fixés par la loi. En cela nous nous sentons pleinement en harmonie de pensée avec nos prédécesseurs Léon XIII et Benoît XV, lesquels n'ont jamais nié cette obligation, mais ont déploré profondément la course effrénée aux armements et les casernes, et indiqué comme remède efficace, ainsi que nous le faisons, le désarmement général.

Les normes morales et les exigences de la conscience

"Il y a donc des cas et des moments dans la vie des nations, où seul le recours à des principes supérieurs peut établir nettement les limites entre le droit et le tort, entre le licite et l'immoral, et apaiser les consciences en face de graves résolutions. C'est pourquoi il est consolant dans les débats d'aujourd'hui de voir en plusieurs pays les hommes parler de la conscience et de ses exigences. Ils montrent ainsi qu'ils n'ont pas oublié que la vie sociale échappe au chaos dans la mesure où elle s'appuie sur des normes absolues et sur une fin absolue. Ils condamnent implicitement ceux qui croient pouvoir résoudre les questions de vie humaine en commun sur la base de formes extérieures satisfaisantes et avec des vues pratiques visant à agir dans chaque cas particulier selon les suggestions de l'intérêt et de la puissance. Bien que le programme qui est à la base des Nations unies se propose d'assurer les valeurs absolues dans la vie en commun des peuples, le passé récent a toutefois montré que le faux réalisme réussit à prévaloir chez un bon nombre de ses membres, même quand il s'agit de rétablir le respect de ces mêmes valeurs de la société humaine qui se trouvent ouvertement foulées aux pieds. Les vues unilatérales qui tendent à faire agir selon les circonstances uniquement en fonction de l'intérêt et de la puissance a pour effet que les cas d'accusation pour perturbation de la paix se trouvent traités de façon très diverses, si bien que l'importance respective qu'ils ont à la lumière des valeurs absolues se voit purement et simplement inversée.

L'autorité des Nations unies

"Personne n'attend ni ne réclame l'impossible, pas même les Nations unies. Mais on aurait pu s'attendre à ce que leur autorité ait eu quelque poids, au moins par l'intermédiaire d'observateurs dans les lieux où les valeurs essentielles pour l'homme sont dans un péril extrême. Si juste qu'il soit de reconnaître que l'ONU condamne des violations graves des droits des hommes et de peuples entiers, on pourrait cependant désirer que, dans des cas semblables, des Etats qui vont jusqu'à refuser d'admettre des observateurs — montrant ainsi qu'ils ont de la souveraineté de l'Etat une notion qui mine les fondements même de l'ONU — ne soient pas autorisés à exercer leurs droits de membres de l'organisation elle-même. Celle-ci devrait aussi avoir le droit et le pouvoir de prévenir toute intervention militaire d'un Etat dans un autre, sous quelque prétexte qu'on entende le faire, non moins que d'assurer par des forces de police suffisantes la protection de l'ordre dans l'Etat menacé.

Le désarmement et les nouvelles méthodes de contrôle

"Si nous faisons allusion à ces aspects défectueux, c'est parce que nous désirons voir renforcer l'autorité de l'ONU, surtout pour l'obtention du désarmement général, qui nous tient tant à coeur, et dont nous avons déjà parlé d'autres fois. En effet, c'est seulement dans le cadre d'une institution comme celle des Nations unies que l'engagement de chacun des Etats à réduire ses armements, et spécialement à renoncer à la production et à l'emploi de certaines armes, pourra être pris d'un commun accord et transformé en obligation stricte de droit international. De même, seules les Nations unies sont présentement en état d'exiger l'observation de cette obligation, en assurant le contrôle efficace des armements de chacun sans aucune exception. Son application au moyen de l'observation aérienne, tout en évitant les inconvénients auxquels pourrait donner lieu la présence de commissions étrangères, assure la vérification efficace de la production et du potentiel militaires avec une facilité relative. Il y a en vérité quelque chose de prodigieux dans ce que la technique a su obtenir dans ce domaine.

"Disposant, en effet, d'objectifs d'ouverture angulaire et de luminosité suffisante, il est possible de photographier, de plusieurs kilomètres de hauteur et avec une abondance suffisante de détails, des objets qui se trouvent sur la surface de la terre. Le progrès scientifique, la technique mécanique et photographique moderne ont réussi à construire des appareils de prises de vues qui ont atteint une perfection remarquable sous tous les rapports. Les pellicules ont été portées à un degré de sensibilité et de finesse de grain si élevé qu'elles peuvent rendre possibles des agrandissements de plusieurs centaines de fois. De tels appareils montés sur des avions qui vont à une vitesse voisine de celle du son peuvent exécuter automatiquement des milliers de vues, de manière que ces centaines de milliers de kilomètres carrés se trouvent explorés en un temps relativement bref.

"Les expériences réalisées dans ce domaine ont donné des résultats d'une importance exceptionnelle, permettant de mettre en évidence des constructions, des machines, des individus isolés et des objets existant sur le sol et aussi, du moins indirectement, dans le sous-sol. L'ensemble des recherches exécutées a montré combien il est difficile de pouvoir masquer un mouvement de troupes ou d'engins blindés, de vastes dépôts d'armes, d'importants ensembles industriels à fins militaires. Si la recherche pouvait avoir un caractère permanent et systématique, on pourrait mettre en relief des détails très menus, de manière à offrir une solide garantie contre des surprises éventuelles.

"Accepter le contrôle, voilà le point crucial à franchir, sur lequel chaque nation montrera sa volonté sincère de paix.

La volonté de paix

"La volonté de paix: honneur suprême de l'homme libre, trésor inestimable de la vie présente, elle est le fruit de l'effort des hommes, mais elle est aussi un précieux don de Dieu! Le chrétien le sait, car il l'a appris près du berceau du Fils de Dieu nouveau-né. Sa vérité et Ses commandements sont les valeurs suprêmes sur lesquelles tout ordre est fondé, par lesquelles il est conservé et rendu fécond en oeuvre de progrès et de civilisation.

La Hongrie opprimée

"Qu'il nous soit permis de vous adresser pour finir une dernière exhortation. Nous sommes vivement consolé à la pensée de l'attitude émue et généreuse manifestée par tous nos chers fils envers la Hongrie opprimée, par des organisations de secours, des nations entières, et aussi par la presse honnête. Nous sommes aussi persuadé que toutes les âmes bien nées ne cesseront pas de prier et de se sacrifier pour adoucir les tristes conditions de ce peuple martyrisé. Il y a déjà bien des gens sur la terre qui ont expérimenté personnellement dans les bouleversements de ces dernières dizaines d'années ce que c'est que la misère. Comment pourraient-ils rester indifférents en face de l'indigence d'autrui? Et comment ceux qui vivent à l'aise pourraient-ils rester insensibles à la pauvreté de leur prochain? Mais en même temps que votre charité, que débordent principalement sur les malheureux la lumière et la vie du mystère de Noël. L'une et l'autre sont données dans le Christ, et cette grâce, cette paix, cette confiance en Dieu qui rétablira toute justice et récompensera tout sacrifice, ne pourra leur être ôtée par aucun pouvoir humain.

"Et maintenant, sur tous ceux qui Nous écoutent, et spécialement sur ceux qui souffrent, sur les humbles, sur les pauvres, sur ceux qui subissent des persécutions à cause de la justice, que descende, en gage des grâces divines, notre bénédiction apostolique."

M. Jules Callewaert, de Ste-Amélie, est décédé le 17 déc., à l'âge de 64 ans

STE-AMELIE — Le lundi 17 décembre, à midi, dans sa résidence, M. Jules Callewaert, âgé de 64 ans, rendait son âme à Dieu, après une longue maladie.

Les funérailles ont eu lieu le jeudi 20 décembre, à 10 h. 30, en l'église paroissiale. Le service fut chanté par M. l'abbé C. Vachon, assisté de MM. les abbés D.-J. Desjardins, de McCreary, et R. Lavoie, de Laurier, comme diacre et sous-diacre. La dépouille mortelle fut exposée à la maison du défunt, où les paroissiens vinrent nombreux.

Les porteurs étaient MM. François Marion, Arthur Beheyt, Arthur, Gustave, Georges et Gérard Verhaeghe, tous neveux du défunt. M. Pineau, de Ste-Rose-de-Lac, était en charge des funérailles.

M. Callewaert naquit à Paschendaele, Belgique, et arriva à St-Boniface, à l'âge de 4 ans, avec ses parents. Depuis plus de 45 ans, il habita à Ste-Amélie, où il fut cultivateur durant plusieurs années. Il était aussi charpentier. Il fut syndic pendant plus de 20 ans et conseiller rural de la municipalité de Ste-Rose-de-Lac pendant 16 ans. Il était membre de la Ligue du Sacré-Coeur depuis l'âge de 13 ans.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, Eglantine, six filles, Isabelle (Mme Florent Vandenbosch), Yvonne (Mme Lévis Grandbois), Irène (Mme L.-R. Morin), de Geraldton, Ont., Géralda (Mme L. Sutherland), de Winnipeg, Agnès (Mme Georges Vandenbosch) et Anne-Marie, à la maison; trois fils, Frédéric, de Hearst, Eugène, de Ste-Amélie, et Raoul, de Dryden, Ont.; deux soeurs, Irma (Mme F. Malbranck), de Winnipeg, et Maria (Mme Marion), de Dryden, Ont.; un frère, Léon, de Port Albert, C.-B., et 21 petits-enfants.

Remerciements

La famille Callewaert désire exprimer ses sincères remerciements à tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, bouquets de fleurs et prières, soit par visites ou assistance aux funérailles, ainsi qu'aux chantres. Merci spécial à ceux qui se sont tant dévoués pour le défunt avant sa mort.

Va-et-vient

Etaient en visite chez des parents et des amis pour la fête de Noël: Mlles Lorraine Pinette et Adeline Corbel, du couvent de St-Charles; Mlle Lorette Corbel, institutrice à Oak Lake; Mlle Irène Pinette, garde-malade à l'hôpital St-Boniface; M. Maurice Gendron, de St-Boniface; M. Elsime Soucy, de Winnipeg; M. Alfred Archambault, d'Otterburne; MM. Laurent et Gilbert Pinette, Benoît Labelle, Raymond Roussin et Roméo Archambault, tous employés dans l'Ontario; M. Léo Therrien, de Winnipeg; M. Irent Stroessar, de l'Aviation canadienne.

Parmi d'autres visiteurs, l'on remarquait: M. et Mme François Lecomte, de Sioux Lookout, Ont., M. et Mme Raymond Landry et Mlle Lucille Landry, de Winnipeg, chez leurs soeurs et beaux-frères; M. et Mme Lucien Sutherland, de Kirkfield Park; M. et Mme Raoul Callewaert et leurs petits enfants, de Dryden, Ont.

M. et Mme Frédéric Callewaert et leurs fils, de Hearst, Ont., sont venus assister aux funérailles du père de M. Callewaert, le jeudi 20 décembre.

M. et Mme Cecil Bournes et leurs fils, de Lampman, Sask., ont rendu une courte visite chez Mme Callewaert, le jour de Noël.

M. et Mme Louis Soucy et leurs petits enfants, de Dryden, Ont., ont passé le Noël chez leurs parents.

L'ambassadrice à payé le tribut à la fontaine

ROME — Mme Clare Boothe Luce, ambassadrice américaine en Italie sortant de charge, a lancé une "lire" dans la fontaine de Trevi, la veille de son départ de Rome. La légende dit que celui qui paie le tribut à la majestueuse fontaine, avant son départ, reverra un jour la cité éternelle.



On voit ici deux jeunes Indiennes de la tribu siouse Ogalala, contemplant l'Enfant-Jésus de la crèche. Ce sont, **Anne Gildersleeve**, à droite, ancienne élève de l'école missionnaire Holy Rosary de la réserve indienne de Pine Ridge, Dakota-sud, diplômée du collège Loretto Heights, de Denver, Colorado, et gagnante d'un prix de $25,000 au concours "Name That Tune" à la télévision, et la petite **Florence Black Tail Deer**, élève de 1ère année à la même mission, qui, plus tard, pourra profiter des mêmes avantages, grâce à la ligue Marquette pour Missions indiennes, 289, 4e avenue, New-York. (NC)

M. Adrien Manaigre, de Lorette, décédé subitement à sa résidence

LORETTE — Le mardi 11 décembre est décédé subitement à sa résidence M. Adrien Manaigre, âgé de 50 ans.

Lui survivent: sa mère, Mme Ida Manaigre; 3 frères, Ernest, Augustin et Almanzor; 4 soeurs, Mme Eugène Cournoyer, Mme Delphis Jeanson, Mme Ubald Désorcy, toutes de Lorette, et Mme Georges Trudeau, de l'Ile-de-Chênes.

Les funérailles eurent lieu le samedi 15 décembre, dans l'église de Lorette. La levée du corps fut présidée par M. l'abbé R. Bélanger, curé. Mgr Charles Désorcy, de St-Boniface, chanta le service, assisté comme diacre et sous-diacre de M. l'abbé L. Senez, de La Broquerie, et de M. l'abbé Gédéon Trudeau, neveu du défunt, du Séminaire de St-Boniface.

Les porteurs honoraires furent: MM. Télesphore Dorge, R. Jeanson et Aurèle Ross, neveux du défunt, ainsi que John Miazga, Marcien Désorcy, de Lorette, et M. Eugène Désorcy, de Sioux Lookout, Ont.

Les porteurs en devoir étaient les six neveux du défunt: MM. Joseph Cournoyer, Denis Manaigre, Lucien Manaigre, Emile Trudeau, Edouard Manaigre et Léonard Désorcy.

La quête fut faite par deux autres neveux du défunt, MM. Gérard Cournoyer et Gédéon Manaigre.

Parmi la nombreuse assistance aux funérailles, on remarquait deux nièces du défunt, Sr Marie-des-Apôtres (Rose Cournoyer), des Srs de St-Joseph, de South Junction, et Sr St-Ubald (Bernadette Désorcy), des Srs Oblates de Marie-Immaculée, de St-Charles.

Remerciements

La famille Manaigre désire remercier les parents et amis qui ont témoigné leurs sympathies dans son récent deuil soit par offrandes de messes, par visite auprès de la dépouille mortelle ou par assistance aux funérailles. Un merci spécial à l'organiste et aux chantres.

* * *

Par la voix du journal, M. et Mme Léo-D. Marcoux, de Lorette, tiennent à remercier les organisateurs ainsi que les parents et amis qui ont si bien collaboré au succès de leur jubilé d'argent, le samedi 1er décembre. Un merci spécial à Mme J. Therrien pour la préparation de l'adresse aux jubilaires.

Transcona

Comme prélude à la messe de minuit, un groupe d'enfants de choeur portant l'Enfant-Jésus, se dirigeait en procession autour de l'église et enfin vers la crèche de Noël pour y déposer le Sauveur. Au même moment, le choeur de chant, sous la direction de M. D. Lambert, entonnait le "Minuit, chrétiens".

M. l'abbé W. J. Szumski, curé, chanta la messe et donna le sermon de circonstance en français et en anglais. La chorale chanta la messe du 2e ton en grégorien, en quatre parties. M. Raoul Coulombe était le soliste.

Pendant les deux messes de l'aurore et du jour, la chorale exécuta des cantiques de Noël en français et en anglais. Aussi un cantique polonais (Quand le Christ est né), et un en italien "Des étoiles Il descendit". Les solistes étaient Mmes Thérèse Craig, Jennie Everton, Rita Pearson, Paul Andrée, et MM. Raoul Coulombe, D. Lecuyer, D. Lambert. Mme W. Fraser touchait l'orgue.

Crèche de Noël

La crèche de Noël dans son nouveau décor et l'étable en bois rond naturel, recouverte de paille fraîche et placée au milieu des rochers et des sapins verts, donnent un air de Bethléem. Le tout grâce à la vive imagination de M. le curé.

Merci à tous ceux qui ont aidé à réaliser cette magnifique crèche de Noël.

Réunion de la L.F.C.

La réunion mensuelle des membres de la Ligue des femmes catholiques aura lieu le mercredi 9 janvier, à 8 h., dans la salle paroissiale. Après les délibérations usuelles, le comité de la presse, dont Mlle Hélène Blais est présidente, organisera un forum sur la presse en général. Le R. P. Raymond Durocher, O.M.I., directeur du journal **La Liberté et le Patriote**, a bien voulu accepter de présider et répondre aux questions qui lui seront posées. Il y aura un prix d'entrée et un goûter sera servi.

Fonds de construction

Le comité de fonds de construction se réunissait, dimanche soir, pour faire les arrangements décisifs pour la campagne qui doit être lancée le 13 janvier.

Dimanche prochain, il y aura une réunion des capitaines et de leurs équipes, à 7 h. 30 précises, dans la salle paroissiale.

La vie française à Victoria

Le Club Canadien-français tenait sa dernière réunion de l'année, le vendredi 14 décembre, "Au-Vieux-Québec". Les prix furent gagnés par MM. François Landry, G. Martin, G.-A. Leclair et Mme Laurent Landry.

L'édredon (don de M. et Mme O.-W. Chrétien), mis en loterie au profit de la future paroisse française à Victoria, échut à Mme Morneau.

La réunion de couture eut lieu cette semaine chez Mme O.-W. Chrétien.

L'Alliance Française se rendra chez Mme Mann, 1231, Beach Drive, le 10 janvier 1957, pour y entendre Mme Drury qui parlera de Florence, Italie.

Naissances

A M. et Mme Armand Gagné, un fils, Marc-Eugène.

A M. et Mme Jules Lavertu, une fille, Nicole-Gisèle.

A M. et Mme Jacques Ponchet, un fils, Daniel-Marcel. Parrain, M. Roger Abondance; marraine, Mme Georges Parent.

Va-et-vient

Mme Joseph Frénette a passé plusieurs semaines de vacances en Saskatchewan.

M. et Mme Z. St-Hilaire sont à Los Angeles pour les mois d'hiver.

Mlle Camillia Gauvin, de Montréal (autrefois d'Ottawa), s'installe parmi nous à la grande joie de ses amies.

Mme A. Beaulac recevait récemment ses amies à l'occasion du mariage de son petit-fils, Ivan Morrison (fils de Berthe Binette-Morrison).

TRIBUNE LIBRE

M. le directeur,

Peut-être serait-il trop demander d'imprimer une seconde fois l'article du 5 juin 1953 dans votre journal, et signé "Elie Goulet", article qui offrait une impression canadienne de mon livre "Nouveaux-Canadiens". A cette revue de mon livre, il manquait l'information suivante: La région que je décris dans "Nouveaux-Canadiens' est celle de Dollard, en Saskatchewan.

Puisque le but de ce petit livre était d'aider à démolir la légende du "patois" canadien-français qui veut nous faire croire qu'un Français de France ne vous comprend pas, ces pages méritent un peu de réclame. Il a été bien accueilli dans l'Est mais, chose curieuse, il semble être inconnu dans les régions qu'il décrit. On peut se le procurer à St-Boniface, chez Fides.

Un mot à propos de l'auteur.

J'ai obtenu mon Doctorat en Philosophie à l'Université d'Ottawa; M. le docteur Marion était mon professeur. Je collabore régulièrement à "Culture". Une grammaire française destinée à démolir la légende du patois sera publiée en 1957 par Dent & Sons, Toronto. Un livre écrit en collaboration avec M. Eugène Achard décrit des scènes du Manitoba; il est intitulé "L'Espion du Nord". Enfin, j'ai écrit une série de légendes des Indiens de la côte du Pacifique; ce livre paraîtra en mars 1957 chez E. Achard dont la Librairie Générale Canadienne de Montréal est bien connue ici.

J'ai l'impression que vos lecteurs aimeraient savoir exactement qu'elle était cette région que je décrivais dans "Nouveaux-Canadiens".

Votre tout dévoué,

Frédéric BRONNER.

Les enfants de Willow-Bunch présentent un beau concert

WILLOW-BUNCH — A l'occasion de la fête de Noël, un groupe d'élèves, garçons et filles, sous la direction des Rév. Filles de la Croix, nous offrit, au théâtre Palace, un magnifique spectacle représentant des scènes bibliques de la naissance du Sauveur.

"La vie de la sainte Vierge", grand film de 80 minutes, fut ensuite projeté sur l'écran.

Le comité paroissial de l'A.C.F.C. profita de la circonstance pour distribuer les prix de français accordés au 65 élèves qui ont le mieux réussi leurs examens en juin dernier.

Huit élèves reçurent aussi leur diplôme de français de 8e année et Mlle Janine Collin, son certificat de 12e année.

M. Raymond Boulianne, secrétaire de la commission scolaire locale, prit la parole pour féliciter les acteurs du concert, remercier les membres du personnel enseignant, religieuses, religieux et laïcs, de leur dévouement reconnu et présenter à tous ses voeux de Bonne et Heureuse Année.

Noël

Nous avons eu une belle messe de minuit, sous la direction de M. Laurent Mondor, suivie des deux autres messes basses, durant lesquelles des cantiques de Noël furent exécutés. Il y eut beaucoup de communions. M. l'abbé J.-A. Latendresse, curé, nous exprima ses meilleurs voeux de fêtes en français et en anglais, ainsi que M. l'abbé A. Guénette, qui fit ensuite le sermon dans les deux langues.

M. l'abbé F. Blanchard vint prêter main-forte à ses confrères pour les confessions du dimanche, ainsi que du lundi après-midi. Il dut partir après le souper pour aller à Horizon célébrer une messe de minuit.

A l'occasion de Noël, la plupart sont revenus au foyer paternel: les étudiants, ceux qui travaillent ailleurs, et même ceux qui demeurent maintenant dans d'autres paroisses ont voulu revoir leurs parents et revivre quelques jours la joie familiale.

Baptême

Le 30 décembre: Guy-Joseph, né le 22 décembre, enfant de M. et Mme Maurice Langlois (Armande Laberge). Parrain, M. Armand Laberge, remplacé par M. Robert Langlois; marraine, Mme Armand Laberge; porteuse, Mme Lucien Couture.

Mariage

Le mercredi matin 26 décembre, en l'église St-Ignace de Willow-Bunch, M. le curé officiait au mariage de M. Louis Rivard avec Mlle Doris McGillis. Durant la sainte messe, de beaux cantiques furent chantés.

La mariée, vêtue en blanc, entra dans l'église au son d'une marche nuptiale. Elle était assistée de deux filles d'honneur et le marié, de deux garçons d'honneur. MM. Delphis Rivard et Jacques McGillis, pères des mariés, leur servaient de témoins.

Après la cérémonie, le vin fut servi chez les parents du marié et un délicieux dîner, chez les parents de la mariée.

Le soir, il y eut une soirée dansante.

Les nouveaux mariés remercient tous ceux et celles qui leur ont donné des cadeaux de noces.

Nos malades

Sont actuellement à l'hôpital: Mmes M. Short, Anita Bell, Alphonse Lafrenière, Brière, J.-E. Gosselin, Maurice Langlois, M. Baril et Mitchell, de Coronach.

Ont quitté l'hôpital dernièrement: M. R. Caron, Mme L. Giraudier, Mme A. Jalbert, Gisèle Martin et Kenneth Gaudry.

Décès

M. Louis Philippon est décédé subitement à l'hôpital, le mardi soir 18 décembre. Les funérailles eurent lieu le vendredi 21 décembre.

Les détails de ce décès seront communiqués dans le prochain numéro du journal.

Régina

Çà et là

Le R. P. R. Turcotte, O.F.M., a chanté lui-même à Otterburne la messe des funérailles et présidé à l'inhumation de sa soeur décédée récemment, la Rév. Sr Marie-Angèle, Petite Missionnaire de St-Joseph. Au R. P. curé, son plus sincères sympathies.

MM. Yvan Morvan et Paul Lecoq, de Régina, sont actuellement en France, leur pays natal. Ils y passeront la saison de l'hiver pour nous revenir avec le printemps.

La chorale Langevin, organisée par le Conseil Langevin, sous l'habile direction de M. Henri Pinvidic, a exécuté quelques cantiques de Noël en français, lors du festival de musique sacre. Ce festival eut lieu, avant la grande fête de Noël, dans l'auditorium de la cathédrale, et un grand nombre de chorales d'enfants et d'adultes y ont pris une part active.

Mlle Dolorès Préfontaine fut hospitalisée à l'hôpital des Soeurs Grises pour quelque temps.

Mme Laroche et M. Georges Paquet, fils, sont actuellement à l'hôpital des Soeurs Grises.

Mlle Jeannine Morin épouse M. Léonard Bouffard à Ferland

FERLAND — Le jeudi 27 décembre, M. Léonard Bouffard conduisait à l'autel Mlle Jeannine Morin, tous deux de cette paroisse. M. Paul Morin accompagnait sa fille, tandis que M. Ephrem Bouffard servait de témoin à son garçon. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé E. Brouillard, curé, qui dit la messe pour eux.

Les garçons d'honneur étaient MM. Adrien Bouffard et Roméo Morin et les demoiselles d'honneur, Mlles Yvonne Bouffard et Carmel Couture. La chorale, aidée de parents et amis, sous la direction de M. Valmore Couture, rendit de beaux cantiques. Mme Paul-Emile Lacasse touchait l'orgue.

La mariée était ravissante dans une jolie toilette avec voile court et petit béret, serti de sequins et de brillants. Son bouquet était composé de roses rouger. Pour le voyage, elle portait un joli costume gris-fer avec accessoires blancs et noirs.

Les filles d'honneur portaient de jolies robes trois-quarts rose et bleu de taffetas, dentelle et tulle avec petits voiles assortis à leur robe. Elles tenaient des oeillets roses et jaunes.

Près de 200 personnes de Ferland et des paroisses environnantes prirent part à la réception, au dîner, au souper et à la veillée dans la salle des Chevaliers de Colomb.

A leur retour, les nouveaux mariés habiteront à Ferland.

Çà et là

MM. et Mmes Raoul et Marcel Nadeau et leurs enfants, de Lethbridge, Alta, étaient en visite pour Noël chez leurs parents, M. et Mme Georges Lacasse.

M. et Mme Gaston Fournier sont allés passer Noël à Régina, chez leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Kupchay.

Mme Antonia Nogues, de Gravelbourg, est en visite chez ses fille et gendre, M. et Mme Hector Hébert.

M. Donat Audet, d'Assiniboia, est en visite chez ses parents, M. et Mme Joseph Audet.

M. et Mme Georges Lacasse sont allés visiter M. et Mme J. Tessier, de Lac Pelletier.

Nous avons eu une très belle messe de minuit, chantée par la chorale, sous la direction de M. Valmore Couture. Mme Omer Barsalou touchait l'orgue.

Mlles Antoinette et Jeanne d'Arc Turgeon, de Ponteix et de Gravelbourg, sont venues passer les Fêtes chez M. et Mme Antonio Turgeon.

Parmi ceux qui sont venus passer les Fêtes chez leurs parents, nous remarquions: M. et Mme Phil. Gauvin et leur bébé, de Régina; Mlles Denise et Lauraine Fournier et Rose-Aimée Fauchon, aussi de Régina; Mlles Pauline Larose et Rachel Chabot, de Saskatoon; Mlles Gertrude, Jeannine et Lauriette Chabot, de Taber, Alta; M. et Mme Elphège Labbé et leurs enfants et M. Henri Larose, de Calgary, Alta, chez la famille Larose; M. et Mme Emile Labbé et leurs enfants, d'Edmonton, chez M. et Mme S. Clermont et autres parents; M. l'abbé Gérard Couture, chancelier à l'évêché de Gravelbourg, chez ses frères; M. l'abbé Adrien Chabot, curé de Vanguard, chez ses parents, M. et Mme Avila Chabot; M. et Mme Ernest Douville et leurs enfants, de Champion Alta, chez M. et Mme Ephrem Bouffard.

Shower

Mme Edmond Tardif, aidée de Mme Antonio Chabot, recevait une quarantaine de dames et demoiselles à un shower en l'honneur de Mlle Jeannine Morin, qui se mariait récemment. La soirée se passa gaiement en jeux divers, distribution de cadeaux et goûter. Mlle Morin remerciait en termes choisis les dames qui organisèrent cette belle soirée, ainsi que toutes celles présentes.

Soirée paroissiale

Nos religieuses enseignantes donnèrent un joli concert de Noël avec leurs élèves. Plusieurs saynètes, la Nativité et les chants furent très bien rendus. Il y eut distribution de prix de français, dont trois prix provinciaux, de cadeaux de Noël et de bonbons à tous les enfants de la paroisse.

M. l'abbé E. Brouillard, curé, le R. P. B. Paris, O.M.I., MM. les abbés Gérard Ducharme, Roger Ducharme, de Gravelbourg, et Adrien Chabot, curé de Vanguard, ainsi que toute la paroisse, étaient présents.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Le coût de publication de cette prière a été payé par un abonné en reconnaissance pour faveur obtenue par l'intercession de ce saint

Prière à saint Jude

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi, si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

40-854-40P.

Fils de libéral

REGINA — Le père de M. John Diefenbaker était libéral. C'est ce que vient de déclarer, à Régina, M. Edward Diefenbaker, 80 ans, oncle du nouveau chef du parti conservateur progressiste.

Le vieillard se réjouit de la nomination de son neveu au poste de chef de l'opposition officielle.

Jackfish

M. René Bru est allé conduire sa femme à Saskatoon pour soins médicaux.

Le R. P. L. Couture, O.M.I., de Makwa, est venu examiner l'enseignement du français dans nos écoles.

M. Holand Hounget et sa famille ont déménagé au village.

La pêche commerciale est ouverte depuis le 14 décembre.

Storthoaks

Arbre de Noël

Le jeudi 20 décembre, les élèves des quatre classes de l'école du village présentèrent un joli concert de Noël. L'arbre de Noël et la salle étaient artistiquement décorés pour la circonstance. Le Père Noël distribua de nombreux cadeaux, à la grande joie des petits.

Messe de minuit

Une foule nombreuse assistait à la messe de minuit. Le choeur de chant exécuta une belle messe en parties et de jolis cantiques durant la communion et la messe de l'aurore. M. le curé distribua plus de 300 communions avec l'aide de M. l'abbé Emile Toupin, qui exerçait pour la première fois cette fonction.

Baptêmes

Le 9 décembre: Elaine-Marie-Yvonne, née le 22 novembre, fille de M. et Mme Georges Rogg (Jeannette Bonneteau). Parrain, M. Gilbert Bonneteau, oncle de l'enfant; marraine, Mme J.-B. Bonneteau, sa grand-mère.

Le 9 décembre: Elaine-Alfreda, née le 1er décembre, fille de M. et Mme A.-B. Frey (Katherine Sander). Parrain et marraine, M. et Mme Lawrence W. Smith.

Statistiques

Durant l'année 1956, il y a eu dans la paroisse 22 baptêmes, dont 2 d'adultes, 8 mariages et 3 sépultures, 2 d'adultes et 1 enfant.

Va-et-vient

Le R. P. J.-A. Granger, F.M.I., de Cantal, le R. P. C. Chassé, O.F.M., de Bellegarde, et M. l'abbé F. Marcotte, de Redvers, sont venus rendre visite à M. l'abbé J.-A. Lévesque, curé.

M. D. Labonté est allé passer les Fêtes avec ses frères dans la province de Québec.

Mlle Georgette Paradis, de l'Aviation canadienne, de St-Jean, P.Q., est venue passer quelques jours chez ses parents, M. et Mme Philippe Paradis, avant de se rendre en Allemagne, où elle sera stationnée.

M. et Mme Hervé Leblanc, de Régina, sont venus rendre visite à M. et Mme Georges Rogg.

Mlles Marie-Aimée et Alice Jamault, institutrices, sont allées passer leurs vacances chez leurs parents, à Notre-Dame-de-Lourdes, Man.

Sont venus passer les vacances de Noël: M. l'abbé Emile Toupin, du séminaire d'Ottawa, chez ses parents, M. et Mme Willie Toupin; M. l'abbé C. Gibney, de Régina, chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Laurent Dubois; M. et Mme Normand Raymond, de Truax, chez leurs parents, M. et Mme Wilfrid Raymond; M. et Mme Lloyd Gladu, de Winnipeg, et M. Jean Paradis, du collège de Gravelbourg, chez leurs parents, M. et Mme Jean Paradis; Mlle Hélène Dubois, institutrice à Flin Flon, et Mlle Marguerite Dubois, employée à Winnipeg, chez leurs parents, M. et Mme Ernest Dubois; M. Jean-Marie Paradis, de l'Aviation canadienne, de Vancouver, et M. Emile Paradis, du collège de Gravelbourg, chez leurs parents, M. et Mme Philippe Paradis; Mlle Rose-Hélène Lapierre, du couvent du Sacré-Coeur, de Régina, chez sa mère, Mme Wilfrid Lapierre; MM. Noël et J. Audet, de Torquay, chez leurs sceur et beau-frère, M. et Mme Paul Carrière; M. Henri Paradis et Mlle Yvette Paradis, étudiants à Saskatoon, chez leurs parents, M. et Mme Edouard Paradis; M. et Mme Omer Carrière et leur fils, de Ste-Rose-du-Lac, Man., chez leurs parents, M. et Mme Jean Dumaine et M. et Mme Camille Carrière; Mlle Adeline Blérot, du couvent de St-Charles, Man., chez ses parents, M. et Mme Henri Blérot; M. et Mme Léo Belisle, de Draydon Valley, Alta, chez leurs parents et amis; M. Raoul Chicoine, de Winnipeg, chez ses parents, M. et Mme Adélard Chicoine; Mlle Camilla Dumaine, de Régina, chez ses parents, M. et Mme Jean Dumaine; M. et Mme Georges Gervais, de Benson, chez leurs parents, M. et Mme Ernest Gauthier; Mlle Lucienne Millette, garde-malade graduée, de Montréal, MM. Lucien et Emile Millette, de Québec et d'Ottawa, chez leur mère, Mme Honorius Millette; M. et Mme Albert Lévesque, de Weyburn, Mlles Suzanne et Jeannette Peters, de Winnipeg et de Régina, chez leurs parents, M. et Mme Earl Peters.

Sommaire de RELATIONS

Janvier 1957

Editoriaux: Prestige international du Canada et drapeau canadien. — Voix du peuple, voix de Dieu. — Civisme et démocratie.

Articles: Allocations familiales ou dégrèvement d'impôt?, par Léon Lebel— La prière pour l'Unité chrétienne, par Luigi d'Apollonia — Deux pièces: deux réussites, par Georges-Henri d'Auteuil — Pour un catholicisme constructif, par Irénée Beaubien — L'évolution de la collaboration patronale ouvrière, par Jacques Cousineau.

Commentaires: Le pape nous parle. — Ottawa peut-il dépenser son argent pour des fins provinciales? — En trois mots.

Au fil du mois: Le chrétien, cet homme pratique. — Les cinq ans du Forum catholique. — Délinquance des jeunes ou criminalité des adultes? — Plan Drapeau ou plan Dozois? — La Gaspésie écrit. — L'Abitibi reçoit. — Débandade communiste. — Année mariale en Pologne.

Articles: L'alcoolisme, mal familial, par Rolland Boyle. — La Hongrie et le monde, par Joseph-H. Ledit.

Les livres: Marie. — Le Dieu vivant. — Saint Paul et le Mystère du Christ. — Le Mouvement oecuménique. — L'Eglise, l'Occident, le Monde. — Bandoeng. — The Juvenile in Delinquent Society. — The Al-Anon Family Groups. — Malgré tout . . . tant aimée. — Directions in Contemporary Criticism and Literary Scholarship. — Le Roi du marais de Kârholm. — Le Portefaix de Dieu. — Derrière le sang humain. — Le Rocher du Pas de la Mule. — Route: Nord, 88 est. — Amadou, musicien-détective. — La Grande Neige.

Abonnement: $3.00 par année; $0.25 le numéro. S'adresser à "Relations", 8100, boulevard St-Laurent, Montréal 11.

Les Canadiens aiment parler au téléphone

NEW-YORK — Les Canadiens sont parmi les peuples qui parlent le plus... au téléphone.

Le rapport annuel de l'American Telephone and Telegraph Company signale qu'en 1955, 446 appels téléphoniques par personne ont été enregistrés au Canada. Hawaii tenait la première place avec 647 conversations téléphoniques per capita et l'Alaska était deuxième avec 572. Les Etats-Unis et l'Islande suivaient le Canada avec respectivement 409 et 399 appels.

Beau concert de Noël à l'école séparée de Meyronne

MEYRONNE — Le concert de Noël offert par l'école séparée a eu lieu le 18 décembre, dans la salle municipale. La soirée débuta par un chant de bienvenue par les élèves auquel succéda une pièce anglaise, "The Chimney Corner", présentée par 5 étudiantes du Collège Thévenot de Gravelbourg. Le programme se continua par des chants et récitations en français et en anglais. Un duo de piano et "The Spirit of Christmas" eurent aussi un beau succès.

Félicitations et merci à nos dévouées religieuses et à leurs élèves qui surent nous faire passer une agréable soirée.

Décès

M. Henry Therens est décédé, le 18 décembre, à l'âge de 77 ans. Malade chez lui depuis quelques mois, il fut entouré les dernières semaines, à l'hôpital St-Joseph de Régina, de sa fille religieuse, Sr Marie de Lourdes, de sa femme et de ses enfants.

Les funérailles eurent lieu le 21 décembre en l'église Notre-Dame de Lourdes, sa paroisse. M. l'abbé L. Poulin était assisté de MM. les abbés A. Knauff et O. Lemay, de Shaunavon et Val Marie.

Les 6 porteurs furent cinq des fils du défunt et un petit-fils, qui remplaçait son père malade.

L'inhumation eut lieu dans le cimetière Notre-Dame de Lourdes de Meyronne.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse et 8 enfants: Sr Marie de Lourdes, Nick, John, Mme F. Brière (Marguerite), Tony, Peter, Mike et Léo; un frère, M. Tony Therens; 28 petits-enfants et 13 arrière-petits-enfants.

M. Henry Therens était natif du Luxembourg. En 1914, il s'installa avec sa famille sur une terre au sud de Meyronne où il resta jusqu'en 1935, alors qu'il vint résider avec son épouse au village.

On remarquait aux funérailles des familles de Laflèche, Assiniboia, Ponteix, Gravelbourg, Moose Jaw, Woodrow, Arbuthnot et Ferland.

Mariage

Le 28 novembre eut lieu dans l'église St-Albert-le-Grand de Mankota le mariage de M. Daniel Bouvier avec Mlle Theresa Magdalena Schafer. Ce mariage fut bénit par M. l'abbé Georges Thuot, curé de la paroisse.

De nombreux parents et amis assistèrent à la cérémonie et prirent part au dîner de famille qui suivit auquel étaient invités MM. les abbés G. Thuot et Lucien Poulin, de Meyronne.

Le souper, servi par la famille du marié, eut lieu dans la salle municipale de Meyronne. Au cours de la soirée, le lunch fut servi par les Dames de l'Autel.

Félicitations et voeux de bonheur aux nouveaux époux.

Baptême

Le 5 décembre: Joan-Marie, fille de M. et Mme R. Chase (Irène Haack). Parrain et marraine, Manfred Detzel et Margaret Chase, représentés par Robert et Kathleen Haack.

Réunion de l'A.C.F.C.

Le dimanche 9 décembre, sous la présidence de M. l'abbé Roger Ducharme, visiteur des écoles, les membres de l'A.C.F.C. procédèrent au choix du conseil paroissial qui donna les résultats suivants: président, M. Gérard Brisebois; vice-président, M. Marcel Monette; secrétaire, M. Raymond Girardin; conseilers, MM. Daniel Bouvier et Raymond Thuot.

Le comité exécutif s'occupa activement de la perception et enverra sous peu le montant perçu au secrétariat général.

Çà et là

Etaient de passage ici dernièrement: MM. les abbés A. Gravel et L. Ruest, de Laflèche, M. et Mme G. Fourny, de Frenchville, Mlles Agnès et Paula Gosselin.

Mlle Anna Gauthier, de St-Vital, Man., est ménagère au presbytère.

M. et Mme Louis Girardin sont de retour d'un voyage d'un mois à La Broquerie, St-Boniface et Régina.

Saint-Hubert

Baptême

Le 9 décembre: Jeannette-Anne, fille de M. et Mme André Dartige. Parrain et marraine, M. et Mme Laurent Jeannot, oncle et tante de l'enfant.

Le 23 décembre: David Keith, fils de M. et Mme Wilfrid Jordens. Parrain et marraine, M. et Mme G. Jordens, de Whitewood, représentés par M. A. Pelletier et Mme F. Jordens.

Concert de Noël

Le 16 décembre, à 8 h. du soir, dans la salle paroissiale, les enfants de l'école de St-Hubert ont donné un concert de Noël bilingue devant une assistance nombreuse de parents et d'amis. Il y eut de beaux chants, des pièces comiques et un beau tableau de Noël. Nos félicitations aux maîtresses, la Rév. Sr Marie-Louise et Mlle Anne Gentes, et aux enfants, ainsi qu'à la Rév. Sr Edouard, de l'hospice Jeanne d'Arc, accompagnatrice.

Le tout fut suivi de la distribution des étrennes de Noël aux élèves par St-Nicolas. Il y eut aussi bonbons, noix et pommes pour petits et grands. Le goûter fut servi par les élèves aînés de l'école.

Messe de minuit

L'autel et la crèche décorés avec goût par les religieuses, l'assistance nombreuse à la messe et à la Table Sainte, les cantiques et les chants liturgiques de la grand-messe, les souhaits de Joyeux Noël échangés après la messe par tous, tout a contribué à nous laisser un pieux souvenir de cette nuit de Noël 1956.

Va-et-vient

M. et Mme P. Raiwet, de Virden, et leur famille sont parmi nous pour les fêtes.

M. et Mme L. Dovell et leur famille, de Fox Valley, et Mlle Evelyn Jordens, de Broadview, étaient chez leurs parents, M. et Mme Léo Jordens, pour Noël.

Mlle Anne Gentes est partie chez ses parents, à Stoughton, pour les vacances de Noël.

M. Jean Boutin est à Wolseley depuis une semaine, à visiter ses soeurs.

Nos visiteurs à l'occasion des fêtes ont été: M. et Mme L. Jordens et leurs enfants, M. et Mme R. Mahé et MM. P. et D. Jordens, d'Emo, Ont., M. F. Boutin, de Calgary, Mlles Louise Gatin et M.-B. Brulé, de Moose Jaw, M. et Mme R. Dumonceaux et leurs enfants, de St. James, Man., M. André Dumonceaux, d'Edmonton, Alta, et M. Clifford Flick, de Calgary, Alta, M. Stewart Nixon, de Wapella, et Mlle V. Decelles, de Régina.

M. Adolphe Gatin est allé quelques jours à Régina et Moose Jaw.

Partie de cartes

Les Dames de l'Autel organisent actuellement une partie de cartes, par téléphone, au profit des oeuvres paroissiales. Cette soirée se tiendra le 9 janvier, aux endroits suivants: Hospice Jeanne d'Arc, chez Mme J. Brulé, M. et Mme A. Poncelet, Mme M. Boutin, fils, M. et Mme L. Jeannot et chez M. et Mme E Pajot.

Mlle Dawn Patricia Alain épouse M. Kenneth Spark à Veillardville

VEILLARDVILLE — Le samedi 24 novembre, en l'église St-Antoine de Veillardville, le R. P. U. Dubois, P.S.M., bénissait l'union de Dawn Patricia, fille de M. et Mme Moïse Alain, de cette paroisse, avec M. Kenneth Spark, fils de M. et Mme Arthur Spark, de Mortlach.

Au son de la marche nuptiale, la mariée fit son entrée au bras de son père. Elle était vêtue d'une longue robe en tulle de nylon et dentelle Chantilly sur satin plissé accordéon, avec boléro de dentelle à manches longues se terminant en pointes de lys, le tout garni de pierres du Rhin et de brillants. Son voile de tulle illusion et dentelle était retenu par une couronne de perles et de brillants. Elle portait un livre de prières blanc garni de rubans et de fleurs.

La demoiselle d'honneur, Mlle Ethel Black, portait une robe longue de taffetas vert pâle avec boléro. Sa coiffure était retenue par une couronne et elle portait un bouquet de roses blanches.

Au cours de la cérémonie, la petite Lynn Alain, soeur de la mariée, et Simone Alain, sa cousine, chantèrent des cantiques appropriés. Le choeur de chant, dont la mariée fut membre, chanta "Mother, at your feet we're kneeling".

Le dîner, servi chez les parents de la mariée, réunit de nombreux convives, parents et amis, ainsi que les parents du marié, venus de Mortlach.

Une réception eut lieu le soir à la salle municipale.

Les mariés partirent ensuite pour un court voyage de noces. Au retour ils résideront sur une ferme à Mortlach.

Souper au poulet

Le souper au poulet organisé par les Dames d'Autel en octobre a été un réel succès, ainsi que la vente d'objets de fantaisie et la partie de cartes qui ont en lieu récemment. On se servira des bénéfices pour peinturer l'intérieur de notre église.

Duck Lake

Voici le tableau de notes de Noël pour les élèves de l'école Stobart:

Grade XII: Denise Piché, 88%.

Grade XI: Raymonde Doucette, 82%; Jeannette Pelletier, 69; Rosemonde Doucette, 67.

Grade X: Yvonne Lechasseur, 96%; Hélène Pelletier, 94; Albina Labonté, 93; Martha Kuppenbeuder, 88; Thelma Dumont, 88; Yvette Pelletier, 87; Lorraine Pelletier, 86; Yvonne Périllat, 83; Lucille Pelletier, 80.

Grade IX: Odile Valmont, 87%; Rose Pelletier, 84; Estelle Boyer, 79; Hélène Forseille, 78; Aline Périllat, 76; Yolande Pelletier, 75; Elise Périllat, 67.

La plus ancienne mission au Canada — Tadoussac

Longtemps Tadoussac fut pour les Indiens un lieu de troc et de réjouissances païennes. Les Français s'y établirent en 1600. Les missionnaires y dressèrent des chapelles d'écorce. Vers 1650, les Jésuites érigèrent une chapelle de brique et de pierre. Trois ans auparavant, ils avaient reçu une cloche, qui fut sauvée de l'incendie du petit édifice en 1665. Elle est aujourd'hui dans le petit clocher de la chapelle de bois construite en 1747. La chapelle contient un vieil autel et plusieurs vieilles reliques.

(Publication du Servire du tourisme de la province de Québec, 106, Grande-Allée, Québec)

S. Exc. Mgr Léo Blais bénit le Petit Séminaire de Prince-Albert

PRINCE-ALBERT — Le 8 décembre, en la fête de l'Immaculée-Conception, une cérémonie à la fois simple et impressionnante s'est déroulée au Petit Séminaire de Prince-Albert, alors que S. Exc. Mgr Léo Blais bénissait la chapelle et le nouvel édifice qui loge maintenant les 13 séminaristes et leurs professeurs.

Avec la bonté qu'on lui connait, Mgr Blais a expliqué le pourquoi de cette maison d'éducation où les jeunes se préparent par les études du latin, de la philosophie et de la spiritualité, à entrer au Grand Séminaire. Cette maison qui est si chère au coeur de l'évêque servira donc à la formation des futurs prêtres.

Plusieurs prêtres, religieuses et dames bienfaitrices s'étaient rendus pour la cérémonie et ont pu ensuite visiter, étant accueillis à chaque chambre par le sourire et la gentillesse des séminaristes.

Parmi les personnes présentes, en plus de Mgr l'évêque, on remarquait Mgr J. Cybart, vicaire général du diocèse, M. l'abbé A. Coursol, supérieur du Petit Séminaire, MM. les abbés Roland Blais, professeur de latin, A. Stefko, professeur de philosophie, et H. Vallée, professeur de chant, et des représentants de toutes les communautés, ainsi que le R. F. Louis-Gérard, recteur du collège Notre-Dame de Prince-Albert.

Le Petit Séminaire situé à l'arrière de l'évêché loge très convenablement ses treize séminaristes et leurs trois professeurs.

Une magnifique petite chapelle, un réfectoire, une salle de classe et de récréation, de petites chambres, tout cela forme un ensemble non terminé mais qui le sera dans un avenir rapproché, grâce aux bienfaiteurs actuels et aux bienfaiteurs futurs.

Distribution des prix aux élèves de l'école St-Paul

Le dimanche 16 décembre, en la salle du Club Canadien, en présence de S. Exc. Mgr L. Blais, avait lieu la distribution des prix donnés par le Club Canadien et l'A.C.F.C. Près de 25 élèves, accompagnés de leurs parents, bravèrent un froid intense de 35 à 43 degrés sous zéro et se rendirent à notre salle pour recevoir leurs récompenses. Un très intéressant programme fut préparé par les religieuses de la Présentation de Marie et très bien exécuté par une douzaine d'élèves de l'école St-Paul.

Voici les noms des heureux gagnants: Shirley Fairfield, Yvette Samson, Anita Dobson, Léo Lapierre, Victor Lemieux, Léo Kusch, Sylvia Neider, P. Bundon, Anita Boscher, Edith Studer, Germain Denis, Maurice Dansereau, Irène Lavoie, Paulette Houle, Marguerite Charlebois, Eva Cantin, Paulette Dupuis, Lucille Roch, Denis Perreault, Denise Gaudet, Jacqueline Dupuis, Michelle Fournier et Estelle Gaudet.

En l'absence du président et du vice-président, M. Richard Rémillard agit comme maître de cérémonies. Il souhaita la bienvenue à Mgr Blais qui avait daigné, malgré ses nombreuses occupations, venir rehausser l'éclat de cette petite soirée et prodiguer son encouragement envers nos chers élèves. Les mots de bienvenue et le palmarès furent lus par Mlles Anita Boscher et Anita Dobson, puis vint la distribution des prix que tous les heureux gagnants reçurent avec joie des mains de Son Excellence.

Invité par M. Rémillard à dire quelques mots, Mgr Blais s'exprima dans les termes suivants:

"Mes chers amis du Club Canadien,

Je suis heureux de venir constater les talents de vos enfants et leurs succès dans l'étude du français.

Les récitations et chants ont été bien choisis et bien exécutés.

Les institutrices méritent remerciements et félicitations. Les jeunes, s'y préparant avec soin, se développent pour pouvoir exercer plus d'influence plus tard. Surtout la diction de chacun et chacune était nette. C'est précieux. On peut bien manquer des gestes, si l'on parle franc, l'on est écouté.

Et nous avons tous chanté notre hymne national. Il est riche en pensées. Nous pourrions le méditer avec profit.

"Ta valeur de foi trempée"...

Si vraiment nos talents sont "trempés", si notre foi nous rend solides à toute épreuve, les difficultés même peuvent surgir, nous ne serons pas ébranlés.

Surtout avec nos valeurs compénétrées d'esprit de foi, nous produirons de beaux et bons fruits".

Puis, l'assistance chanta "O Canada". Un goûter fut préparé et servi par Mmes Vachon, Béland, Lemieux et Lamontagne.

M. Rémillard remercia S. Exc. Mgr L. Blais et les membres du Club Canadien, qui avaient contribué à faire un réel succès de cette soirée, ainsi que les institutrices, religieuses ou laïques. A Mlle Irène Perreault, de St-Brieux, maintenant institutrice à l'école St-Paul, incombait la direction et la charge de ces élèves.

Fête des Rois

A la salle du Club Canadien, le dimanche 6 janvier, une soirée spéciale sera donnée. Il y aura partie de cartes, couronnement d'un Roi et d'une Reine. Plusieurs prix seront à gagner. Un bon orchestre jouera pour tous ceux et celles qui viendront danser des quadrilles. N'y manquez pas. Tous sont invités. Procurez-vous vos cartes de membres.

Achat d'un camion

Récemment, la ville de Prince-Albert faisait l'acquisition d'un camion pour le service des incendies au coût de $22,500. Ce camion est muni d'échelles s'étendant jusqu'à 65 pieds de hauteur, mues par l'électricité, et de pompes capables de fournir 625 gallons d'eau à la minute, à une pression de 150 livres, et de boyaux d'une longueur de 1,250 pieds et de 2½ pouces de diamètre et d'un autre de 500 pieds et de 1½. Il portera aussi une provision de 200 gallons d'eau. Outre celui-ci, le département des incendies a 4 autres camions à son service.

Nouvelle voie ferrée pour le nord de la Saskatchewan

"Un de ces jours, on verra peut-être la construction d'un chemin de fer dans le nord de cette province". C'est ce que déclarait M. R. L. Smith, surintendant général du Pacifique Canadien de la division de la Saskatchewan, aux membres du Club Kiwanis. "Il me fut suggéré que je vous parle de cette nouvelle extension, mais c'est plutôt à vous de me dire, si vous en avez besoin. Toutefois, cette question en est une d'intérêt national qui mérite une attention toute particulière".

Va-et-vient

Mme Lucien Trudeau (née Liliane L'Arrivée) et ses enfants, d'Elgin, Man., ont passé quelques jours chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Jules Forseille, en route pour aller rejoindre son mari à Kitimat, C.-B.

Mme Henri Wattier, d'Uranium City, passa un mois avec ses parents, M. et Mme J. Forseille. Une autre fille de ces derniers, Mme Kryschuk (Blanche), et ses enfants, Yvonne et Ronald, de Flin Flon, Man., passèrent deux semaines avec eux.

Bellegarde

Bons souhaits

A l'occasion de Noël et du Nouvel An, nous souhaitons un Joyeux Noël et une Bonne et Heureuse Année, d'abord, à notre bon curé, M. l'abbé P. Béchard, en repos dans l'Ontario, et nous prions Dieu de lui accorder la santé afin qu'il puisse revenir bientôt au milieu de nous. Nous offrons nos meilleurs voeux également à nos parents et amis de France et de Belgique qui reçoivent notre journal et qui comptent plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines à Bellegarde.

Çà et là

Le R. P. A. Desrosiers, O.F.M., nous a quittés durant la semaine et est remplacé par le R. P. C. Chassé, O.F.M. Nous remercions ces Pères de leur dévouement envers nous tous durant l'absence de notre curé.

Le bingo aux dindes a remporté la somme de $230.00.

La partie de cartes, qui devait avoir lieu le dimanche 16 décembre, a été remise à plus tard en raison du mauvais temps.

Il est à espérer que le nouveau chemin, construit cet automne du no 13 à Bellegarde, aidera à la parfaite circulation durant l'hiver.

La patinoire de l'école est en bon état et les élèves en profitent joyeusement. Tâchons de contribuer volontiers à l'entretien de la patinoire, car nos enfants ont besoin de ce délassement au grand air, qui est nécessaire à leur santé.

Mmes Albert George et Gilbert Mahin ont passé quelques jours à l'hôpital de Redvers, dernièrement.

Mme David Poirier est revenue de l'hôpital de Régina. Son état semble s'être amelioré.

Décès d'un pionnier de Wauchope, Sask., M. Marcel Le Nouail

WAUCHOPE — Un pionnier de la région, M. Marc Le Nouail, est décédé à l'âge de 81 ans, le 29 novembre 1956.

M. Le Nouail naquit dans le Morbihan, France. Il arriva à Wauchope en avril 1905 et habita sur un "homestead" jusqu'à sa mort.

Outre son épouse, M. Le Nouail laisse dans le deuil 3 fils, Régis, à la maison, Joseph et Marcel, de Wauchope; 2 filles, Marie-Joseph, à la maison, et Marguerite (Mme Jean Le Dressay), de Lorette, Man.

Les porteurs furent: MM. Albert Laval, A. Kessler, Jean-L. Cousin, J. Gaudet, F. Delmaire et Paul Rogg.

Remerciements

La famille Le Nouail désire exprimer sa vive reconnaissance à tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de ce récent deuil, soit par services rendus, visites à la dépouille mortelle, soit par prières ou assistance aux funérailles.

Arborfield

M. R. Raymond a rendu visite, à Edmonton, à ses fils et brus, MM. et Mmes Lucien et Rodolphe Raymond. Il se rendait ensuite à Portland, Oregon, revoir ses deux soeurs, Mmes L'Hermes et R. Sillangrea.

Gravelbourg

Mariage Keck-Gauthier

Le jeudi 27 décembre, M. l'abbé A. Moquin bénissait le mariage de Mlle Gilberte Gauthier et de M. Peter Keck.

Les filles d'honneur étaient Mlles Odile Bouvier, amie de la mariée, et Mary Keck, soeur du marié. MM. Gilbert Gauthier, frère de la mariée, et A. Keck, frère du marié, agissaient comme garçons d'honneur. M. Raoul Gauthier servait de témoin à sa fille et M. Keck, au marié.

Après la cérémonie religieuse, une réception eut lieu à la salle paroissiale pour 150 invités.

Çà et là

M. Marcel Forcier, après avoir passé 4 mois à Montréal, est revenu parmi nous.

Le Dr et Mme Soucy, ainsi que M. et Mme Sam Bonneau sont partis passer l'hiver dans le sud des Etats-Unis, tandis que MM. et Mmes Omer Boisselle et Toussaint Deaust sont allés à Long Beach, Californie.

M. et Mme John Harty, de Shaunavon, étaient chez M. Philippe Beauchesne, dernièrement.

M. Adrien, du Fort San, est venu passer quelques jours chez M. Georges Bourgeois.

M. et Mme Norman Martin et leurs 2 enfants, de Cedoux, sont chez M. Ernest Longpré, parents de Mme Martin.

Jean-Louis Nogue, de Montréal, passe quelque temps chez M. René Nogue.

Le R. P. Alain Piché, O.M.I., ainsi que le Dr et Mme R. Piché, d'Edmonton, et Denise passent leurs vacances chez leurs parents.

M. l'abbé Lionel L'Heureux, étudiant en théologie au séminaire St-Pierre de London, Ont., est chez ses parents, M. et Mme N. L'Heureux.

Etaient de passage chez leurs parents respectifs pour les vacances de Noël: André et Marcel Leblanc, Dolorès, Yolande et Jean Fauchon, Marie et Jeanne d'Arc Bourgeois, Yvette et Jeanne Forcier, Léonard Legault, Georges Colpron, Georges Beauregard, Claire Samoisette, Guy et Arthur Doll, Hubert, Guy et Diane Piché, Gracia Lapierre, Pierre et Jean Marin, Denise Blanchard, Marie-Claire, Rita et Claude Fauchon, Doris Bazinet, Hélène Michaud, Albert et Denis Piché, Roger Bouvier, Jeannine Longpré et Ghislaine Bourgeois.

Le dimanche 16 décembre avait lieu la distribution des prix de français et de catéchisme au couvent Jésus-Marie, sous la présidence d'honneur de S. Exc. Mgr A. Decosse.

* * *

L'hon. juge Georges Hébert assistait, les 13, 14 et 15 novembre, aux conférences données à l'Université de Saskatoon aux juges de la Saskatchewan par le juge en chef de la province d'Ontario, l'hon. McRuer.

Val Marie

Distribution de prix

Le 20 décembre avait lieu notre concert d'école, dirigé par les Soeurs du couvent, aidées de nos institutrices. La salle était remplie. Un très beau programme fut exécuté par nos élèves de tous les grades.

La destribution des prix de français eut lieu à la même occasion. Le petit Philippe Pinel, gagnant de la coupe du festival de l'été, se vit discerner le trophée. Le tout se termina par la visite de saint Nicolas, qui distribua des bonbons aux enfants.

Baptême

Le 3 décembre: Glen-Raymond, fils de M. et Mme Raymond Sincenne, née le 2 décembre. Parrain, M. Alfred Masse; marraine, Mme Jos. Sincenne, grands-parents de l'enfant.

Déjeuner-communion

Le 2 décembre avait lieu, dans la salle des Chevaliers de Colomb, le déjeuner-communion. Bon nombre de membres assistaient. Parmi les visiteurs, nous remarquions le Député de District, M. Gérard Verhelst, MM. Clément Périgny, René Lallier et N. Dudragne, de Ponteix.

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

L'année 1956 a été bien remplie. Le poste CFNS s'est toujours efforcé de présenter à ses auditeurs des programmes de bon aloi. D'autre part, nous devons tous une dette de reconnaissance à Radio-Canada qui, par la diversité et la perfection de ses émissions, a su capter l'intérêt des auditeurs durant les 12 mois qui viennent de s'écouler.

Si l'on jette un coup d'oeil, sur l'horaire du 1er janvier, on a l'impression que la nouvelle année sera encore plus prometteuse. Voici, en effet, quelques émissions qui ont été entendues le 1er janvier:

De minuit à 1 h.: Bonjour Nouvel An. Souhaits du personnel et musique de circonstance.

9 h. 30: Souhaits de M. Ouimet, directeur de Radio-Canada.

1 h.: Souhaits de M. Vincent Massey, gouverneur-général.

1 h. 15: Souhaits de M. St-Laurent, premier ministre.

5 h.: Rétrospective (résumé des évènements de 1956).

8 h. 15: Chevaliers de Colomb.

8 h. 30: Visite du Jour de l'An.

Les commerçants et hommes d'affaires des différentes municipalités du nord de la province ont fait entendre leurs souhaits de bonne année dans des programmes qui leur furent réservés à cet effet.

A l'occasion de la nouvelle année, la direction et le personnel du poste remercient les auditeurs pour leur assiduité durant l'année 1956 et leur souhaitent une bonne santé, un bonheur continu et la réalisation de toutes leurs entreprises.

La Relève albertaine inspire les jeunes du Collège Notre-Dame

PRINCE-ALBERT — "Restons nous-mêmes!" Voilà la devise de la Relève, un mouvement qui a pour but ultime de "faire de notre jeunesse une jeunesse unie et française". Ce mouvement commencé, il y a trois ans, en Alberta, se répandra bientôt dans toute la Saskatchewan, espérons-le.

Quelques-uns de nos collégiens avaient assisté, du 5 au 7 octobre dernier, à un congrès de la Relève albertaine, à Edmonton. Là, ils ont pris les renseignements nécessaires pour commencer ce même mouvement dans le collège. Donc, le 13 décembre, une vingtaine de collégiens se groupaient sous la présidence de Paul Charpentier. Paul, qui avait assisté au congrès en octobre, nous expliqua ce qu'était la Relève, ses objectifs et ses méthodes d'action. Puis, il nous exposa les grandes lignes d'un plan d'action pour cette année.

Il invita ensuite le Rév. Frère Yvan, notre assistant, à adresser quelques mots au groupe. Le Rév. Frère démontra la nécessité pour les jeunes Canadiens français de la province de se sentir solidaires les uns des autres, et tout le bien qu'un tel mouvement pourrait faire.

Le groupe procéda immédiatement à l'élection d'un exécutif: président, Paul Charpentier; vice-président, Gilles Joanis; secrétaire-trésorier, Martin Pelletier; secrétaire-archiviste, Guy Lefrançois; conseillers, Raymond Lepage et Gilles Blais.

Nous nous proposons de nous réunir toutes les deux semaines. Nous nous mettrons en relations avec la Relève albertaine, afin de profiter de leur programme et de leur expérience.

La Relève du Collège prendra la responsabilité d'organiser d'intéressantes soirées récréatives bien françaises.

Elle s'abonnera au journal **La Liberté et le Patriote**, et les membres ont pris la résolution de s'intéresser sérieusement aux faits français de la province et de tout l'Ouest canadien, en tenant des archives sur les activités françaises de nos provinces.

La Relève assumera la responsabilité d'organiser la collecte du Sou de l'Ecolier dans le Collège.

L'enthousiasme est très fort dans ce premier noyau de la Relève. Déjà, ils veulent rayonner, organiser une Relève provinciale, tout au moins régionale. Ainsi, avec la permission du président de l'AFCIS, ils invitent par circulaire les grandes écoles des villages français environnants à mettre sur pied un petit conseil de la Relève. Par une correspondance amicale et enrichissante, nous nous tiendrons très unis à ces noyaux, au cours de l'année.

1ère soirée de la Relève

Le mardi 18 décembre, le nouvel exécutif de la Relève au Collège organisait une première soirée pour les collégiens avant leur départ pour les vacances. Le but de cette soirée était de faire connaître la Relève en s'amusant et en se récréant en français.

Après le chant de l'"O Canada", notre président, Paul Charpentier, expliqua d'une façon précise ce qu'est la Relève, ses buts et les objectifs que l'exécutif du Collège désire atteindre pour cette année. "Parce que nous sommes bilingues, parce que nous sommes Canadiens français, nous sommes en possession d'une grande richesse que nous devons non seulement garder mais exploiter." Il énuméra alors les activités proposées: campagne de bon parler, concours oratoire, débats, cercles d'études, correspondance avec les jeunes des autres milieux scolaires canadiens-français, Sou de l'Ecolier au Collège, etc.

Ce discours bien présenté fut suivi de jeux communautaires très variés et des plus amusants. Entre les différents jeux, les collégiens avec tout le personnel chantèrent en choeur les traditionnels cantiques de Noël. Cinq membres de l'Exécutif eurent à participer à un concours oratoire improvisé. Ils furent très éloquents.

Nous avons surtout apprécié notre maître de cérémonies, Gilles Blais, qui a fait les choses comme un homme d'expérience. Il eut toujours une belle petite répartie dans sa présentation de chaque numéro au programme. Tout en se divertissant, on dégustait bonbons, liqueurs et crème glacée.

Le R. F. Recteur nous donna le mot de la fin. Il expliqua le sens du mot "Relève". Nous sommes les chefs de demain, ceux qui continueront à lutter à l'avant-garde pour la conservation de notre foi et de notre langue. Préparons-nous à ces rudes responsabilités.

La soirée se termina par le chant de la Relève: "Debout, jeune de la plaine, les aïeux comptent sur toi".

Guy LEFRANÇOIS, sec.

Saint-Front

Çà et là

Le dimanche soir 16 décembre, une foule considérable se réunissait à l'école du village pour une partie de bingo au profit de l'arbre de Noël, sous la direction du personnel enseignant et de quelques personnes dévouées. Les élèves du cours supérieur servirent un délicieux goûter, à la fin de la soirée.

Grâce à une belle température, nous avons eu une bonne assistance à la messe de minuit, et les beaux cantiques et autres chants liturgiques en firent une grande solennité.

Va-et-vient

Mme André LeStrat et Mlle Marie Samson sont allées à Flin Flon pour y visiter leurs parents, les familles Roger Quessy, Marius Syrenne et Marcel Roy.

Mlles Irène LeStrat et Florence Nivon, de Saskatoon, et Estelle LeStrat, de Winnipeg, sont venues passer quelques jours chez leurs parents, MM. et Mmes Louis LeStrat et N. Nivon.

M. et Mme M. Bussière sont revenus de Windsor, Ont., avec leur neveu, Alph. Bussière.

M. Laurent Happ et sa soeur, Aline, de St-Brieux, sont venus passer leurs vacances chez leur père et leur soeur, Mme Louis Syrenne.

A la messe de minuit, nous remarquions spécialement la présence de M. le docteur et Mme Goudreau, de Rose Valley.

Mme Jérémie Dufault est hospitalisée à Spalding, depuis deux semaines.

M. Philippe Proulx a fait une courte visite à ses amis de St-Front, la semaine dernière, en allant chercher sa fille, Louise, qui travaille à l'hôpital de Tisdale.

M. Aurèle Dufault, du collège de Gravelbourg, est en vacances chez sa mère, Mme Paul Dufault.

Baptême

Le 11 décembre: Alice-Franceline-Marie, née le 2 décembre, fille de Louis Bertoncini et de Thérèse Montes. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Baril.

Dumas

M. et Mme Eddie Hyde et leurs 4 enfants, de Castlegar, C.-B., sont venus en automobile passer la fête de Noël avec leurs parents, frères et soeurs. Ensuite, ils se rendirent à Brandon, accompagnés de leurs parents, M. et Mme R. Zébière, visiter leurs soeur et tante, Mme Hermine Bode et Mme Ben Hyde. De là, ils allèrent à Winnipeg rendre visite à M. et Mme Marcel Zébière et à des amis.

Mme O. Legault a passé les fêtes de Noël avec ses enfants à Régina.

M. Jos. Savari alla fêter la Noël avec ses neveu et nièce, M. et Mme Emile Denèves, à Régina.

M. et Mme Steve Burkes, d'Alida, ont visité leurs frères et amis.

M. et Mme Francis Giroux, de Régina, étaient en visite chez leurs parents.

Mme A. Lemoine et ses enfants, de Wawota, rendirent visite à M. et Mme R. Zébière.

Peut-on aimer deux fois..?

Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

par PIERRE L'ERMITE

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 17

— Mais, chère Madame, riposte vivement la jeune femme excitée, des remariages...., on en voit partout autour de nous, dans cette bourgeoisie... Remariages avec des conditions très honorables, qui donnent le bonheur, et qui sauvegardent l'éducation des enfants.

Le débat se passionne. La discussion devient serrée:

— Je connais très bien M. Christian Fulbert, intervient une dame en deuil. Et, précisément, parce que je le connais, j'ai la conviction qu'il ne se remariera jamais, Et il a raison. Un proverbe nordique dit: Le mois de mai ne fleurit qu'une fois par an. Le véritable amour, une seule fois dans la vie...

— Quelle erreur!... s'écrie la jeune femme. De la poésie, tout cela!... Je souhaite que l'avenir ne prouve pas à quel point M. Fulbert a tort.

— Et quelle imprudence!... aggrave une autre dame. Il faut voir les choses telles qu'elles sont. Rester seul, à trente-deux ans.... et à Paris, où la tentation est partout... Une femme, passe encore... Mais un homme!...

— Je vous fais observer, dit la dame en deuil, qu'il n'est pas seul... Il a, tout de même, trois enfants...

— Les enfants ne remplacent pas la femme.

Mais la dame en deuil tient à son idée:

— M. Christian a été tellement heureux avec sa femme!...

— Il peut très bien l'être encore avec une autre...

— Et même plus!... s'écrie une vieille paroissienne remariée... Que de fois, quand on a vingt ans, on dit des mots soi-disant éternels... Et, quelques mois après, on s'aperçoit que ces mots n'étaient que des mots!

Ici, mouvements divers dans l'auditoire.

La première mère de l'Eglise reprend la parole et, d'un ton sentencieux de professeur, elle explique:

— Dans un second mariage, l'homme bénéficie de l'expérience acquise dans le premier. Il a plus de sang-froid. Il connait, déjà, le clavier féminin... Il en joue mieux... Il évite les fausses notes, qui sont souvent à l'origine des incompréhensions conjugales.

— Donc, conclut la jeune femme excitée, nous sommes d'accord. Un second mariage peut être très bon. Et, même dans certains cas, devenir la consolation du premier.

— C'est tristement exact...., murmure tout bas une dame à sa voisine, au milieu de protestations pleines de dignité.

Mais, la question n'est pas encore épuisée.

Une pieuse personne émet, timidement, une suggestion:

— Si M. Christian prenait une gouvernante pour ses enfants...?

Explosion de rires dans la salle:

— Si elle est jeune, elle l'aimera!...

— Une vieille, alors, insiste la pieuse dame.

— Elle n'aura aucune autorité... Et vous croyez que c'est gai pour un jeune homme d'avoir à sa table une ancêtre ridée, qu'il ne connaissait pas hier...

A ce moment, Mme Fulbert revient.

Aussitôt, les conversations s'arrêtent.

— M. le curé, dit-elle, me charge de vous recommander de ne rien prendre "à condition" pour la Vente. Cela complique trop la comptabilité générale. Il ne fait qu'une exception, et elle est pour le comptoir de l'Alimentation. Vous avez bien compris, toutes...?

— Oui..., oui..., on a compris...

On discute un peu la consigne de M. le curé, qui arrange les unes et gêne les autres.

Mais la majorité de ces dames pensent que leur pasteur a raison, et que sa décision coupe court à bien des difficultés.

Alors, c'est le départ...

Ce sont les poignées de main.... les "chère Madame"... "A bientôt!..." "Bons souvenirs autour de vous..."

Peu à peu, la salle se vide, et le silence succède à l'animation féminine de tout à l'heure...

CHAPITRE XXIV

Mme Fulbert est restée devant la table de la conférence.

Elle est en train de rassembler les papiers...., le procès-verbal...., les tracts...., les lettres d'excuses... Elle les met dans sa serviette.

Elle va partir...

Quand elle s'aperçoit qu'elle n'est pas seule, et qu'une vieille amie à elle, la comtesse de N...., l'attend pour lui parler.

Elle s'avance vers elle, et lui tend la main.

La comtesse la regarde en sourlant:

— Pourquoi souriez-vous ainsi...? Vous avez quelque chose à me dire...?

— Mais oui, chère amie, j'ai même beaucoup de choses à vous dire... Les oreilles ont dû vous tinter tout à l'heure...?

— Me tinter...? Et pourquoi donc...?

— Parce que, en votre absence, une de ces dames a raconté qu'elle avait aperçu votre fils à la messe de 11 heures, et qu'il paraissait très fatigué!...

— Mon pauvre grand!... Il a bien quelque raison d'avoir mauvaise mine!...

— Oui, mais alors, de fil en aiguille, plusieurs de ces dames, très sympathiquement, ont soulevé l'éventualité d'un remariage...., oh, pas tout de suite, évidemment.

— De quoi se mêlent-elles, ces dames...?

— Que voulez-vous!... On vous aime... On admire même que vous ayez eu le courage de participer à cette réunion... Alors, le fils bénéfice de la sympathie qu'on a pour sa mère. Ceci, c'est un fait que j'ai constaté.

— Et qu'ont-elles dit...?

— Oh, elles ont dit bien des choses!... Elles ont discuté toutes les éventualités devant lesquelles se trouve un jeune veuf. Mais ce n'était pas uniquement le cas de Christian, on a traité la question d'une façon générale... Et elle paraissait intéresser beaucoup tout le monde.

— Mais pour Christian, quelle a été leur opinion...?

— D'une façon générale, elles ont conclu que, pour lui et ses enfants, il ferait mieux de se remarier.

Mme Fulbert regarde alors la comtesse bien en face:

— Et quelle a été votre attitude, à vous...?

— Moi, j'ai gardé le silence pendant toute la discussion, me réservant de vous parler coeur à coeur, comme à une amie. Mais, si vous me demandez quelle est mon opinion, je croirai de mon devoir de vous la dire.

— Je vous le demande.

— Eh bien, je dois vous dire, avec une absolue franchise, qu'après avoir beaucoup réfléchi, je suis nettement de l'avis de ces dames.

— C'est-à-dire...? insiste Mme Fulbert.

— C'est-à-dire que je crois qu'il y a, pour Christian, un véritable cas de conscience de ne pas s'éterniser, de parti pris, dans sa solitude. Sa femme, c'est très bien... Mais les enfants, eux aussi..., ils comptent! Alors, il serait peut-être bon d'étudier cette question, avant qu'ils ne grandissent. Qu'en pensez-vous...?

— Ce que j'en pense...? Vous me prenez là au dépourvu. Je ne puis vous répondre qu'une chose: ce n'est pas moi qui porterai la première antienne. Je connais trop les idées de mon fils à ce sujet.

— Mais, ma chère amie, je vous comprends très bien. Aussi, moi, toujours si vous me le permettez, je m'offre à la porter, cette antienne...?

— Oh, ne faites pas cela, s'écrie Mme Fulbert, d'une voix épouvantée.

— Ne prenez donc pas cet air effrayé... Si j'interviens, je le ferai doucement, sachant que je touche là à une plaie encore ouverte, donc extrêmement sensible. Je suis une vieille grand-mère... J'ai vu naître votre Christian... Je l'aime beaucoup... Il ne peut pas m'en vouloir de lui dire ce que je crois être, à la fois, le désir de celle qui est au ciel, pour ses trois enfants...., ce qui serait la sauvegarde de son avenir...., ce qui est peut-être aussi son devoir...

— Non, je vous en supplie, répète Mme Fulbert, de plus en plus angoissée.

— Je vais encore réfléchir... Mais je ne vous promets rien. Car, pour moi aussi, j'estime qu'il y a un cas de conscience... Les vieux, qui savent, doivent aider les jeunes qu'ils aiment, et qui ne savent pas... Allons, ma chère amie, remettez-vous... Du calme!... Je vais réfléchir... Aidez-moi donc à passer ma fourrure... Merci!... Embrassez-moi.

— Et que ce soit fini!...

— Ici-bas, rien n'est jamais fini...

CHAPITRE XXV

La nuit suivante, Mme Fulbert ne dort pas.

C'est terrible d'avoir des amis qui débordent la ligne de conduite qu'on s'est fixée.

Jusqu'à présent elle a respecté scrupuleusement le silence de son fils. Il y a comme une pudeur à ne pas intervenir dans l'intimité de certaines douleurs.

La comtesse de N... semble vouloir rééditer le pavé de l'ours de La Fontaine.

Les paroles de la vieille amie retentissent encore, dans ses oreilles, avec le ton autoritaire de ces personnes que rien n'arrête, parce qu'elles sont sûres d'avoir trouvé la solution d'un problème qui fait hésiter les meilleurs.

Aussi, connaissant l'allant de cette amie, Mme Fulbert peut craindre qu'elle précipite la démarche dont elle l'a menacée.

Ah, les gens qui se mêlent de ce qui ne les regarde pas!...

Mais, ces gens-là existent... Et il faut en tenir compte.

Peu à peu, cette crainte se précise... Elle devient si forte que Mme Fulbert se sent poussée à prendre les devants, et à prévenir son fils, avec tous les ménagements que, seule, une mère peut trouver dans la tendresse de son coeur.

Le lendemain est son jour de garde près des enfants, et aussi le jour où Christian peut revenir déjeuner à la maison.

Elle s'arrange donc pour se trouver seule, quelques instants, avec lui, après le repas, pendant que la cuisinière habille les enfants pour la promenade.

Christian est au salon en train de parcourir les journaux.

Mme Fulbert tourne autour de lui, ne sachant vraiment pas comment engager la si délicate conversation.

Et voici que son fils lui en offre le moyen:

— Eh bien, ma chère maman, on tient...? Vous paraissez, aujourd'hui, assez fatiguée...?

— C'est vrai...., je n'ai pas dormi de toute la nuit.

— Et pourquoi donc n'avez-vous pas dormi...?

— Mais, mon cher enfant, à cause de toi.

— Je ne comprends pas.

— Figure-toi que, hier, j'ai eu la réunion des dames qui s'occupent de la Vente de Charité.

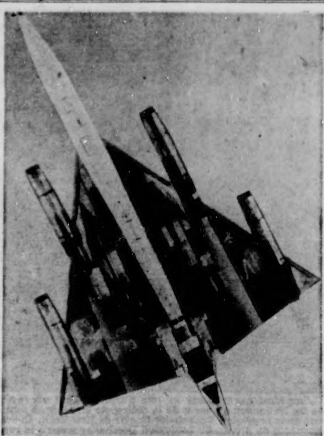
— Alors...?

— Comme par hasard, on a parlé de toi.

— De moi!... Quelle idée!... On en a dit du mal...?

— Oh, non... Au contraire. On a admiré que toi, tout seul, tu réussisses à faire face à tant de devoirs... Et, finalement, on m'a posé une question que j'aurais bien voulu éviter!...

(à suivre)



Le nouveau réacte américain, le B58 Hustler, successeur du bombardier moyen B47, fait voir, sur cette photo, son aile delta et ses nacelles à moteurs allongées, lorsqu'il s'élève pendant une envolée d'essai, près de Forth Worth, Texas. L'avion mesure 95 pieds de longueur et son aile a 55 pieds d'envergure. Il peut atteindre les vitesses ultra-soniques. Il a un équipage de 3 hommes. (CW)

En Saskatchewan

Plusieurs paroissiens de Dollard ont joui du beau concert de Noël

DOLLARD — Le 21 décembre, la salle du village était remplie à capacité pour le concert de Noël donné par les enfants de l'école du village, sous l'habile direction des religieuses. Le programme était très varié et l'audience semblait jouir de cette belle soirée. En voici le programme:

C-H-R-I-S-T-M-A-S, par le grade 1.

Piano — Alma Goulet.

Marche rythmée "Christmas in the Air", par les grades 1, 2 et 3 — le directeur Lionel Roy.

Piano — Jacqueline Billiard.

La 1ère scène: "Fooling Aunt Julia" — les actrices Louise Gosselin, Béatrice Bleury, Jeannine Goulet et Gabrielle Ruest.

Récitation "Antyme Paquette", par Irène Lafrance.

Musique — Marc Coderre, guitare, Guy Coderre, violon, et Roland Goulet, piano.

La 2e scène: "Fooling Aunt Julia".

Marche rythmée "Soldiers Chorus" — le directeur Charles Goulet.

Piano — Anne-Marie Roy.

Les sept étapes: 4 fillettes et 4 garçonnets.

Orchestre: André Goulet, accordéon; Gérald Dufresne, violon, Paul Goulet, harmonica, et Donald Roy, guitare.

Chant: "Arbre de Noël".

Piano — Maurice Billiard.

Marche japonaise — Elise Goulet, Dolorès et Doreen Mathieu, Lynn McNeil, Laurette Fontaine et Jacqueline Billiard.

Musique — Mme E. Goulet.

Chant mimé "Veillée Rustique". Musique — Mlle C. Bleau.

Pantomime "Wanted a wife" — les acteurs Marc Coderre, Jeannine Goulet, Béatrice Fleury, Irène Roy, Madeleine Auger et Gabrielle Ruest.

Piano — Anne-Marie Roy.

Chant: "Le Noël des Petits Oiseaux". Musique — Mlle C. Bleau.

Récitation anglaise, par Irène Lafrance.

Pièce: "Quand tout s'en mêle". Orchestre.

"Rose Rope Drill", par Jeanne Dordu, Rhéa Fleury, Irène Lafrance, Shareynne Boyd, Adèle Dufresne, Anne-Marie Roy et Marguerite Woslkosky.

Chant: "Sweetty Sleeping". Scène de Noël très naturelle avec le jeune bébé de M. et Mme Gaston Mondor, comme petit Jésus, dans les bras de sa mère, la sainte Vierge.

"Venue du Père Noël", jouée par notre jeune orchestre.

Naissance

A M. et Mme Albert Goulet est né un fils, le 20 décembre.

Va-et-vient

Mme W. Nolin est allée voir son mari à l'hôpital des Soeurs Grises de Régina.

M. et Mme H. Goulet et leur petite fille, M. et Mme R. Desautels et leurs enfants, ainsi que M. et Mme Gaston Mondor sont allés à Ponteix pour Noël.

M. et Mme A. Lasanté étaient en visite chez Mme Paul Lafrance et M. et Mme Charles Nolin.

MM. Denis et Donald Roy, Gérald Dufresne et André Goulet, du collège de Gravelbourg, passèrent les vacances de Noël dans leurs familles.

Ont fait leur première communion à la messe de minuit: Alma Goulet, Lucille Mondor, Raymond Stevenot et Laurent Auger.

Nos religieuses sont parties à Ponteix pour les vacances.

Mlle Ruest, institutrice, est allée dans sa famille, à Frenchville.

North Battleford

Prix de français

La distribution des prix de français eut lieu le 25 novembre dernier. Voici les noms des gagnants:

Grade III: 1er prix, Lucille Lajeunesse, 71%; 2e prix, Jeannette Bru, 68; 3e prix, Roger Parent, 63.

Grade IV: 1er prix, Louise Duhaime, 60.

Grade V: 1er prix, Raymond Manègre, 66; 2e prix, Hildla Gagné, 61.

Grade VI: 1er prix, Denise Manègre, 84; 2e prix, Juliette Manègre, 75.

Il est encourageant de voir grossir le nombre des petits Canadiens français qui, à North Battleford, prennent du français aux écoles Notre-Dame et St-Joseph. Merci aux bonnes religieuses et institutrices qui enseignent le français.

Va-et-vient

Mme Ben Prince est de retour chez elle, après avoir passé près d'un mois à l'hôpital.

Au retour de son voyage en Europe, Mme P. Lequiea s'est rendue à Shaunavon, Sask., pour y visiter son frère malade, M. A. Proulx, qu'elle n'avait pas vu depuis 28 ans.

Mme F. Parent et Marcel ont passé le jour de Noël à Edmonton, avec leur parenté.

La Rév. Sr Jean-Laurent était de retour à North Battleford pour les vacances de Noël.

Bingo

La partie de bingo organisée par le club Foyer-Ecole, le 3 décembre, remporta un grand succès. La rafle de l'aspirateur électrique favorisa la Rév. Sr Jean-Joseph, du couvent de l'Enfant-Jésus.

Concert de Noël

Le concert de Noël de l'école Notre-Dame a eu lieu les dimanche et lundi 16 et 17 décembre, dans la salle paroissiale.



M. et Mme Norbert Lepage, dont le mariage a eu lieu dans l'église du Très-Saint-Sacrement de Régina, habitent maintenant à Moose Jaw. M. Lepage est le fils de M. et Mme Dumont Lepage, de Gravelbourg. La mariée était Mlle Frances Poissant, de Sedley.

Saint-Isidore de Bellevue

Décès

Le 13 décembre, M. et Mme Antoine Gareau avaient la douleur de perdre leur fillette, Rolande, âgée de 12 ans. Décédée à la suite d'une pneumonie, elle était munie des derniers sacrements.

Elle laisse dans le deuil, outre son père et sa mère, son grand-père maternel, M. Hermas Gaudet; sa grand-mère, Mme Joseph Gareau; 5 frères, François, Albert, Roger, Ronald et Hubert, et 4 soeurs, Rita, Yvette, Simone et Suzanne.

M. l'abbé H. Robert, curé, chanta le service. Les porteurs furent MM. Denis Gareau, Gustave Dubois, Benoit, Félix, Camille et Maurice Gaudet, tous cousins de la défunte. Son frère, François, conduisait le deuil.

Remerciements

Les membres de la famille Antoine Gareau désirent remercier, par la voix du journal, tous ceux et celles qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur grande épreuve.

La vie française en Saskatchewan

par Antonio de MARGERIE

Les membres du Conseil de la Vie française ont étudié récemment avec attention les rapports relatant la marche des événements dans les provinces de l'Ouest canadien. Voici au complet le rapport pour la Saskatchewan:

Répartition géographique

D'après le recensement de 1951, la population d'origine française de la Saskatchewan était alors de 51,930, soit 6.24% de la population totale.

Nous comptons environ 62 paroisses: 35 au nord, 27 au sud. Elles sont situées:

a) au nord, dans un rayon variant de 90 à 150 milles autour de Prince-Albert;

b) au sud, sur une bande de quelques 100 milles de large allant de la frontière du Manitoba jusqu'à 75 milles de celle de l'Alberta.

Il y a donc, au centre de la province, entre nos paroisses du nord et celles du sud, une zone d'environ 100 milles de large et qui va de la frontière de l'Est à celle de l'Ouest où il n'y a pas de groupements de langue française.

Ce qui caractérise la situation géographique de nos groupes, c'est leur éparpillement sur un aussi vaste territoire. C'est là un fait infiniment regrettable, mais dont il faut tenir compte quand on veut porter un jugement objectif sur la vie française en Saskatchewan. Cet éparpillement, et les grandes distances qu'il comporte, compliquent singulièrement la tâche de ceux qui se consacrent à nos oeuvres.

Situation au point de vue religieux

Comme partout ailleurs, les Franco-Canadiens de Saskatchewan sont généralement catholiques. Dans deux des cinq diocèses de la province, ils forment le groupe ethnique le plus nombreux et les évêques y sont de langue française. Voici le pourcentage de catholiques de langue française dans chacun des cinq diocèses, toujours d'après les statistiques de 1951:

Régina	11.4%
Prince-Albert	34.8%
Gravelbourg	37.1%
Saskatoon	11.4%
Muenster	5.9%

Nos paroisses ont généralement des curés de langue française. Les séminaristes de Prince-Albert et de Gravelbourg font leurs études à St-Boniface.

Très peu de nos paroisses cependant sont homogènes au point de vue langue. Il en résulte que prédication et prières se font dans les deux langues à l'église, l'anglais recevant toujours plus que sa juste part. Malheureusement les choses se passent tout autrement quand les positions sont renversées. Cet état de choses se constate également à l'école où l'enseignement de la religion se donne parfois en anglais, où les prières sont parfois dites en anglais, même par des religieuses et par des prêtres de langue française.

Enfin le mal des mariages mixtes, tant au point de vue religion qu'au point de vue langue, commence à nous attaquer.

Situation scolaire

En Saskatchewan, la loi permet l'enseignement du français à l'école une heure par jour, là où les commissaires locaux autorisent cet enseignement. Mais les autorités provinciales n'ont jamais rien fait pour rendre opérant cet article de la loi.

Notre principal organisme de défense, l'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan (l'ACFC) s'est donc vue dans l'obligation de se substituer au Ministère de l'Instruction Publique et d'organiser elle-même l'enseignement du français aux petits Franco-Canadiens de la province. C'est là sa principale raison d'être, sa tâche principale.

C'est donc l'ACFC qui, par son Comité Permanent de l'Enseignement du Français, établit les programmes d'études, choisit les manuels, donne les directives au Personnel Enseignant, fait faire la visite des écoles, organise les examens annuels et délivre les diplômes. C'est elle encore qui voit au recrutement des instituteurs et institutrices dont nous avons besoin.

L'an dernier, l'ACFC entreprenait des démarches pour obtenir la reconnaissance officielle de son programme de français, afin que nos élèves reçoivent des crédits pour leurs études de français. Elle n'a pas encore gagné son point.

Au cours des deux dernières années, dans un but d'entraide, nous avons multiplié les réunions régionales de commissaires d'écoles et d'instituteurs. Ces rencontres ont fait un bien immense.

Par son enseignement du français, de la 1ère à la 2e année c'est l'ACFC qui joue le rôle principal dans la survivance française en Saskatchewan. Car c'est cet enseignement qui fournit des élèves à nos collèges, des lecteurs à notre journal, des auditeurs à nos postes de radio.

Festivals de la chanson française

Les deux festivals annuels de la chanson française, celui du nord et celui du sud, sont maintenant entrés dans nos habitudes. Ils apportent une importante contribution à l'oeuvre de francisation que nous poursuivons.

Nos collèges

Le collège de Gravelbourg est un collège classique bilingue dirigé par les Pères Oblats et affilié à l'Université d'Ottawa. Depuis de nombreuses années déjà, il poursuit dans la province son travail bienfaisant.

Le collège Notre-Dame de Prince-Albert, actuellement sous la direction des Frères du Sacré-Coeur, n'a encore que trois années d'existence. Au début il recevait dans ses murs, outre les pensionnaires de langue française, les grands garçons catholiques de langue anglaise de la ville de Prince-Albert comme externes. Les deux groupes avaient des classes séparées, des périodes de récréation à des heures différentes.

Cet arrangement s'étant avéré préjudiciable à la mentalité française des jeunes Canadiens français, les autorités n'ont pas hésité à changer de formule. Le collège est maintenant réservé aux seuls élèves de langue française et "aux élèves d'autres langues pourvu qu'ils acceptent le programme d'études du collège. Pour ces élèves d'autres langues, la direction du collège doit, dès leur demande d'admission, prévenir parents et garçons que l'étude appliquée du français est nécessaire et obligatoire pour tous; qu'ils seront soumis à des études spéciales de français; qu'ils seront dirigés vers un autre collège s'ils ne s'appliquent pas à l'étude du français ou se montrent vraiment indisposés à apprendre et parler français".

Quand on lit les différents articles des constitutions du collège, on doit reconnaître qu'on a pris tous les moyens possibles pour assurer au collège un caractère nettement canadien-français. Il y est dit:

a) que la direction du collège devra être française;

b) que les cours seront adaptés de telle façon à créer une atmosphère française afin de développer une mentalité française chez les étudiants;

c) que le parler français à la récréation et au réfectoire sera obligatoire;

d) que les chants, sermons et prières seront en français à la chapelle.

Nous avons donc tout lieu d'espérer que, tout comme son émule de Gravelbourg, le collège Notre-Dame de Prince-Albert rendra de grands services à la cause française en notre province.

Nos postes de radio

La Saskatchewan possède deux postes de radio française: celui de Saskatoon d'une puissance de 1,000 watts et celui de Gravelbourg qui, depuis quelques semaines, a une puissance de 5,000 watts le jour, mais garde son ancienne puissance de 250 watts le soir.

Depuis deux ans et demi, chacun de nos postes reçoit de Radio-Canada un octroi mensuel de $1,500 dollars. Malgré cela, ils ont de la difficulté à faire leurs frais. Cela est dû à deux faits principaux. Contrairement à ce qu'on trouve au Manitoba et en Alberta, la Saskatchewan n'a pas de grandes villes comme Winnipeg et Edmonton à exploiter pour la vente d'annonces. Par ailleurs, elle a deux postes au lieu d'un seul à faire vivre.

Nous ne sommes donc pas au bout de nos difficultés en ce qui concerne la vie de nos postes de radio.

Nos gens apprécient grandement les émissions de nos deux postes, tant les émissions locales que celles du réseau de Radio-Canada qui les rapprochent de nos frères de l'Est, et petit à petit, nous commençons à ressentir les bienfaisants effets de la radio française dans nos milieux.

Besoins immédiats

De toutes nos oeuvres de survivance nationale, c'est sans doute nos postes de radio qui sont actuellement dans le plus pressant besoin. Si le Conseil de la Vie française a quelques secours à distribuer, un don à chacun de nos deux postes serait bien vu et grandement apprécié de notre population.

En second lieu viendrait sans doute l'ACFC. Elle aurait besoin d'un propagandiste ou agent de liaison qui pourrait consacrer tout son temps à ce travail. Actuellement l'Association bénéficie du concours de quatre prêtre comme organisateurs généraux ou visiteurs d'écoles. Mais comme ses moyens ne lui permettent pas de leur assurer un traitement suffisant, ceux-ci ne peuvent lui donner qu'une partie de leur temps. C'est le mieux que nous puissions faire dans les circonstances, mais c'est loin d'être satisfaisant.

Remerciements

La population de langue française de la Saskatchewan tient à réitérer au Conseil de la Vie française sa profonde reconnaissance de tout ce qu'il a fait pour elle dans le passé.

Antonio de MARGERIE,
secrétariat de l'ACFC,
Vonda, Saskatchewan.

Marcelin

Décès

M. Mathurin Kerveno est décédé à l'âge de 74 ans, à l'hôpital Ste-Famille de Prince-Albert, après une courte maladie.

M. Kerveno est né le 18 août 1882 à St-Gilles, Vieux-Marché, Département des Côtes du Nord, en France. Il est venu s'établir au Canada en mars 1911. Il est mort le mardi 11 décembre et l'enterrement eut lieu à Prince-Albert, le vendredi 14 décembre.

L.F.C.

En novembre, la Ligue des Femmes Catholiques a organisé un bingo qui eut lieu chez Mme Edward King.

A l'occasion de l'assemblée annuelle du Wheat Pool, la Ligue servit un thé à l'hôtel.

Les résultats furent très encourageants.

Çà et là

Le dimanche 9 décembre eut lieu, en la salle paroissiale, la partie de cartes organisée par les enfants de Marie. Comme les années précédentes, cette soirée fut aussi un succès. Mme Vincent Boulanger fut l'heureuse gagnante des deux lampes qui furent raflées à cette occasion.

Le mercredi 12 décembre, un bon nombre de personnes sont venues au bingo qui avait lieu dans la salle paroissiale et qui était organisée au profit du club de curling.

Le dimanche 16 décembre, une bonne assistance a joui du beau concert de Noël présenté par les élèves de notre école et dirigé par nos dévouées institutrices, les Soeurs de la Présentation de Marie.

Durant la veillée du mercredi 19 décembre, un groupe de jeunes filles fit le tour du village, allant de porte en porte et chantant des cantiques de Noël.

Grâce à l'initiative de notre curé, M. l'abbé Léon Forget, il est maintenant possible à l'organiste de jouer de l'orgue à l'église, sans les services de quelqu'un pour pomper l'orgue. Cette installation, faite par M. E. Charlebois, était en usage pour la messe de minuit. Et, en cette belle nuit de Noël, les chants furent très bien exécutés par la chorale.

Le vendredi 7 décembre, pour la première fois, à l'occasion d'un premier vendredi du mois, nous avons eu la messe à 4 h. de l'après-midi, au lieu de 7 h. du matin, comme de coutume. Les paroissiens ont profité de cette nouvelle heure plus convenable pour venir nombreux assister à la sainte messe et recevoir la sainte eucharistie.

Le samedi 8 décembre, fête de l'Immaculée-Conception, il y eut, après la messe, la cérémonie de la réception des enfants de Marie.

St-Brieux

Sont venus chez leurs parents, à l'occasion des Fêtes: Mlles Rolande et Lilianne Bergot, Jeanne et Irène Perrault, Irène et Annette Fagnou, Cécile et Hélène Gallays, Agnès Coquet, Alice Demay, Yvette Lavoie et Aline Ferré, MM. Lionel Lavoie, Marcel Creurer, Denis Hamonic, Robert Boulanger, Normand Ferré, François Gallays, professeur au collège de Gravelbourg, Bernard Vandall, Raymond Pirart, Raymond Dubé et Edouard Tétreault, M. et Mme Lionel Hamonic, M. et Mme Armand Vandall et leurs enfants.

M. Jean Morvan est revenu d'Edmonton pour être avec sa famille durant les Fêtes.

Mme Stanislaus Tétreault et ses deux fils se sont rendus à Saskatoon, le vendredi 21 décembre, afin d'assister à une soirée de Noël offerte par la Cie Mid-West Litho pour ses employés et leurs familles. Ils sont revenus le lendemain avec M. S. Tétreault.

M. et Mme Bernard Tétreault et leurs enfants se sont rendus chez leurs frère et soeur, M. et Mme Laurent Tétreault, de Saskatoon, pour le jour de Noël.

Mme H. Fradette, qui était hospitalisée à l'hôpital St-Paul de Saskatoon depuis le début de novembre, est revenu chez sa fille, Mme Adrien Creurer, pour Noël.

M. Médard Lefebvre est tombé dans un escalier quelques jours avant Noël et s'est fracturé une cheville. Il est à l'hôpital de Melfort.

Mme F. Voz a aussi eu la malchance de tomber et a passé quelque temps au même hôpital.

Mme Jean Rocher est également à l'hôpital de Melfort depuis avant Noël.

M. et Mme U. Monette ont célébré à Meyronne leurs noces de rubis

MEYRONNE — Le 26 décembre, à l'occasion du 40e anniversaire de mariage de M. et Mme Ulric Monette, eut lieu une belle fête de famille réunissant leurs enfants et leurs petits-enfants. Un somptueux repas, préparé par l'héroïne du jour, aidée de Mmes Louis Fournier, Gérard et Marcel Monette, fit les délices de tous.

Un joli cadeau, un malaxeur électrique, fut offert à M. et Mme U. Monette, de la part de leurs enfants.

Va-et-vient

M. Raymond Thuot est parti à St-Boniface et à St-Norbert, passer les Fêtes chez les familles Maurice Hébert et A. Perron.

MM. les abbés G. Thuot, T.-B. Roy et D. Dugas, de Mankota, Gravelbourg et Maple Creek, passèrent quelques jours chez leurs parents et amis.

M. Louis Louthel, accompagné de son cousin, M. l'abbé D. Dugas, furent les hôtes des familles Louis et Raymond Girardin, de Meyronne, et Guy Girardin, de Ponteix.

Ministère

M. l'abbé R. Larivière, curé, fit récemment sa visite paroissiale à la mission St-Jacques d'Hazenmore. C'est donc là qu'il célébra la messe de minuit. Le R. P. E. Dubreuil, O.M.I., du collège de Gravelbourg, voulut bien remplacer M. le curé dans son ministère à Meyronne.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Cheque insertion supplémentaire. 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Vol. 43—No 40

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 4-3372

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F

ON DEMANDE — Ménagère pour presbytère de campagne. Mentionnez âge, qualifications, salaire demandé et références. Ecrivez au Catholic Welfare Society, 2030, rue Hamilton, Regina, Sask. 38-835-41C.

ON DEMANDE pour travaux domestiques dans bon foyer — Aimable jeune fille d'expérience de plus de 18 ans. Chambre privée avec bain. Ni lavage ni repassage. $75 par mois pour commencer. S'adresser à Mme W. H. McWilliams, 68, rue Ash, Winnipeg 9. Téléphone: 40-1283. 40-861-42C.

ON DEMANDE — Opératrices de machine pour manufacture air-climatisée de confection sport. Excellentes conditions de travail. Vacances payées. Travail à la pièce et à l'heure. S'adresser au contremaitre (Harry). Young Ideas Ltd., 246, avenue McDermot, Winnipeg 2. 40-848-41C.

ON DEMANDE — Jeune fille pour ouvrage de maison à la campagne. Pas d'enfants. Bon salaire. S'adresser à Mme Narcisse Rémillard, St-Joseph, Man. Téléphone: 2277 Letellier. 40-864-40C.

INSPECTEUR DES VETEMENTS ET TISSUS (salaire: $217-$262) pour la division des Services d'inspection, au département de la Défense nationale, à Winnipeg. On peut obtenir détails et formules de demande aux bureaux de postes, aux bureaux du Service National de Placement, ou encore en se présentant à la Commission du Service Civil du Canada, chambre 210, 356, rue Main, Winnipeg 1, Manitoba. 56-W785.

LE DEPARTEMENT DU REVENU NATIONAL, à Winnipeg, demande des vérificateurs de comptes pour l'impôt sur le revenu. Salaires: $275-$470, selon éducation et expérience antérieures. Détails et formules de demande peuvent être obtenus aux bureaux de postes, aux bureaux du Service National de Placement, ou encore on peut s'adresser directement à la Commission du Service Civil du Canada, chambre 210, 356, rue Main, Winnipeg 1, Manitoba. 56-W753 (2)

GARDES-MALADES demandées par le Département des Affaires des Vétérans, à l'hôpital Deer Lodge, Winnipeg. Salaire de base: $217-$245, selon les qualifications. Semaine de 5 jours de travail. S'adresser immédiatement à la Commission du Service Civil du Canada, chambre 210, 356, rue Main, Winnipeg 1, Manitoba. 56-W758 (2)

SERVICE CIVIL
(Fédéral)
GARCONS DE BUREAU
dans les bureaux du gouvernement à Winnipeg
Salaires de base: $135-$202, selon les qualifications
S'adresser immédiatement à la COMMISSION DU SERVICE CIVIL chambre 210, 356, rue Main Winnipeg 1, Manitoba
56-W786.

CHAMBRE ET PENSION pour hommes. Près autobus. St-Boniface. Raisonnable. Téléphone: 23-3383. 40-851-42C.

CHAMBRE ET PENSION pour homme. Centre de St-Boniface. Possession immédiate. Téléphone: 23-6741. 40-850-T.F.

CHAMBRE ET PENSION à St-Boniface. Pour jeune homme. Téléphonez à 23-4793. 40-846-42C.

A LOUER — Norwood — Logement de 3 pièces. Libre. $45. Téléphones: 20-8178 ou 93-2134. 40-862-40C.

A LOUER — St-Boniface — Bon logement de 3 pièces, non-meublé, avec salle de bains privée. Eau chaude. Près autobus et de toutes commodités. Avenue Provencher. Libre le 1er février. Téléphone: 23-5268. 40-860-42C.

A LOUER — St-Boniface — Chambre meublée. Linge fourni. Facilités de cuisine. $20 par mois. S'adresser à 137, rue Bertrand. Téléphone: 93-7915. 40-859-40C.

A LOUER — St-Boniface — Duplexe de 6 pièces. Cave et garage. Chauffage automatique "Stoker". $80 par mois. S'adresser à 444, rue Langevin. 40-857-40C.

A LOUER — St-Boniface — 4 chambres 2e étage. 172, rue Bertrand. S'adresser à 396, ave Provencher. Téléphone 20-3813. 40-847-40C.

A LOUER — Rue Eugénie, Norwood — 2 chambres non meublées. Téléphone 20-7347. 40-849-40C.

A LOUER — St-Boniface — 3 ou 4 chambres non-meublées, nouvellement décorées. Près autobus. Possession immédiate. Téléphonez à 23-4642, après 5 h. 40-856-43C.

A LOUER — Norwood — Duplexe chauffé. 3 chambres avec salle de bains. Entrée privée. Poêle et frigidaire. Près autobus. Prix raisonnable. Téléphone: 23-3915, ou pendant le jour: 40-2404. 40-853-40C.

A LOUER — Norwood — Chambre meublée. Prix, $15.00 par mois. Téléphone: 20-9248. 40-852-41C.

A LOUER — St-Boniface — Logement 3 pièces. Adultes de préférence. $35 par mois. S'adresser à 225, rue Bertrand. 40-866-41C.

A LOUER — St-Boniface — Grande chambre meublée. Près de la basilique. S'adresser à 197, rue Masson. Téléphone: 93-5304. 40-865-40C.

Laval refuse l'aide fédérale

QUEBEC — L'Université Laval n'acceptera pas les subventions fédérales aux universités.

C'est la nouvelle annoncée dans un communiqué remis à la presse par l'université québécoise et signé par son recteur, Mgr Alphonse-Marie Parent.

"Le temps semble venu de préciser l'attitude que l'Université Laval entend prendre quant aux octrois que le gouvernement du Canada se propose d'offrir aux universités canadiennes.

"Comme chacun le sait, il a été annoncé que l'adoption prochaine de mesures législatives mettra à leur disposition, par l'entremise de l'Association des universités canadiennes, des sommes qui leur seront alors versées ou qui, si elles le préfèrent, demeureront en dépôt à leur crédit.

"Par ailleurs, le gouvernement de la province s'est opposé à cette politique, en rappelant que son pouvoir de légiférer en matière d'éducation est exclusif, et en ajoutant que ces mesures constituent un empiètement sur la juridiction provinciale. Son opposition est absolue et irréductible.

"L'Université Laval ne peut évidemment pas perdre de vue que le gouvernement de la province constitue l'autorité civile première en matière d'éducation.

"En conséquence, il a été décidé que l'Université Laval ne peut accepter les subsides fédéraux en questions."



Lors de la clôture du congrès des éducateurs Oblats à Ottawa, le 30 décembre dernier, le T. R. P. L. Deschâtelets, supérieur général, a annoncé la nomination du **R. P. Philippe Scheffer, O.M.I.**, comme recteur du Collège Catholique de Gravelbourg, Sask. Le Père Scheffer succédera au R. P. I. Tourigny, O.M.I., qui a été nommé provincial à Winnipeg, au mois d'octobre.

Le nouveau recteur est bien connu dans l'Ouest canadien où il a été supérieur du Scolasticat des Oblats à Lebret, provincial à St-Boniface, et provincial au vicariat du Keewatin, avant d'être nommé représentant personnel du supérieur général auprès de l'Université pontificale de Roma, au Basutoland. Depuis quelques mois, il organisait, dans la province oblate de l'Est, les retraites de Mazenod.

Le Père Scheffer a dirigé, dans le passé, la maison des études des Oblats à Richelieu et il détient son doctorat en théologie de l'Université d'Ottawa. Il est le frère de S. Exc. Mgr Lionel Scheffer, O.M.I., vicaire apostolique de Labrador.

MONTREAL — Dans un travail sur les noms Oblats de lieux dans la province de Québec, on relève environ 125 lieux (cantons, villages, lacs, rivières, etc.) portant un nom Oblat. En étudiant le même phénomène dans les autres provinces du Canada, on arriverait à une liste imposante.



L'imposant quadrilatère en voie d'aménagement sur le site du terminus ferroviaire des Chemins de fer Nationaux au coeur de la métropole canadienne sera le centre d'un développement qui rivalisera avec le célèbre Rockefeller Center de New-York. Ci-dessus, les promenades et les jardins qui s'étendront du niveau du boulevard Dorchester jusqu'à la rue Cathcart, au pied de la rue McGill College. On annonce que ce quadrilatère portera le nom de "Place Ville-Marie".
(Photo Canadien National)

TRIBUNE LIBRE

M. le directeur,

Depuis plus de dix ans, le français se diffuse sur les ondes de la radio dans les provinces des prairies. En effet, CKSB de St-Boniface a célébré sa dixième année d'existence au mois de mai dernier. Il va sans dire que bien avant cela déja des enthousiastes et des patriotes pure laine s'étaient dépensés pour mener à bonne fin l'exécution de ce fabuleux projet. L'enthousiasme ne manquait pas et les preuves confirment que l'argent n'était pas un obstacle non plus. Chacun donnait sa part et, on peut même dire, sa large part.

Presque tout de suite après la mise en ondes de CKSB, les Albertains voulurent que la belle langue française, notre langue, se diffuse également dans leur province. Donc, encore une fois, de fortes sommes d'argent sortirent des bourses et CHFA naquit. Enfin, en 1952, les Franco-canadiens de la Saskatchewan bâtirent CFRG et CFNS. Aujourd'hui, on peut vraiment dire que le français entre dans tous les foyers de l'Ouest, surtout depuis que CFRG de Gravelbourg a pu augmenter son pouvoir, encore une fois grâce à la générosité des gens du sud.

Dès que les postes se mirent en ondes, il y eut de nos gens qui, sans vouloir de mal sans doute, se montrèrent pessimistes. Ils ne croyaient pas que des postes de radio française pouvaient exister dans l'Ouest canadien. Or, il a été prouvé clairement que c'est bel et bien possible. Les postes existent et vivent. Il faut avouer que c'est grâce au dévouement, à la générosité et à la parfaite coopération de plusieurs "vrais des vrais", que les postes ont pu continuer leurs opérations.

Ce fait étant admis, imaginez ce qu'on pourrait faire si tous les Canadiens français poussaient de commun accord à la même roue. Que chacun fasse son examen de conscience et se demande si, en tant que patriote, il a vraiment fait sa part. Près d'un million de dollars a été dépensé pour les quatre postes. Ils sont la propriété des Franco-canadiens des trois provinces. Or, pour conserver et maintenir ce "placement", tous devront faire tout leur possible pour garder les postes en vie, et non pas se fier à quelques-uns pour en assumer toute la charge et la responsabilité.

Ce n'est pas si difficile que ça paraît. Tout ce qu'il faut, c'est un peu de courage et du bon sens. Il faut, par exemple, que tous les Franco-canadiens aient le courage et la ferme résolution d'acheter chez les commanditaires des postes et de dire que c'est parce qu'ils annoncent à la radio française qu'on achète chez eux. Si on n'a pas l'occasion de dire ces mots magiques personnellement au commanditaire, comme dans le cas de certaines compagnies par exemple, il faut écrire ou faire écrire le plus souvent possible. Faire comprendre avec preuve à l'appui que l'annonce est entendue, comprise et appréciée.

Il faut que tous les auditeurs s'habituent à l'idée qu'ils sont tous des commerçants, puisque les postes leur appartiennent. Or, dans le commerce, il faut avoir comme principe "vivre et laisser vivre", c'est-à-dire que si on veut qu'un tel ou tel marchand soit notre client, il faut aussi être son client, si l'occasion se présente. Certaines maisons de commerces de l'Est prétendent que les foyers français de l'Ouest sont en grande majorité bilingues et qu'ils n'ont pas cessé de syntoniser les postes anglais. Est-ce pour cela que nous avons dépensé un million? Voyons, disons sans crainte que nous avons bâti des postes français pour entendre et écouter du français et que nous voulons des annonces en français.

Dans toutes les paroisses, surtout dans celles où de fortes sommes d'argent ont été contribuées, il devrait y avoir un comité bien organisé qui veille aux intérêts de cette paroisse et qui se tienne en rapport direct et effectif avec le poste de sa région. Ce comité veillerait également à ce que les paroissiens fassent leur devoir vis-à-vis du poste.

Canadiens français, méditez sur cette question vitale. Si nous voulons garder le français vivant et si nous voulons assurer un avenir à nos postes de radio, il faut que tout le monde y mette la main. Commençons par écrire à tous les commanditaires nationaux et à encourager par nos achats les commerçants locaux qui annoncent sur les ondes françaises.

UN FERVENT
de la radio française.

N.D.L.R. — Nos annonceurs nous aident à faire vivre nos oeuvres. Ils ont droit à notre appui.

Adresses correctes des câblogrammes aux forces des Nations unies

OTTAWA — Le ministère de la Défense a expliqué comment adresser correctement les câblogrammes commerciaux transmis aux militaires et aviateurs canadiens au service de la force de police des Nations unies en Egypte et en Italie.

Les câblogrammes envoyés en Egypte doivent comporter le numéro matricule du destinataire, son grade, son nom, son unité, les lettres UNEF en majuscules, Abu Suweir, Egypte.

Les câblogrammes adressés aux militaires en Italie doivent porter le numéro matricule du destinataire, le grade, le nom, les lettres UNATIONS en majuscules, Naples, Italie.

Programme du congrès des maisons de formation oblate en Amérique

OTTAWA — Au cours du "Congrès des maisons de formation oblate d'Amérique du Nord", on y étudia, comme on le sait, la Constitution apostolique "Sedes sapientiae" et les "Statuta" de la Sacrée Congrégation des Religieux. Ce congrès a eu lieu à Ottawa, les 28, 29 et 30 décembre.

Quatre commissions ont été formées: Recrutement et vocations, président, le R. P. Gérard Nogue, Winnipeg; Juniorats, président, le R. P. Charles E. Borgers, San Antonio, Texas; Noviciats, président, le R. P. Bernard Brady, Tewksbury, Mass.; Scolasticats, président, le R. P. Léo Engel, Battleford, Sask.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER OF the estate of MAGLOIRE LACROIX, late of the City of St. Boniface, in the Province of Manitoba, Blacksmith, deceased.

ALL CLAIMS against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be sent to the undersigned, at 702 Great Western Building, Winnipeg, Manitoba, on or before the 31st day of January, A.D. 1957.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 27th day of December, A.D. 1956.

MARCOUX & DUREAULT,
Solicitors for Josephine Lacroix, Executrix.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER OF the estate of WILFRID LANDREVILLE, late of L'Assomption in the Province of Quebec, formerly of the Post Office of Laurier in the Province of Manitoba, Farmer, deceased.

ALL CLAIMS against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be sent to the undersigned, at 702 Great Western Building, Winnipeg, Manitoba, on or before the 31st day of January, A.D. 1957.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 27th day of December, A.D. 1956.

MARCOUX & DUREAULT,
Solicitors for the Estate.

AVIS

CANADIAN PACIFIC RAILWAY CO.

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE que demande sera faite au Parlement du Canada à sa prochaine session afin d'obtenir un bill ayant pour but de mettre Canadian Pacific Railway Company en possession du chemin de fer, de l'entreprise et de tous les pouvoirs, droits, privilèges, concessions, biens actifs, effets et autres biens des compagnies suivantes:

British Columbia Southern Railway Co.
The Columbia and Western Railway Co.
The Kaslo and Slocan Railway Co.
The Kootenay and Arrowhead Railway Co.
Nakusp and Slocan Railway Co.
The Nicola, Kamloops and Similkameen Coal and Railway Co.
The Shuswap and Okanagon Railway Co.
The Alberta Central Railway Co.
The Alberta Railway and Irrigation Co.
Lacombe and North-Western Railway Co.
The Great North-West Central Railway Co.
Manitoba South-Western Colonization Railway Co.

en imposant à Canadian Pacific Railway Company toutes les dettes, toutes les obligations et tous les devoirs des compagnies précitées; et ayant également pour but de dissoudre les compagnies suivantes:

The Kootenay and Arrowhead Railway Co.
Nakusp and Slocan Railway Co.
The Shuswap and Okanagon Railway Co.
The Alberta Central Railway Co.
The Alberta Railway and Irrigation Co.
The Great North-West Central Railway Co.
Manitoba South-Western Colonization Railway Co.

Canadian Pacific Railway Company est propriétaire enregistré ou bénéficiaire de tout le capital actions et propriétaire de toutes les obligations de toutes les compagnies susmentionnées et exploite leurs chemins de fer suivant les dispositions de baux à long terme.

Daté de Montréal, ce 6e jour de décembre 1956.

J.-E. PARADIS.

Paroisses nationales du Sacré-Coeur à Toronto aussi bien qu'à Winnipeg

(Spécial à La Liberté et le Patriote)

La plus grande ville de langue anglaise du Canada, Toronto, possède aussi une paroisse française, celle du Sacré-Coeur, située à l'angle des rues Sherbourne et Carlton. Fondée en 1888 par M. l'abbé Philippe Lamarche, la paroisse compte aujourd'hui quelque 3,600 paroissiens, tandis que les Canadiens français de Toronto se chiffrent à 35,000. Mgr C.-E. Lamarche, P.D., curé, aidé de deux vicaires, a la charge de tout ce groupe français.

L'école paroissiale, dirigée par les Soeurs de la Présentation de Notre-Dame, reçoit 440 élèves qui, chaque jour, par toutes sortes de moyens de transport, s'y rendent de toutes les parties de la ville, même les plus éloignées. Cependant, le maintien de cette école est beaucoup moins coûteux que celui de nos écoles paroissiales de l'Ouest, car il est entretenu par la Commission scolaire de Toronto. Ainsi, les paroissiens n'ont pas à payer la fameuse "double taxe" qu'affrontent les Canadiens français du Manitoba qui veulent avoir leur école française et catholique.

Ecole débordée

Cependant, cette école n'offre pas de cours supérieur aux garçons. Ceux-ci, s'ils veulent continuer leurs études, doivent alors se diriger vers l'une des deux institutions catholiques mais anglaises de la ville reine. Toutefois, ces cours supérieurs sont donnés aux jeunes filles, dans l'école paroissiale.

L'immense étendue de la ville pose ici encore le problème du transport pour les étudiants, et même pour les paroissiens se rendant à quelque office. Le nombre des enfants d'âge scolaire de la paroisse est beaucoup trop grand pour cette unique école. Ce serait donc un des désirs de Mgr Lamarche que de construire une autre école, au moins aussi spacieuse, avec, si possible, un cours supérieur pour les garçons.

Comme on peut le voir plus haut, il y a un bien grand nombre de Canadiens français à Toronto, bien que tous ne fréquentent pas la paroisse du Sacré-Coeur. Les grandes distances ne facilitent guère les fréquentes réunions paroissiales. La fondation d'une autre paroisse, dans un autre secteur de la ville, serait la solution idéale. Mais c'est ici qu'entre en jeu la pénurie de prêtres, tant déplorée ces dernières années, autant au pays que dans les missions. A trois, les dirigeants de la paroisse du Sacré-Coeur doivent fournir un travail immense, presque impossible. Il est certain qu'avec la venue de plusieurs autres prêtres, le développement serait plus rapide.

Cependant, Mgr Lamarche est satisfait du fonctionnement actuel de la paroisse. Les Canadiens français de Toronto, bien que noyés dans le plus grand milieu anglais du Canada, se sentent plus forts, car ils sont aujourd'hui conscients de leur nombre et de leur force.

S. Exc. Mgr M. Roy loue la fidélité des Irlandais

QUEBEC — Adressant la parole à l'issue d'un dîner qui a marqué, au Château Frontenac, le centenaire de fondation du St. Brigid's Home et de la paroisse St-Patrice de Québec, S. Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, a rendu hommage au peuple irlandais qui a su conserver le flambeau de la foi après la chute de l'empire romain et pour l'avoir implanté dans la florissante paroisse St-Patrice, à Québec.

Son Excellence a eu des paroles particulièrement élogieuses pour les Pères Rédemptoristes qui dirigent les âmes depuis un siècle ainsi que pour les Soeurs de la Charité de Halifax et leurs oeuvres au sein de la paroisse, notamment l'institution centenaire de St. Brigid's Home.

Unité paroissiale

Vous avez su unifier votre paroisse au point de vue catholique et communautaire, a également remarqué Mgr l'archevêque, et nous sommes fiers de vous. Vos ancêtres ont conservé leur foi catholique après la chute de l'Empire romain et nous retrouvons le courage ancestral dans la fondation de la paroisse St-Patrice. D'une foule de gens venant de toutes les parties d'Irlande vous avez fait l'unité paroissiale et c'est là une chose désirable par-dessus tout.

La foi que vous avez instaurée dans votre paroisse, dit encore Son Excellence, il convient que vous sachiez la défendre et la répandre. De nos jours, nous n'avons pas à souffrir pour la défense de notre foi, soulignait Mgr l'archevêque. L'attaque est plus subtile, elle s'en prend à nos coeurs, à nos esprits. Nous devons prendre garde, en conséquence, de ne pas perdre cette foi. D'ailleurs, nous sommes bien préparés à la défendre par un meilleur enseignement religieux et par des institutions établies.

En terminant, S. Exc. Mgr Roy faisait des souhaits pour que tous partagent ce trésor de la foi avec les peuples païens et ceux qui sont dans l'erreur.